

CLIO

NOTICE D'UTILISATION



passion performances



ELF partenaire des
world series
by RENAULT



RENAULT préconise ELF

Partenaires dans la haute technologie automobile, Elf et Renault associent leur expertise sur les circuits comme à la ville. Cette collaboration de longue date vous permet de disposer d'une gamme de lubrifiants parfaitement adaptés à votre Renault. La protection durable et les performances optimales de votre moteur sont assurées. Vidanges ou appoints, pour connaître le lubrifiant ELF homologué le mieux adapté à votre véhicule, bénéficiez du conseil de votre représentant Renault ou référez-vous au document d'entretien du véhicule.



www.lubricants.elf.com



Une marque de **TOTAL**

Bienvenue à bord de votre véhicule

Cette notice d'utilisation et d'entretien réunit à votre intention les informations qui vous permettront :

- de bien connaître votre véhicule et, par là même, de bénéficier pleinement, et dans les meilleures conditions d'utilisation, de toutes les fonctionnalités et de tous les perfectionnements techniques dont il est doté.
- de maintenir son fonctionnement optimum par la simple mais rigoureuse observation des conseils d'entretien.
- de faire face, sans perte de temps excessive, aux opérations qui ne requièrent pas l'intervention d'un spécialiste.

Les quelques instants que vous consacrerez à la lecture de cette notice seront très largement compensés par les enseignements que vous en tirerez, les fonctionnalités et les nouveautés techniques que vous y découvrirez. Si certains points restaient encore obscurs, les techniciens de notre Réseau se feraient un plaisir de vous fournir tout renseignement complémentaire.

Pour vous aider dans la lecture de cette notice vous trouverez le symbole suivant :



Pour indiquer une notion de risque, de danger ou une consigne de sécurité.

La description des modèles, déclinés dans cette notice, a été établie à partir des caractéristiques techniques connues à la date de conception de ce document. **La notice regroupe l'ensemble des équipements** (de série ou optionnels) **existant pour ces modèles, leur présence dans le véhicule dépend de la version, des options choisies et du pays de commercialisation.**
De même, certains équipements devant apparaître en cours d'année peuvent être décrits dans ce document.

Bonne route au volant de votre véhicule.

S O M M A I R E

Chapitres

Faites connaissance avec votre véhicule

1

La conduite

2

Votre confort

3

Entretien

4

Conseils pratiques

5

Caractéristiques techniques

6

Index alphabétique

7

PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (en bar à froid)

Dimensions des pneumatiques	165/65 R15 81 T 185/60 R15 84 H	195/50 R16 88 V	185/60 R15 88 H	175/65 R15 88 H	185/65 R15 88 V
Dimensions des jantes	5,5 J 15 6 J 15	6,5 J 16	6 J 15	6 J 15	6 J 15
Utilisation hors autoroute					
– Avant	2,2	2,4	2,3	2,3	2,2
– Arrière	2,0 (3)	2,2	2,0 (3)	2,1	2,0
Utilisation autoroute (1)					
– Avant	2,3	2,5	2,4	2,4	2,2
– Arrière	2,0 (3)	2,2	2,0 (3)	2,2	2,0
Roue de secours de taille identique aux quatre autres roues	2,3	–	2,4	2,4	2,2
Roue de secours intermédiaire (2) avec pneumatiques de dimension 165/65 R15 81 T	2,7				
Roue de secours intermédiaire (2) avec pneumatiques de dimension 185/60 R15 88 H	–	2,5	–		

Sécurité pneumatique et monte de chaînes

Reportez-vous au paragraphe « Pneumatiques » du chapitre 5 pour connaître les conditions d'entretien et, suivant les versions, les conditions de monte de chaînes du véhicule.

(1) **Particularité des véhicules utilisés à pleine charge** (Masse Maxi Autorisée en Charge) **et tractant une remorque**. La vitesse maximale doit être limitée à **100 km/h** et la pression des pneumatiques augmentée de **0,2 bar**.

Pour connaître les masses, reportez-vous au paragraphe « Masses » au chapitre 6.

(2) Roue de secours dont les conditions restrictives d'utilisation sont données sur une étiquette indiquant **80 km/h maxi**.

(3) **Versions break** : la pression des pneumatiques arrière doit être augmentée de **0,2 bar**.

PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (en psi à froid)

Dimensions des pneumatiques	165/65 R15 81 T 185/60 R15 84 H	195/50 R16 88 V	185/60 R15 88 H	175/65 R15 88 H	185/65 R15 88 V
Dimensions des jantes	5,5 J 15 6 J 15	6,5 J 16	6 J 15	6 J 15	6 J 15
Utilisation hors autoroute					
– Avant	32	35	33	33	32
– Arrière	29 (3)	32	29 (3)	30	29
Utilisation autoroute (1)					
– Avant	33	36	35	35	32
– Arrière	29 (3)	32	29 (3)	32	29
Roue de secours de taille identique aux quatre autres roues	33	–	35	35	32
Roue de secours intermédiaire (2) avec pneumatiques de dimension 165/65 R15 81 T	39				
Roue de secours intermédiaire (2) avec pneumatiques de dimension 185/60 R15 88 H	–	36	–		

Sécurité pneumatique et monte de chaînes

Reportez-vous au paragraphe « Pneumatiques » du chapitre 5 pour connaître les conditions d'entretien et, suivant les versions, les conditions de monte de chaînes du véhicule.

(1) **Particularité des véhicules utilisés à pleine charge** (Masse Maxi Autorisée en Charge) **et tractant une remorque**. La vitesse maximale doit être limitée à **100 km/h** et la pression des pneumatiques augmentée de **3 psi**.

Pour connaître les masses, reportez-vous au paragraphe « Masses » au chapitre 6.

(2) Roue de secours dont les conditions restrictives d'utilisation sont données sur une étiquette indiquant **80 km/h maxi**.

(3) **Versions break** : la pression des pneumatiques arrière doit être augmentée de **3 psi**.



Chapitre 1 : Faites connaissance avec votre véhicule

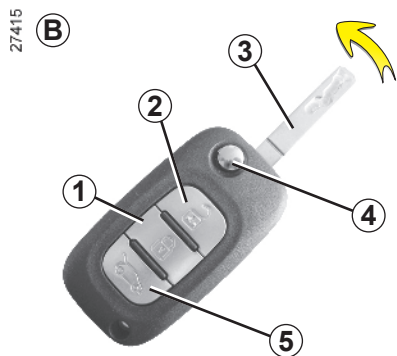
Clé/Télécommande à radiofréquence : généralités, utilisation, super condamnation	1.2
Cartes RENAULT : généralités, utilisation, super condamnation	1.7
Portes	1.13
Condamnation automatique des ouvrants en roulage.	1.18
Système antidémarrage	1.19
Appui-tête - Sièges	1.20
Ceintures de sécurité.	1.24
Dispositifs de retenue complémentaires	1.28
aux ceintures avant	1.28
aux ceintures arrière	1.32
latéraux	1.33
Sécurité enfants : généralités	1.35
Choix de la fixation du siège enfant	1.37
Installation du siège enfant	1.39
Désactivation/Activation airbag passager avant	1.46
Poste de conduite	1.48
Tableau de bord.	1.52
Ordinateur de bord.	1.59
Volant de direction.	1.72
Afficheurs d'informations	1.73
Heure et température extérieure	1.74
Rétroviseurs	1.76
Avertisseurs sonores et lumineux	1.78
Éclairages et signalisations extérieurs	1.79
Réglage des projecteurs	1.84
Essuie-vitres/Lave-vitres	1.85
Réservoir carburant (remplissage carburant)	1.88

CLÉ / TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : généralités



Télécommande à radiofréquence A ou B

- 1 Verrouillage de tous les ouvrants.
- 2 Déverrouillage de tous les ouvrants.
- 3 Clé de contacteur-démarrreur et de la porte conducteur.



- 4 Verrouillage / déverrouillage de l'insert de la clé de la télécommande B.
Pour libérer l'insert de son logement, appuyez sur le bouton 4, il sort de lui-même.
Pour le rentrer dans son logement, accompagnez l'insert jusqu'au rangement.
- 5 Verrouillage / Déverrouillage du hayon seul (pour les télécommandes avec trois boutons).

Portée de la télécommande à radiofréquence

Elle varie selon l'environnement : attention donc aux manipulations de la télécommande pouvant verrouiller ou déverrouiller le véhicule par appuis intempestifs sur les boutons.

Interférence

La présence de certains objets (objets métalliques, téléphones portables, zone soumise à de fort rayonnement électromagnétique...), à proximité de la clé peut créer des interférences et gêner le fonctionnement du système.



Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, clé à l'intérieur en y laissant un enfant (ou un animal), même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes.

Risque de blessures graves.

En cas de perte ou si vous désirez un autre jeu de clés (ou télécommande), adressez-vous exclusivement à un Représentant de la marque.

En cas de remplacement d'une clé, il est nécessaire d'amener le véhicule et toutes ses clés chez un Représentant de la marque pour initialiser l'ensemble.

Vous avez la possibilité d'utiliser jusqu'à quatre télécommandes par véhicule.

Défaillance de la télécommande :

Assurez-vous d'avoir toujours une pile en bon état, du bon modèle, et introduite correctement. La durée de vie de la pile est d'environ deux ans.

Dans ce cas : reportez-vous au paragraphe « Télécommande à radiofréquence : pile » en chapitre 5.

CLÉ / TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : utilisation

(A)

25027



27414

(B)



Déverrouillage des portes

Télécommande A ou B

Appuyez sur le bouton de déverrouillage 2.

Le déverrouillage est visualisé **par un clignotement** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

Particularités (pour certains pays) :

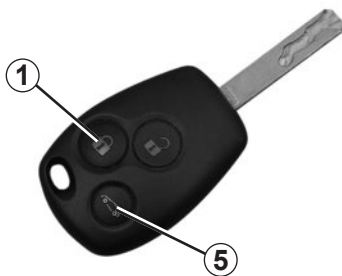
- un appui sur le bouton 2 permet de déverrouiller uniquement la porte conducteur et la trappe à carburant,
- deux appuis successifs sur le bouton 2 permettent de déverrouiller les autres portes.

La clé ne doit pas être utilisée pour une autre fonction que les fonctions décrites dans la notice (décapsuler une bouteille...).

CLÉ / TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : utilisation (suite)

A

25028



Verrouillage des portes

Télécommande A ou B

Appuyez sur le bouton de verrouillage **1**.

Le verrouillage est visualisé **par deux clignotements** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Si un ouvrant (porte, hayon) est ouvert ou mal fermé, il y a une condamnation puis une décondamnation rapide des ouvrants et pas de clignotement des feux de détresse ni des répéteurs latéraux.

27415

B



Déverrouillage / verrouillage du coffre seul

(pour certains pays)

Appuyez sur le bouton **5** pour déverrouiller ou pour verrouiller le coffre.

Le déverrouillage est visualisé par un clignotement des feux de détresse et des répéteurs latéraux si les portes du véhicule sont verrouillées.

Le verrouillage du coffre est visualisé par deux clignotements des feux de détresse et des répéteurs latéraux si les portes du véhicule sont verrouillées.

Nota : moteur tournant, contact mis et en position accessoires, les boutons de la clé sont inactifs.

CLÉ / TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : super condamnation

25028



Super condamnation des ouvrants

(pour certains pays)

Celle-ci permet de verrouiller les ouvrants et d'empêcher l'ouverture des portes par les poignées intérieures (cas d'un bris de glace suivi d'une tentative d'ouverture des portes par l'intérieur).

27415



Pour activer la super condamnation

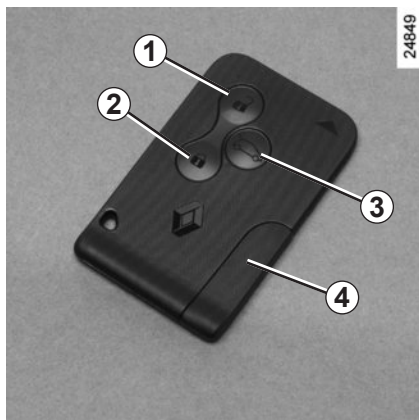
Exercez deux impulsions rapprochées sur le bouton **1**.

Le verrouillage est visualisé par **cinq** clignotements des feux de détresse et des répéteurs latéraux.



N'utilisez jamais la super condamnation des portes s'il reste quelqu'un à l'intérieur du véhicule!

CARTES RENAULT : généralités



Carte RENAULT

- 1 Déverrouillage de tous les ouvrants.
- 2 Verrouillage de tous les ouvrants.
- 3 Verrouillage / Déverrouillage de la porte de coffre.
- 4 Clé de secours.

La carte RENAULT permet :

- le verrouillage/déverrouillage des ouvrants (portes, coffre) et de la trappe à carburant (reportez-vous aux pages suivantes) ;
- le démarrage du moteur, reportez-vous au paragraphe « Démarrage moteur » en chapitre 2.

Autonomie

Elle est alimentée par une pile qu'il convient de remplacer lorsque le message « Pile carte à changer » apparaît au tableau de bord (reportez-vous au paragraphe « Carte RENAULT : pile » en chapitre 5).

Portée de la carte RENAULT

Elle varie selon l'environnement : attention donc aux manipulations de la carte RENAULT pouvant verrouiller ou déverrouiller le véhicule par appuis intempestifs sur les boutons.

Conseil

Ne rangez pas la carte RENAULT dans un lieu où elle pourrait être tordue, voire même détériorée involontairement : ceci est le cas, par exemple, lorsqu'on s'assoit sur la carte rangée dans une poche arrière de vêtement.



Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, carte Renault à l'intérieur en y laissant un enfant (ou un animal), même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes.

Risque de blessures graves.

CARTES RENAULT : généralités (suite)



Clé de secours intégrée 4 ou indépendante 5

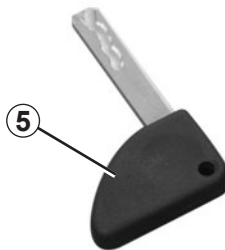
(suivant véhicule)

Son utilisation est exceptionnelle, elle sert à verrouiller ou déverrouiller la porte avant gauche lorsque la carte RENAULT ne peut pas fonctionner :

- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques ;
- utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte ;
- usure de la pile de la carte RENAULT, batterie déchargée...

Pour l'utilisation de la clé de secours, reportez-vous au paragraphe « Verrouillage/déverrouillage des portes ».

Une fois entré dans le véhicule à l'aide de la clé de secours, introduisez la carte RENAULT dans le lecteur de carte pour pouvoir démarrer.



Remplacement, besoin d'une carte RENAULT supplémentaire

En cas de perte ou si vous désirez une autre carte RENAULT, adressez-vous exclusivement à votre Représentant RENAULT.

En cas de remplacement d'une carte RENAULT, il sera nécessaire d'amener le véhicule et **toutes ses cartes RENAULT** chez votre Représentant RENAULT pour initialiser l'ensemble.

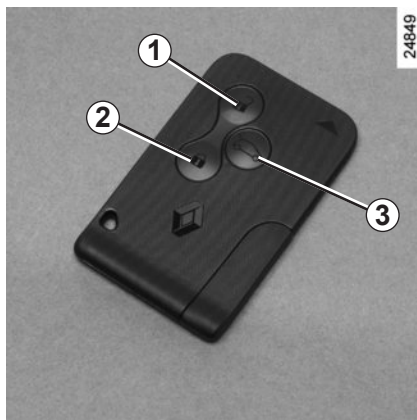
Vous avez la possibilité d'utiliser jusqu'à quatre cartes RENAULT par véhicule.

Défaillance de la carte RENAULT.

Assurez-vous d'avoir une pile en bon état, du bon modèle, et introduite correctement. La durée de vie de la pile est d'environ deux ans.

Reportez-vous au paragraphe « Carte RENAULT : pile » en chapitre 5.

CARTE RENAULT : utilisation en mode télécommande



Déverrouillage des portes

Appuyez sur le bouton de déverrouillage **1**.

Le déverrouillage est visualisé par **un** clignotement des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Verrouillage des portes

Appuyez sur le bouton de verrouillage **2**.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, ou si une carte RENAULT est restée dans le lecteur, il y a une condamnation puis une décondamnation rapide des ouvrants et pas de clignotement des feux de détresse ni des répéteurs latéraux.

Déverrouillage/verrouillage du coffre seul

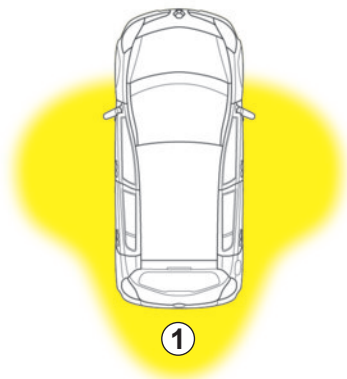
Appuyez sur le bouton **3** pour déverrouiller ou pour verrouiller le coffre.

Le déverrouillage est visualisé par un clignotement des feux de détresse et des répéteurs latéraux si les portes du véhicule sont verrouillées.

Le verrouillage est visualisé par deux clignotements des feux de détresse et des répéteurs latéraux si les portes du véhicule sont verrouillées.

Nota : moteur tournant ou contact mis, les boutons de la carte sont inactifs.

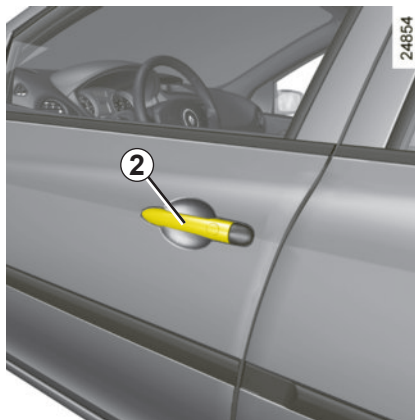
CARTE RENAULT : utilisation en mode mains libres



Carte RENAULT : utilisation en mode mains libres

Elle permet en plus des fonctionnalités du mode télécommande, sans manipulation (en mode mains libres) :

- le déverrouillage/verrouillage des ouvrants (portes, coffre et trappe à carburant) si la carte est présente dans la zone d'accès **1** ;
- le démarrage moteur si la carte est présente dans l'habitacle (reportez-vous au paragraphe « Démarrage moteur » en chapitre 2).



Déverrouillage des portes et du coffre

Carte RENAULT sur vous, approchez-vous du véhicule.

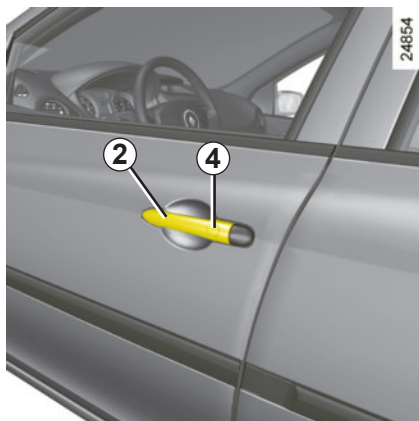
Dès que vous passez la main derrière la poignée **2** d'une porte, tous les ouvrants du véhicule se déverrouillent. Lorsque vous appuyez sur le bouton du coffre **3**, seul le coffre se déverrouille.

Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.



Ne quittez jamais votre véhicule en laissant une carte RENAULT à l'intérieur.

CARTE RENAULT : utilisation en mode mains libres (suite)



Verrouillage des portes et du coffre

Carte RENAULT sur vous, portes et coffre fermés, appuyez sur le bouton **4** situé sur une des poignées **2** ou sur le bouton **5** de la porte de coffre.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

Nota : la présence d'une carte RENAULT est obligatoire dans la zone d'accès du véhicule pour permettre le verrouillage par les boutons.



Si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, ou si une carte est présente dans le lecteur, il y a un verrouillage/déverrouillage rapide et pas de clignotement des feux de détresse ni des répétiteurs latéraux.

Si vous désirez vérifier la condamnation, après un verrouillage par la carte RENAULT ou par les boutons situés sur les poignées, vous disposez d'environ **trois** secondes pour actionner les poignées de portes sans déverrouillage.

Ensuite le mode mains libres est de nouveau actif et toute action sur la poignée provoque le déverrouillage des portes.



Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, carte RENAULT à l'intérieur, en y laissant un enfant (ou un animal). En effet, celui-ci pourrait faire démarrer le véhicule ou faire fonctionner des équipements électriques (lève-vitres), et risquerait de se coincer une partie du corps (cou, bras, mains...).

Risque de blessures graves.

CARTE RENAULT : super condamnation



Super condamnation des ouvrants

(pour certains pays)

Celle-ci permet de verrouiller les ouvrants et d'empêcher l'ouverture des portes par les poignées intérieures (cas d'un bris de glace suivi d'une tentative d'ouverture des portes par l'intérieur).

Pour activer la super condamnation

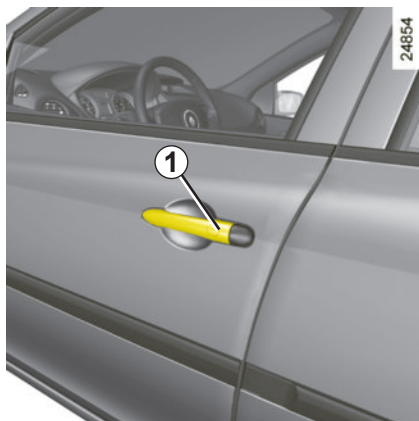
- exercez deux impulsions rapprochées sur le bouton 2.
- ou exercez deux impulsions rapprochées sur le bouton des poignées de portes extérieures ou du logo du coffre.

Le verrouillage est visualisé par **cinq** clignotements des feux de détresse.



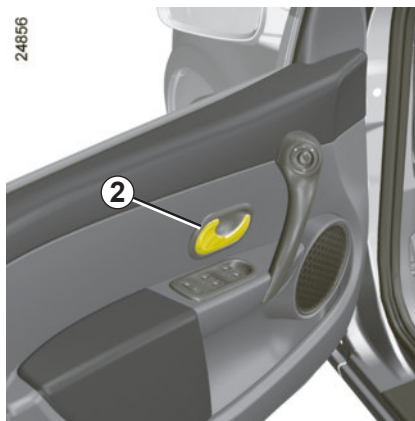
N'utilisez jamais la super condamnation des portes s'il reste quelqu'un à l'intérieur du véhicule !

OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES



Ouverture de l'extérieur

Après déverrouillage du véhicule à l'aide de la télécommande, de la clé ou carte RENAULT sur vous, tirez la poignée **1**.



Ouverture de l'intérieur

Manœuvrez la poignée **2**.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

À l'ouverture d'une porte, une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le contact moteur est coupé.

Alarme d'oubli de fermeture d'un ouvrant

Si un ouvrant (porte ou hayon) est ouvert ou mal fermé, dès que le véhicule atteint environ 7 km/h, un témoin apparaît au tableau de bord accompagné suivant véhicule d'un des messages « coffre ouvert » ou « portes ouvertes ».

Alarme d'oubli de carte

À l'ouverture de la porte conducteur, si la carte est restée dans le lecteur, le message « retirer la carte » apparaît au tableau de bord accompagné d'un bip sonore.

OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES (suite)



Sécurité enfants

Véhicules équipés du contacteur 3

Appuyez sur le contacteur **3** pour condamner l'ouverture des portes arrière de l'intérieur et le fonctionnement des lève-vitres électriques arrière. Le témoin intégré au contacteur s'allume.



Suivant véhicule, en cas de défaillance :

- un bip sonore retentit,
- un message s'affiche au tableau de bord,
- le témoin intégré ne s'allume pas.



Après un débranchement de la batterie, la condamnation des portes arrière doit être réactivée en appuyant sur le contacteur **3**. La condamnation est effective lorsque le témoin est allumé.

Sécurité occupants arrière

Le conducteur peut interdire le fonctionnement des lève-vitres et des portes arrière en appuyant sur le contacteur **3**.

Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule clé sur le contact ou carte RENAULT à l'intérieur en y laissant un enfant (ou un animal). En effet, celui-ci pourrait faire fonctionner les lève-vitres électriques et risquerait de se coincer une partie du corps (cou, bras, main...) ce qui pourrait lui occasionner des blessures graves. En cas de coincement, inversez aussitôt le sens de la course en appuyant sur le contacteur concerné. Risque de blessures.



Autres cas

Pour rendre impossible l'ouverture des portes arrière de l'intérieur, baissez le levier **4** et vérifiez de l'intérieur que les portes sont bien condamnées.

Pour décondamner les portes arrière, levez le levier **4** et vérifiez de l'intérieur que les portes sont bien décondamnées.

VERROUILLAGE/DÉVERROUILLAGE DES PORTES

Verrouillage/déverrouillage de l'extérieur

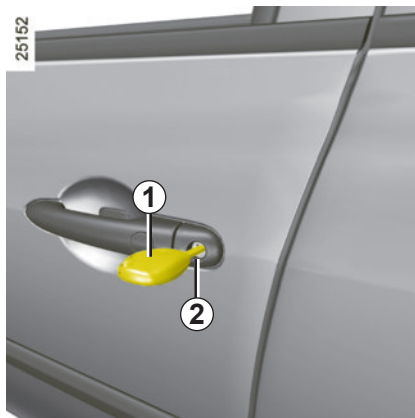
Il se réalise à l'aide de la télécommande RENAULT : reportez-vous aux paragraphes « Clé/télécommande à radiofréquence : généralités » et « Carte RENAULT : généralités ».

Dans certains cas, la clé/télécommande à radiofréquence et la carte RENAULT peuvent ne pas fonctionner :

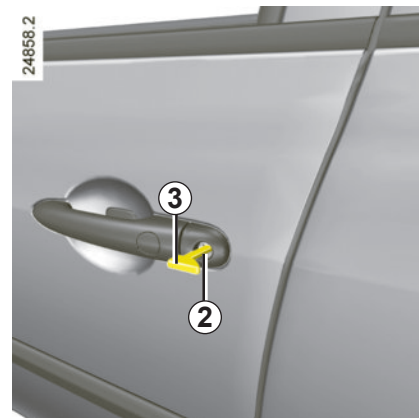
- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques ;
- utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte (téléphone portable...);
- usure de la pile de la carte RENAULT, batterie déchargée.

Il y a alors quatre possibilités :

- utilisation de la clé/télécommande ou de la carte RENAULT à proximité du rétroviseur extérieur gauche ;



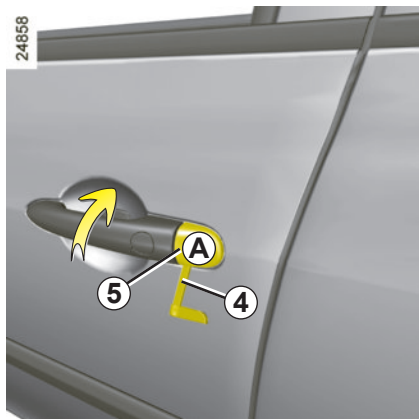
- utilisation suivant véhicule de la clé de la télécommande **1**, de la clé de secours intégrée à la carte (ou indépendante **3**) pour la porte avant gauche seulement ;
- verrouillage manuel de chacune des portes (reportez-vous aux pages suivantes) ;
- utilisation de la commande intérieure de verrouillage/déverrouillage des portes (reportez-vous aux pages suivantes).



Utilisation de la clé 1 ou 3

Introduisez la clé dans la serrure **2** puis verrouillez ou déverrouillez.

VERROUILLAGE/DÉVERROUILLAGE DES PORTES (suite)

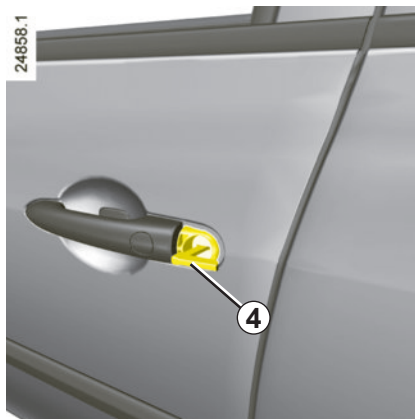


Verrouillage/déverrouillage des portes de l'extérieur (suite)

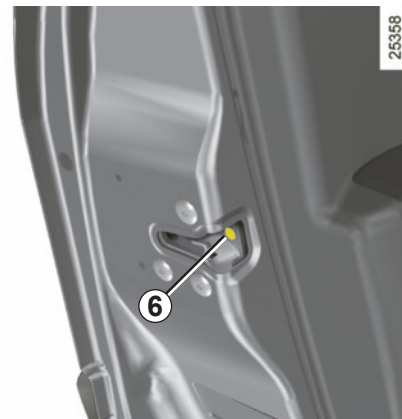
Utilisation de la clé de secours intégrée 4 à la carte RENAULT

Insérez l'embout de la clé de secours 4 au niveau de l'encoche 5.

Effectuez un mouvement vers le haut pour ôter le cache A.



Introduisez la clé 4 dans la serrure et verrouillez ou déverrouillez la porte avant gauche.



Verrouillage manuel de chacune des portes

Porte ouverte, faites pivoter la vis 6 à l'aide de la clé 4 et refermez la porte. Celle-ci est désormais verrouillée de l'extérieur.

L'ouverture des portes ne pourra se faire que de l'intérieur par une action sur les commandes d'ouverture intérieures ou de l'extérieur, par la clé pour la porte avant gauche.

VERROUILLAGE/DÉVERROUILLAGE DES PORTES (suite)

Verrouillage/déverrouillage de l'extérieur (suite)

Utilisation de la commande intérieure de verrouillage/déverrouillage des portes.

Contact coupé, une porte avant ouverte, exercez un appui de plus de cinq secondes sur le contacteur 7.

Assurez-vous d'avoir votre clé ou votre carte RENAULT sur vous avant de sortir du véhicule.

À la fermeture de la porte tous les ouvrants seront verrouillés.

Le déverrouillage de l'extérieur du véhicule ne sera possible qu'avec la clé, la carte RENAULT ou la clé de secours.

Verrouillage/déverrouillage de l'intérieur : contacteur 7

Il commande simultanément les ouvrants (portes et coffre) et la trappe à carburant.

Si un ouvrant est ouvert ou mal fermé, il y a un verrouillage/déverrouillage rapide des ouvrants.



Pour verrouiller le véhicule avec un ouvrant ouvert (transport d'objet dans le coffre ouvert...), ou lorsqu'il est situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques, ou en cas de défaillance de la clé ou de la carte RENAULT : contact coupé, appuyez plus de cinq secondes sur le contacteur 7.

Témoin d'état des ouvrants

Le témoin intégré au contacteur 7 vous informe de l'état de verrouillage des ouvrants :

- lorsque les ouvrants sont verrouillés, le témoin est allumé ;
- lorsque les ouvrants sont déverrouillés, le témoin est éteint.

Lorsque vous condamnez les portes, le témoin reste allumé pendant environ une minute puis s'éteint.



Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule clé ou carte RENAULT à l'intérieur.

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès aux secours dans l'habitacle en cas d'urgence.

CONDAMNATION AUTOMATIQUE DES OUVRANTS EN ROULAGE

Vous devez avant tout décider si vous souhaitez activer la fonction.

Pour l'activer

Suivant véhicule, contact mis ou moteur tournant, appuyez sur le bouton **1** de condamnation électrique des portes pendant environ 5 secondes, jusqu'à entendre **un bip sonore**.

Pour la désactiver

Suivant véhicule, contact mis ou moteur tournant, appuyez sur le bouton **1** de condamnation électrique des portes pendant environ 5 secondes, jusqu'à entendre **un bip sonore**.



Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.



Principe de fonctionnement

Au démarrage du véhicule, le système condamne automatiquement les ouvrants dès que vous atteignez environ 7 km/h.

La décondamnation se fait :

- par appui sur le bouton **1** de décondamnation des portes.
- à l'arrêt, par ouverture d'une porte avant.

Nota : s'il y a ouverture d'une porte, celle-ci se verrouillera de nouveau automatiquement lorsque le véhicule atteindra environ 7 km/h ;

Anomalie de fonctionnement

Si vous constatez une anomalie de fonctionnement (pas de condamnation automatique, le témoin intégré au bouton **1** ne s'allume pas à la condamnation des ouvrants...) vérifiez en premier lieu la bonne fermeture de tous les ouvrants. S'ils sont bien fermés, adressez-vous à votre Représentant RENAULT.

SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE

Il interdit le démarrage du véhicule à toute personne ne disposant pas de la clé codée contacteur-démarrreur ou de la carte du véhicule.

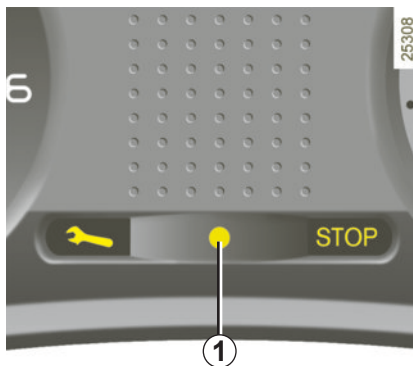
Le véhicule est automatiquement protégé quelques secondes après l'arrêt du moteur.

Principe de fonctionnement

Lors du démarrage moteur, le témoin **1** s'allume fixe pendant quelques secondes puis s'éteint (reportez-vous au paragraphe « Démarrage moteur » en chapitre 2).



Toute intervention ou modification sur le système antidémarrage (boîtiers électroniques, câblages...) peut être dangereuse. Elle doit être effectuée par le personnel qualifié RENAULT.



Témoin de protection du véhicule

Après la coupure moteur, le témoin **1** clignote, le véhicule est protégé.

Témoin d'anomalie de fonctionnement

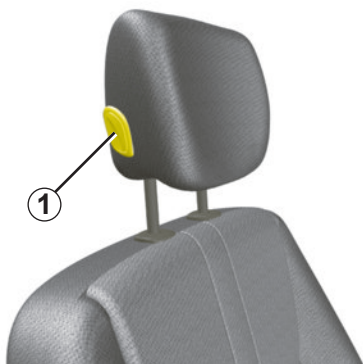
Après une tentative de démarrage, si le témoin continue à clignoter ou reste fixe, cela indique une défaillance dans le système.

Dans ce cas, utilisez la seconde clé ou la seconde carte (livrée avec le véhicule). Si le problème persiste consultez votre Représentant RENAULT qui est seul habilité à dépanner le système antidémarrage.

En cas de perturbations et/ou de non reconnaissance de la carte RENAULT mains libres, déplacez la carte ou insérez-la jusqu'en butée dans le lecteur.

APPUIS-TÊTE AVANT

24861



Pour le monter

(suivant véhicule)

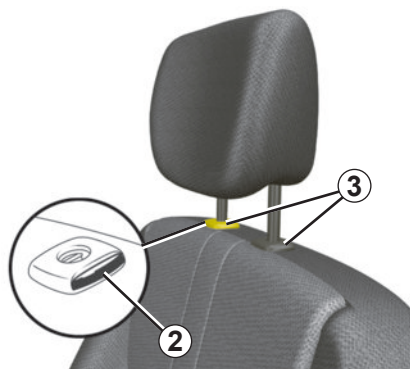
Tirez l'appui-tête vers le haut jusqu'à la hauteur désirée.

Pour le descendre

(suivant véhicule)

Appuyez sur le bouton **1** et accompagnez l'appui-tête dans sa descente jusqu'à la hauteur désirée.

Suivant véhicule, le haut de l'appui-tête doit se situer le plus proche possible du sommet de la tête.



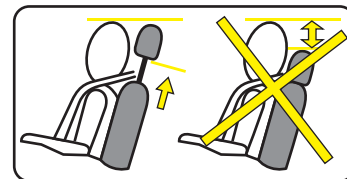
Pour l'enlever

Montez l'appui-tête dans sa position la plus haute. Appuyez sur le bouton **2** et levez l'appui-tête jusqu'à le libérer.

Nota : lorsque l'appui-tête est extrait, veuillez à ne pas modifier le positionnement des tiges **3**.



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veuillez à sa présence avant toute utilisation du véhicule.



Pour le remettre

Si le réglage des tiges a été modifié, tirez sur les tiges **3** au maximum (veillez à leur alignement et à leur propreté). En cas de difficultés, vérifiez que les crans soient vers l'avant.

Introduisez les tiges de l'appui-tête dans les fourreaux (inclinez le dossier vers l'arrière si nécessaire).

Enfoncez l'appui-tête jusqu'à son blocage, veillez à son bon verrouillage.

Appuyez sur le bouton **1** et enfoncez l'appui-tête au maximum.

APPUIS-TÊTE ARRIÈRE



Positions d'utilisation

En appuyant sur le bouton **A** du verrou **1**, montez l'appui-tête au maximum pour l'utiliser en position haute. Descendez-le jusqu'au blocage pour l'utiliser en position basse.

Position de rangement

Appuyez sur le bouton **A** et abaissez complètement l'appui-tête.

La position de l'appui-tête complètement abaissée est une position de rangement : elle ne doit pas être utilisée lorsqu'un passager est assis.

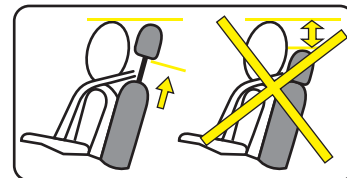


Pour l'enlever

Appuyez sur le bouton **A** du verrou **1** et sortez l'appui-tête.

Pour le remettre en place

Introduisez les tiges dans les fourreaux, appuyez sur la languette de chaque tige de l'appui-tête et descendez l'appui-tête.



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement.

SIÈGES AVANT



Pour avancer ou reculer

Levez la poignée **1** sous le siège pour déverrouiller. À la position choisie, relâcher la poignée et assurez-vous du bon verrouillage du siège.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Pour régler la hauteur de l'assise du siège conducteur

Manœuvrez le levier **2** autant de fois que nécessaire :

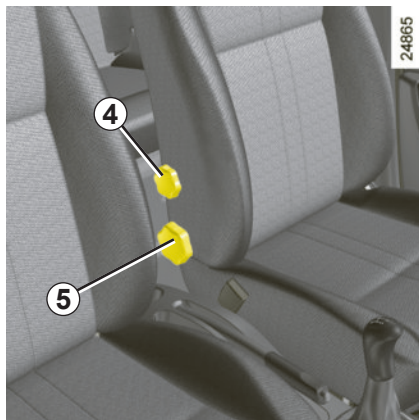
- vers le haut pour monter ;
- vers le bas pour descendre.

Sièges chauffants

Contact mis, appuyez sur le contacteur **3** du siège désiré. Le témoin intégré au contacteur s'allume.

Le système, qui est thermostaté, détermine si le chauffage est nécessaire ou pas.

SIÈGES AVANT (suite)



Pour incliner le dossier

Tournez la molette **5** et inclinez le dossier jusqu'à la position désirée.

Pour régler le confort du siège conducteur au niveau des lombaires

Manœuvrez la poignée **4**.



Pour ne pas gêner l'efficacité des ceintures de sécurité, nous vous conseillons de ne pas trop incliner les dossiers des sièges en arrière.



Accès aux places arrière versions trois portes

Soulevez la manette **6**, basculez le dossier, puis faites coulisser le siège vers l'avant.

Pour remettre le siège dans sa position initiale (position mémorisée suivant véhicule) :

- faites coulisser le siège vers l'arrière jusqu'à son verrouillage ;
- relevez le dossier jusqu'à son verrouillage.

Assurez-vous du bon verrouillage du siège.

Dans le cas où, une personne, un objet ou un siège enfant empêche le verrouillage des sièges avant, effectuez les opérations suivantes :

- faites descendre le ou les occupants et enlevez les objets encombrants des places arrière ;
- verrouillez à nouveau le ou les sièges en position initiale ;
- déplacez-le ou les sièges vers l'avant afin de libérer l'espace suffisant ;
- réinstallez les occupants, les objets ou le siège enfant aux places arrière.



Assurez-vous que rien ne gêne le bon verrouillage du siège avant. Le cas échéant, enlevez l'objet qui gêne à l'arrière.

Refaites la manipulation jusqu'à ce que le siège soit bien verrouillé.

Avant de démarrer et de prendre la route, assurez-vous du verrouillage correct des sièges.

Risque de déplacement du siège sur ses glissières à l'accélération et au freinage.

CEINTURES DE SÉCURITÉ

Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements. De plus, vous devez vous conformer à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Avant de démarrer, procédez :

- d'abord au réglage de votre position de conduite,
- puis, à l'ajustement de votre ceinture de sécurité pour obtenir la meilleure protection.



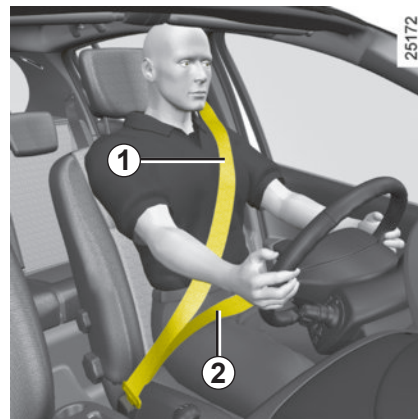
Des ceintures de sécurité mal ajustées risquent de causer des blessures en cas d'accident.

Même les femmes enceintes doivent porter leur ceinture. Dans ce cas, veillez à ce que la sangle de bassin n'exerce pas une pression trop importante sur le bas-ventre sans créer de jeu supplémentaire.

Réglage de la position de conduite

- **Asseyez-vous bien au fond de votre siège** (après avoir retiré votre manteau, blouson...). C'est essentiel pour le bon positionnement du dos.
- **Réglez l'avancée du siège en fonction du pédalier.** Votre siège doit être reculé au maximum compatible avec l'enfoncement complet de la pédale d'embrayage. Le dossier doit être réglé de manière à ce que les bras restent légèrement pliés.
- **Réglez la position de votre appui-tête.** Pour un maximum de sécurité, la hauteur du sommet de l'appui-tête doit être au niveau de celui de la tête.
- **Réglez la hauteur d'assise.** Ce réglage permet d'optimiser votre vision de conduite.
- **Réglez la position du volant.**

Reportez-vous au paragraphe « Volant de direction » du chapitre 1.



Ajustement des ceintures de sécurité

Tenez-vous bien appuyé contre le dossier.

La sangle de baudrier **1** doit être rapprochée le plus possible de la base du cou, sans toutefois porter sur ce dernier.

La sangle de bassin **2** doit être portée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

La ceinture doit porter le plus directement possible sur le corps. Ex. : évitez les vêtements trop épais, les objets intercalés...

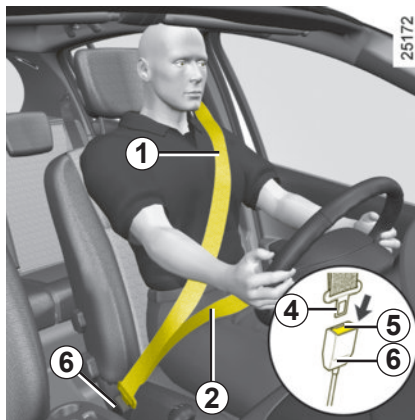
CEINTURES DE SÉCURITÉ (suite)



Réglage en hauteur de la ceinture de sécurité

Basculez le bouton **3** pour sélectionner votre position de réglage de telle sorte que la sangle de baudrier **1** passe comme indiqué précédemment.

Une fois le réglage effectué, assurez-vous du bon verrouillage.



Verrouillage

Déroulez la sangle **lentement et sans à-coups** et encliquez le pêne **4** dans le boîtier **6** (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne **4**). S'il se produit un blocage de la sangle avant l'encliquetage, effectuez un large retour en arrière et déroulez à nouveau.

Si votre ceinture est complètement bloquée :

- tirez lentement, mais fortement, la sangle pour en extraire environ 3 cm ;
- laissez ensuite la ceinture se rembobiner seule ;
- déroulez à nouveau ;
- si le problème persiste, consultez votre Représentant RENAULT.



Témoin d'alerte de non port de la ceinture conducteur

Il s'allume fixe au démarrage moteur, puis, lorsque le véhicule atteint environ 10 km/h, ceinture conducteur non bouclée, il clignote et un signal sonore retentit pendant environ 90 secondes.

Déverrouillage

Pressez le bouton **5** du boîtier **6** : la ceinture est rappelée par l'enrouleur.

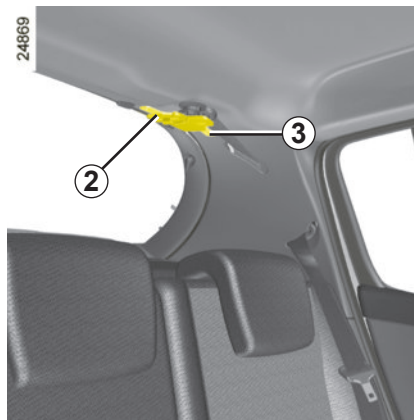
Accompagnez le pêne pour faciliter cette opération.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (suite)



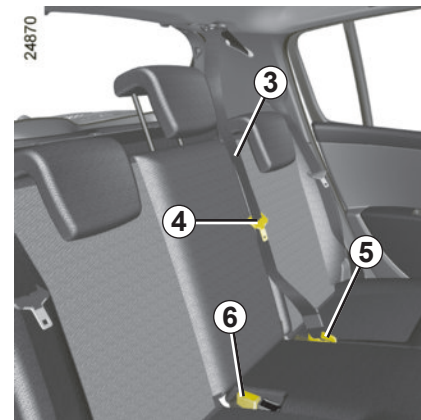
Ceintures arrière latérales 1

Le verrouillage, le déverrouillage et l'ajustement s'effectuent de la même manière que pour les ceintures avant.



Ceinture arrière centrale

Déroulez lentement la sangle 3 de son logement, puis encliquez le pêne 2 dans le boîtier noir correspondant 5.



Encliquez le pêne coulissant 4 dans le boîtier rouge correspondant 6.



Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures de sécurité arrière après chaque manipulation de la banquette arrière.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (suite)

Les informations suivantes concernent les ceintures avant et arrière du véhicule.



– Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système de retenue montés d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations.

Pour des cas particuliers (exemple : installation d'un siège enfant) consultez votre Représentant RENAULT.

- N'utilisez pas de dispositifs permettant d'introduire du jeu dans les sangles (exemples : pince à linge, clip...) car une ceinture de sécurité portée trop lâche risque de provoquer des blessures en cas d'accident.
- Ne faites jamais passer la sangle baudrier sous votre bras, ni derrière votre dos.
- N'utilisez pas la même ceinture pour plus d'une personne et n'attachez jamais un bébé ou un enfant sur vos genoux avec votre ceinture.
- La ceinture ne doit pas être vrillée.
- À la suite d'un accident grave, faites remplacer les ceintures qui étaient en service à ce moment. De même, faites remplacer votre ceinture si celle-ci présente une dégradation.
- Lors de la remise en place de la banquette arrière, veillez à bien repositionner la ceinture de sécurité de façon à pouvoir l'utiliser correctement.
- En roulage, si nécessaire, réajustez la position et la tension de la ceinture.
- Veillez à insérer le pêne de la ceinture dans le boîtier approprié.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT

Suivant véhicule, ils sont constitués de :

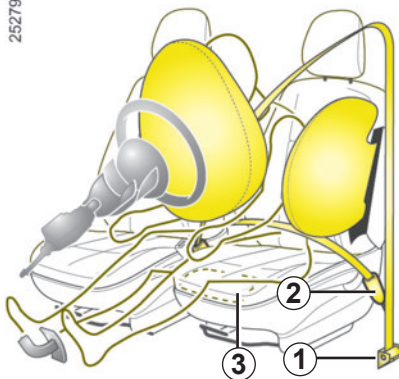
- **prétensionneurs** ;
- **prétensionneurs de ventrale (pour la version cinq portes)** ;
- **limiteurs d'effort de thorax** ;
- **airbags frontaux conducteur et passager** ;
- **airbags antiglisement (pour la version trois portes)**.

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux latéraux ou arrière.

Suivant le niveau de violence du choc, le système peut déclencher :

- le blocage de la ceinture de sécurité ;
- le prétensionneur de ceinture ventrale ou l'airbag antiglisement pour plaquer l'occupant sur son siège, l'airbag frontal « petit volume » et les limiteurs d'efforts ;
- l'airbag « grand volume ».

25279



Prétensionneurs

Contact mis, lors d'un choc de type frontal important et suivant la violence du choc, le système peut déclencher :

- le piston **1** qui rétracte instantanément la ceinture ;
- le piston **2** sur les sièges avant (pour la version cinq portes), ou l'airbag antiglisement **3** (pour la version trois portes).

Les prétensionneurs servent à plaquer la ceinture contre le corps, à plaquer l'occupant sur son siège et à augmenter ainsi l'efficacité de la ceinture.



À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.

Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.

Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et airbags.

Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.

Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (suite)

Limiteur d'effort de thorax et de bassin

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.

Airbag conducteur et passager

Il équipe les places avant côté conducteur et passager.

Un marquage « Airbag » sur le volant et, suivant véhicule, la planche de bord (zone de l'airbag **A**) et une vignette en partie inférieure du pare-brise rappellent la présence de cet équipement.

Chaque système Airbag est composé de :

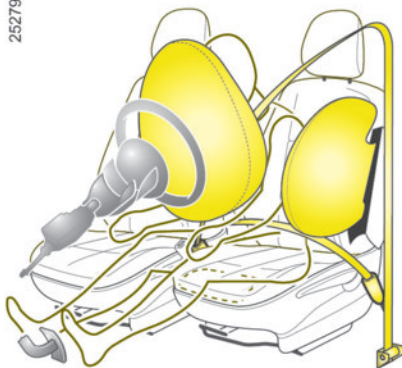
- un airbag et son générateur de gaz montés sur le volant pour le conducteur et dans la planche de bord pour le passager ;
- un boîtier électronique intelligent commun intégrant un capteur de choc et la surveillance du système commandant l'allumeur électrique du générateur de gaz ;
- un témoin de contrôle  unique au tableau de bord.



Le système d'airbag utilise un principe pyrotechnique, ce qui explique qu'à son déploiement, il produit une chaleur, libère de la fumée (ce qui n'est pas le signe d'un départ d'incendie) et génère un bruit de détonation. Le déploiement de l'airbag, qui doit être immédiat, peut provoquer des blessures à la surface de la peau ou autres désagréments.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (suite)

25279

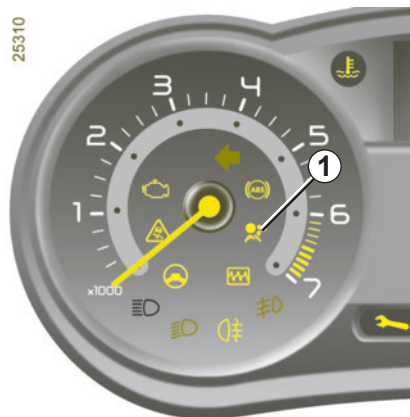


Fonctionnement

Le système n'est opérationnel que contact mis.

Lors d'un choc violent de type **frontal**, les airbags se gonflent rapidement, permettant ainsi d'amortir l'impact de la tête et du thorax du conducteur sur le volant et du passager sur la planche de bord ; puis ils se dégonflent immédiatement après le choc afin d'éviter toute entrave pour quitter le véhicule.

25310

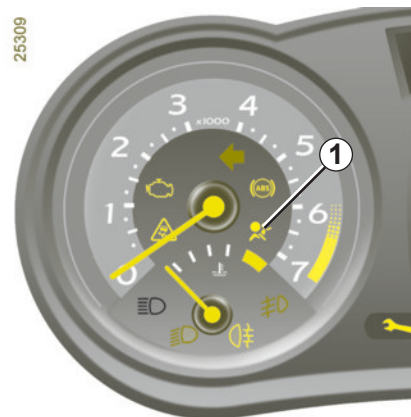


Particularité de l'airbag frontal

Suivant la violence du choc, celui-ci possède deux volumes de déploiement :

- airbag « petit volume », c'est le premier degré de déploiement ;
- airbag « grand volume », des lanières se déchirent de manière à libérer un volume plus important du sac (cas de chocs plus violents).

25309



Anomalies de fonctionnement

Le témoin 1  s'allume au tableau de bord à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur tournant, il signale une défaillance du système.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque. Tout retard dans cette démarche peut signifier une perte dans l'efficacité de la protection.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (suite)

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



Avertissements concernant l'Airbag conducteur

- Ne modifier ni le volant, ni son coussin.
- Tout recouvrement du coussin du volant est interdit.
- Ne fixer aucun objet (épinglette, logo, montre, support de téléphone...) sur le coussin.
- Le démontage du volant est interdit (sauf pour le personnel habilité du Réseau RENAULT).
- Ne pas conduire trop près du volant : adopter une position de conduite avec les bras légèrement pliés (voir paragraphe « Réglage de la position de conduite » dans le chapitre 1). Cela assurera un espace suffisant pour un déploiement et une efficacité corrects du sac.

Avertissements concernant l'Airbag passager

- Ne pas coller ni fixer d'objets (épinglettes, logo, montre, support de téléphone...) sur la planche de bord dans la zone de l'Airbag.
- Ne rien interposer entre la planche et l'occupant (animal, parapluie, canne, paquets...).
- Ne pas poser les pieds sur la planche de bord ou le siège car ces différentes postures risquent de provoquer de graves blessures. De manière générale, maintenir éloignée toute partie du corps (genoux, mains, tête...) de la planche.
- Réactiver les airbags passager, dès que vous retirez un siège enfant, pour assurer la protection du passager en cas de choc.

Avertissement concernant l'airbag antiglisement

- Le déploiement de l'airbag antiglisement peut projeter violemment les objets éventuellement posés sur l'assise du siège.

IL EST INTERDIT D'INSTALLER UN SIÈGE ENFANT DOS À LA ROUTE SUR LE SIÈGE PASSAGER AVANT TANT QUE LES DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE PASSAGER AVANT NE SONT PAS DÉSACTIVÉS.

(Reportez-vous au paragraphe « Désactivation airbags passager avant » en chapitre 1.)

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES AUX CEINTURES ARRIÈRE

Suivant véhicule ils sont constitués de :

- **prétensionneurs de ceintures intégrés aux enrouleurs pour les ceintures latérales,**
- **limiteur d'effort.**

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

Suivant le niveau de violence du choc, deux cas sont possibles :

- seule la ceinture assure la protection ;
- le prétensionneur se déclenche pour rectifier le jeu de la ceinture.

Prétensionneurs de ceintures de sécurité arrière

Le système n'est opérationnel qu'après la mise sous contact du véhicule.

Lors d'un choc de type **frontal** important, un dispositif enroule à nouveau la ceinture, la plaquant contre le corps et augmentant ainsi son efficacité.



– À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.

– Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.

- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau RENAULT est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et airbags.
- Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à votre Représentant RENAULT pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.

Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.

DISPOSITIFS DE PROTECTION LATÉRALE

Airbags latéraux

Il s'agit d'un airbag pouvant équiper chaque siège avant et qui se déploie sur le côté du siège (côté portière) afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

Airbags rideaux

Il s'agit d'un airbag pouvant équiper chaque côté supérieur du véhicule et qui se déploie le long des vitres latérales avant et arrière afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

Un marquage sur le pare-brise et sur l'habillage près de la lunette arrière vous rappelle la présence de dispositifs complémentaires (airbags, prétensionneurs...) dans l'habitacle.



Avertissement concernant l'airbag latéral

- **Monte de housses** : les sièges équipés d'airbag nécessitent des housses spécifiques à votre véhicule. Consultez votre Représentant RENAULT pour savoir si de telles housses existent en RENAULT Boutique. L'utilisation de toute autre housse (ou de housses spécifiques à un autre véhicule) pourrait affecter le bon fonctionnement de ces airbags et porter atteinte à votre sécurité.
- Ne pas placer d'accessoire, d'objet ou même un animal entre le dossier, la portière et les habillages intérieurs. Ne pas également couvrir le dossier du siège d'objets tels que vêtements ou accessoires. Cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'airbag ou provoquer des blessures lors de son déploiement.
- Les fentes sur les dossiers avant (côté portière) correspondent à la zone de déploiement de l'airbag : il est interdit d'y introduire des objets.

Tout démontage ou toute modification du siège et des habillages intérieurs est interdit sauf par le personnel habilité du Réseau RENAULT.

DISPOSITIFS DE RETENUE COMPLÉMENTAIRES

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



L'airbag est conçu pour compléter l'action de la ceinture de sécurité, et l'airbag et la ceinture de sécurité constituent des éléments indissociables du même système de protection. Il est donc impératif de porter la ceinture de sécurité en permanence, le non port de la ceinture de sécurité exposant les occupants à des blessures aggravées en cas d'accident, et pouvant également aggraver les risques de blessures à la surface de la peau, qui sont inhérents au déploiement de l'airbag lui-même.

Le déclenchement des prétensionneurs ou des airbags en cas de retournement ou de choc arrière même violent n'est pas systématique. Des chocs sous le véhicule de type trottoirs, trous dans la chaussée, pierres... peuvent provoquer le déclenchement de ces systèmes.

- Toute intervention ou modification sur le système complet Airbag (airbag, prétensionneurs, boîtier électronique, câblage...) est **rigoureusement interdite** (sauf par le personnel qualifié du Réseau RENAULT).
- Pour préserver le bon fonctionnement et pour éviter tout déclenchement intempestif, seul le personnel qualifié du Réseau RENAULT est habilité à intervenir sur un système Airbag.
- Par mesure de sécurité, faites vérifier le système Airbag lorsque le véhicule a été l'objet d'un accident, d'un vol ou d'une tentative de vol.
- Lors du prêt ou de la revente du véhicule, informez de ces conditions le nouvel acquéreur en lui remettant la présente notice d'utilisation et d'entretien.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à votre Représentant RENAULT pour l'élimination du(des) générateur(s) de gaz.

SÉCURITÉ ENFANTS : généralités

Transport d'enfant

L'enfant, comme l'adulte, doit être assis correctement et attaché quel que soit le trajet. Vous êtes responsable des enfants que vous transportez.

L'enfant n'est pas un adulte en miniature. Il est exposé à des risques de blessures spécifiques car ses muscles et ses os sont en pleine croissance. La ceinture de sécurité seule n'est pas adaptée à son transport. Utilisez le siège enfant approprié et faites-en un usage correct.



Pour empêcher l'ouverture des portières, utilisez le dispositif « Sécurité enfants » (reportez-vous au paragraphe « Ouverture et fermeture des portes » en chapitre 1).



Un choc à 50 km/h représente une chute de 10 mètres. Ne pas attacher un enfant équivalait à le laisser jouer sur un balcon au quatrième étage sans balustrade !

Ne tenez jamais un enfant dans vos bras. En cas d'accident, vous ne le retiendrez pas même si vous êtes attachés.

Si votre véhicule a été impliqué dans un accident de la route, changez le siège enfant et faites vérifier les ceintures et les ancrages ISOFIX.

Utilisation d'un siège enfant

Le niveau de protection offert par le siège enfant dépend de sa capacité à retenir votre enfant et de son installation. Une mauvaise installation compromet la protection de l'enfant en cas de freinage brutal ou de choc.

Avant d'acheter un siège enfant, vérifiez qu'il est conforme à la réglementation du pays où vous vous trouvez et qu'il se monte dans votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque afin de connaître les sièges recommandés pour votre véhicule.

Avant de monter un siège enfant, lisez sa notice et respectez les instructions. En cas de difficultés lors de l'installation, contactez le fabricant de l'équipement. Conservez la notice avec le siège.

Montrez l'exemple en bouclant votre ceinture et apprenez à votre enfant :

- à s'attacher correctement ;
- à monter et descendre du côté opposé au trafic.

N'utilisez pas de siège enfant d'occasion ou dépourvu de notice d'utilisation.

Veillez à ce qu'aucun objet, dans ou à proximité du siège enfant, ne gêne son installation.



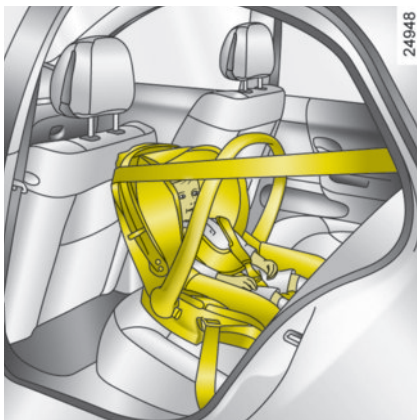
Ne laissez jamais un enfant sans surveillance dans le véhicule.

Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté. Évitez les vêtements trop épais qui introduisent du jeu avec les sangles.

Ne laissez pas votre enfant dépasser la tête ou les bras par la fenêtre.

Vérifiez que l'enfant conserve une posture correcte pendant tout le trajet, notamment lorsqu'il dort.

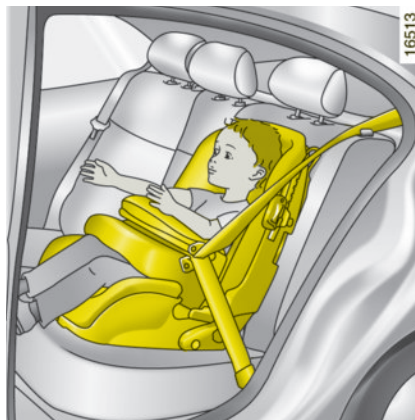
SÉCURITÉ ENFANTS : choix du siège enfant



Sièges enfants dos à la route

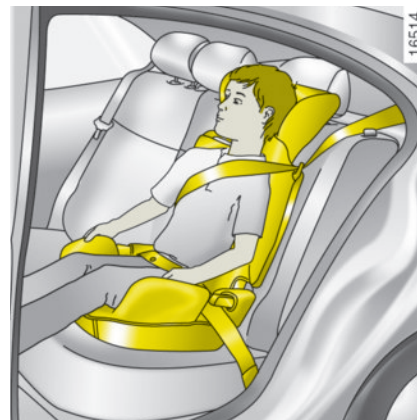
La tête du bébé est, en proportion, plus lourde que celle de l'adulte et son cou est très fragile. Transportez l'enfant le plus longtemps possible dans cette position (jusqu'à l'âge de 2 ans minimum). Elle maintient la tête et le cou.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale et changez-le dès que la tête de l'enfant dépasse de la coque.



Sièges enfant face à la route

La tête et l'abdomen des enfants sont les parties à protéger en priorité. Un siège enfant face à la route solidement fixé au véhicule réduit les risques d'impact de la tête. Transportez votre enfant dans un siège face route avec harnais ou bouclier tant que sa taille le permet. Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.



Rehausses

Dès 15 kg ou 4 ans l'enfant peut voyager sur un rehausseur qui permet d'adapter la ceinture de sécurité à sa morphologie. L'assise du rehausseur doit être munie de guides positionnant la ceinture sur les cuisses de l'enfant et non sur le ventre. Un dossier réglable en hauteur et équipé d'un guide sangle est conseillé pour placer la ceinture au milieu de l'épaule. Elle ne doit jamais être sur le cou ou sur le bras.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix de la fixation du siège enfant

Il existe deux systèmes de fixation des sièges enfant : la ceinture de sécurité ou le système ISOFIX.

Fixation par ceinture

La ceinture de sécurité doit être ajustée pour assurer sa fonction en cas de freinage brutal ou de choc.

Respectez les trajets de sangle indiqués par le fabricant du siège enfant.

Vérifiez toujours le bouclage de la ceinture de sécurité en tirant dessus puis tendez-la au maximum en appuyant sur le siège enfant.

Vérifiez le bon maintien du siège en exerçant un mouvement gauche/droite et avant/arrière : le siège doit rester solidement fixé.

Vérifiez que le siège enfant n'est pas installé de travers et qu'il ne repose pas contre une vitre.



N'utilisez pas de siège enfant qui risque de déverrouiller la ceinture qui le retient : la base du siège ne doit pas reposer sur le pêne et/ou la boucle de la ceinture de sécurité.



La ceinture de sécurité ne doit jamais être relâchée ou vrillée. Ne la faites jamais passer sous le bras ni derrière le dos.

Vérifiez que la ceinture ne soit pas endommagée par des arêtes vives. Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas normalement, elle ne peut pas protéger l'enfant. Consultez un Représentant de la marque. N'utilisez pas cette place tant que la ceinture n'est pas réparée.



Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système monté d'origine : ceintures, ISOFIX et sièges ainsi que leurs fixations.

Fixation par système ISOFIX

Les sièges enfants ISOFIX autorisés sont homologués suivant le règlement ECE-R44 dans un des trois cas suivants :

- universel ISOFIX 3 points face à la route ;
- semi-universel ISOFIX 2 points ;
- spécifique.

Pour ces deux derniers, vérifiez que votre siège enfant peut être installé en consultant la liste des véhicules compatibles.

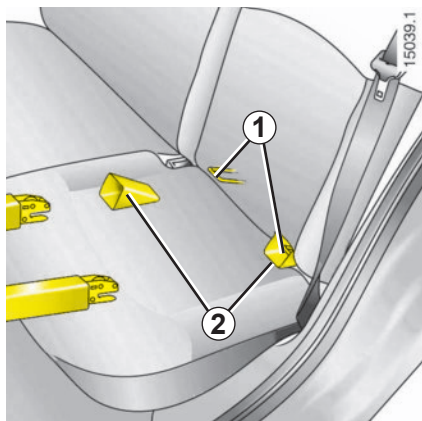
Attachez le siège enfant avec les verrous ISOFIX lorsqu'il en est équipé. Le système ISOFIX assure un montage facile, rapide et sûr.

Le système ISOFIX est constitué de 2 anneaux et, dans certains cas, d'un troisième anneau.

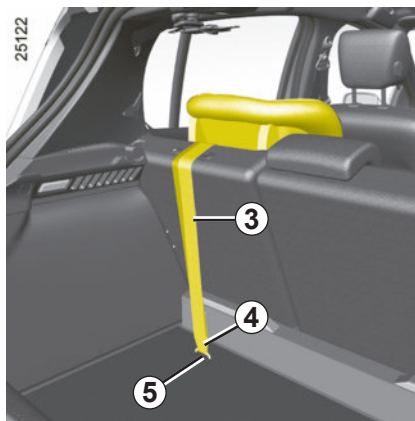


Avant d'utiliser un siège enfant ISOFIX que vous avez acquis pour un autre véhicule, assurez-vous que son installation est autorisée. Consultez la liste des véhicules pouvant recevoir le siège auprès du fabricant de l'équipement.

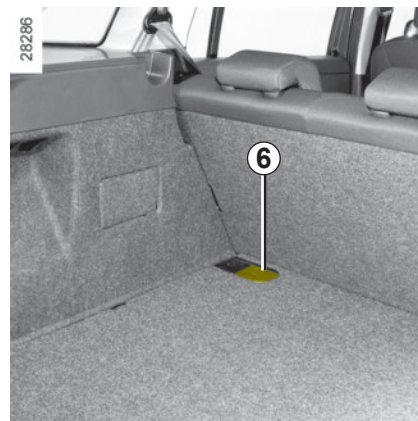
SÉCURITÉ ENFANTS : choix de la fixation du siège enfant (suite)



Les deux anneaux **1** sont situés entre le dossier et l'assise du siège et sont repérés par un marquage. Pour faciliter la mise en place et le verrouillage de votre siège enfant sur les anneaux **1**, utilisez les guides d'accès **2** du siège enfant.



Le troisième anneau est utilisé pour attacher la sangle supérieure de certains sièges enfant :



- suivant véhicule, déclipsez le cache **6** du plancher mobile puis faites passer la sangle **3**;
- fixez le crochet **4** **impérativement** sur l'anneau **5** ou sur l'anneau situé sous le cache **6** repéré par le marquage , puis tendez la sangle.



Les ancrages ISOFIX ont été exclusivement mis au point pour les sièges enfant avec système ISOFIX. Ne fixez jamais d'autres sièges enfant, ni de ceinture ou autres objets à ces ancrages.

Assurez-vous que rien ne gêne au niveau des points d'ancrage.

Si le véhicule a été impliqué dans un accident de la route, faites vérifier les ancrages ISOFIX et changez votre siège enfant.

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant

Certaines places ne sont pas autorisées à l'installation d'un siège enfant. Le schéma en page suivante vous indique où fixer un siège enfant.

Les types de siège enfant mentionnés peuvent ne pas être disponibles. Avant d'utiliser un autre siège enfant, vérifiez auprès du fabricant qu'il se monte.



Assurez-vous que le siège enfant ou les pieds de l'enfant ne gênent pas le bon verrouillage du siège avant.

Reportez-vous au paragraphe « Siège avant » en chapitre 1.

Assurez-vous que l'installation du siège enfant dans le véhicule ne risque pas de le déverrouiller de son embase.

Si vous devez enlever l'appui-tête, assurez-vous qu'il est bien rangé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

Fixez toujours le siège enfant au véhicule même non utilisé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

En place avant

Le transport d'enfant en place passager avant est spécifique à chaque pays. Consultez la législation en vigueur et suivez les indications du schéma en page suivante.

Avant d'installer un siège enfant à cette place (si autorisé) :

- baissez la ceinture de sécurité au maximum ;
- reculez le siège au maximum ;
- inclinez légèrement le dossier par rapport à la verticale (25° environ) ;
- pour les véhicules qui en sont équipés, remontez l'assise du siège au maximum.

Ne modifiez plus ces réglages après l'installation du siège enfant.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :

avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation/activation airbag passager avant » en chapitre 1).

En place arrière latérale

Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à la porte.

Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le(s) siège(s) situé(s) devant conformément à la notice du siège enfant.

Pour la sécurité de l'enfant face à la route, ne reculez pas le siège qui est devant l'enfant au-delà du milieu de glissière, n'inclinez pas trop le dossier (25° maximum) et relevez le siège le plus possible.

Vérifiez que le siège enfant face à la route est appuyé sur le dossier du siège du véhicule et que l'appui-tête du véhicule ne gêne pas.

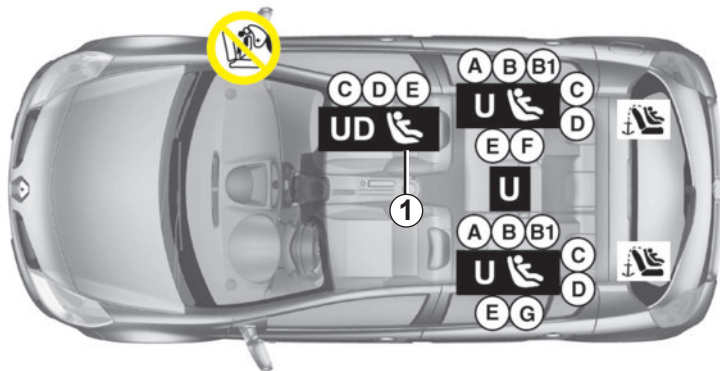
En place arrière centrale

Vérifiez que la ceinture soit adaptée à la fixation de votre siège enfant. Consultez un Représentant de la marque.



Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

SÉCURITÉ ENFANTS : visuel d'installation (version 3 et 5 portes)



28274



= Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :

avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation/activation airbag passager avant » en chapitre 1).

Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture



= Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel » ;



= Place autorisant la fixation par ceinture **uniquement** d'un **siège dos à la route** homologué « Universel ».



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX



= Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.



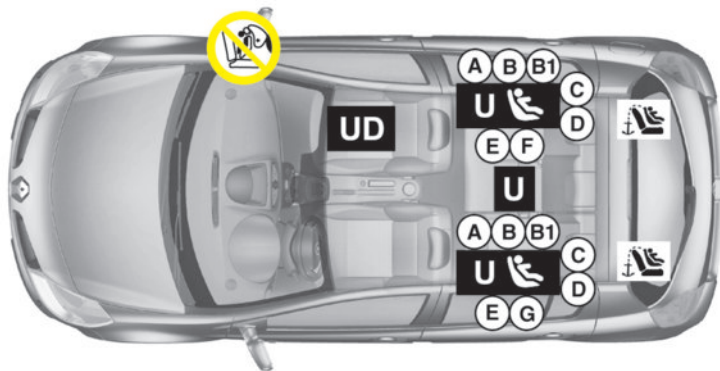
= Les places arrière sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX universel. Les ancrages sont situés dans le coffre.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- A, B et B1 : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- C : sièges dos route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- D et E : coques ou sièges dos route du groupe 0 ou 0+ (inférieur à 13 kg) ;
- F et G : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg).

1 = Seuls les véhicules trois portes sont équipés de l'ISOFIX 2 points en place passager avant.

SÉCURITÉ ENFANTS : visuel d'installation (version break)



28285



= Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :

avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation/activation airbag passager avant » en chapitre 1).

Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture



U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel » ;



UD = Place autorisant la fixation par ceinture **uniquement** d'un **siège dos à la route** homologué « Universel ».



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX



= Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.



= Les places arrière sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX universel. Les ancrages sont situés dans le coffre.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- A, B et B1 : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- C : sièges dos route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- D et E : coques ou sièges dos route du groupe 0 ou 0+ (inférieur à 13 kg) ;
- F et G : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg).

SÉCURITÉ ENFANTS : tableau d'installation (version 3 et 5 portes)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Taille du siège ISOFIX	Place avant passager (1) (2)	Places arrière latérales (6) (7)	Place arrière centrale
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	F- G	X	U - IL (3)	X
Coque/siège dos route Groupes 0, 0+ et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	C, D, E	UD - IL (6)	U - IL (4)	U (4)
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	A, B, B1	X	U - IUF - IL (5)	U (5)
Rehausseur Groupes 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg		X	U (5)	U (5)



(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation/activation airbag passager avant » en chapitre 1).

SÉCURITÉ ENFANTS : tableau d'installation (version 3 et 5 portes)

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant.

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

UD = Place autorisant la fixation par ceinture uniquement d'un siège dos à la route homologué « Universel ».

IUF/IL = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « Universel/semi-universel ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

- (2) Seul un siège enfant type dos à la route peut être installé à cette place : placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).
- (3) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.
- (4) Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le(s) siège(s) situé(s) devant conformément à la notice du siège enfant.
- (5) Siège enfant face à la route, placez le dossier du siège enfant en contact avec le dossier du véhicule. Réglez la hauteur de l'appui-tête ou enlevez-le si nécessaire. Ne reculez pas le siège situé devant l'enfant au-delà du milieu de réglage de ses glissières et n'inclinez pas son dossier au-delà de 25°.
- (6) Présence du système ISOFIX : suivant véhicule ou pays.
- (7) Assurez-vous que le siège enfant ou les pieds de l'enfant ne gênent pas le bon verrouillage du siège avant. Reportez-vous au paragraphe « Siège avant » en chapitre 1.

SÉCURITÉ ENFANTS : tableau d'installation (version break)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Taille du siège ISOFIX	Place avant passager (1) (2)	Places arrière latérales (6)	Place arrière centrale
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	F- G	X	U - IL (3)	X
Coque/siège dos route Groupe 0, 0+ et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	C, D, E	UD	U - IL (4)	U (4)
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	A, B, B1	X	U - IUF - IL (5)	U (5)
Rehausseur Groupe 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg		X	U (5)	U (5)



(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation/activation airbag passager avant » en chapitre 1).

SÉCURITÉ ENFANTS : tableau d'installation (version break)

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant.

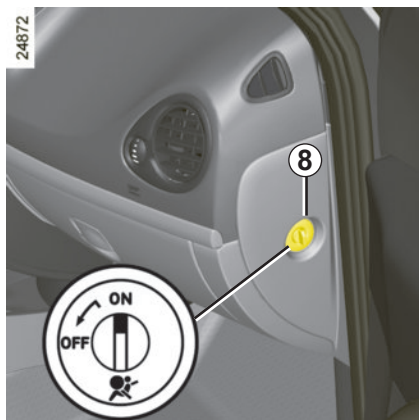
U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

UD = Place autorisant la fixation par ceinture uniquement d'un siège dos à la route homologué « Universel ».

IUF/IL = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « Universel/semi-universel ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

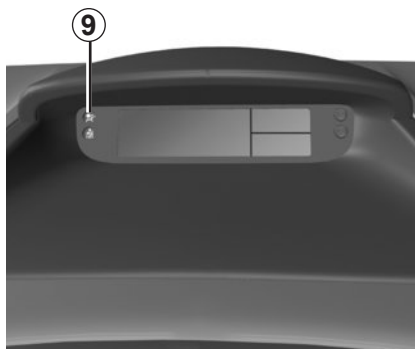
- (2) Seul un siège enfant type dos à la route peut être installé à cette place : placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).
- (3) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.
- (4) Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le(s) siège(s) situé(s) devant conformément à la notice du siège enfant.
- (5) Siège enfant face à la route, placez le dossier du siège enfant en contact avec le dossier du véhicule. Réglez la hauteur de l'appui-tête ou enlevez-le si nécessaire. Ne reculez pas le siège situé devant l'enfant au-delà du milieu de réglage de ses glissières et n'inclinez pas son dossier au-delà de 25°.
- (6) Présence du système ISOFIX : suivant véhicule ou pays.

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation / activation airbag passager avant



Désactivation des airbags passager avant (pour les véhicules qui en sont équipés)

Pour pouvoir installer un siège enfant sur le siège passager avant, vous devez **impérativement** désactiver les dispositifs complémentaires à la ceinture de sécurité passager avant.



Pour désactiver les airbags : véhicule à l'arrêt, contact non mis, poussez et tournez le verrou **8** sur la position **OFF**.

Contact mis, vérifiez **impérativement** que le témoin **9, AIRBAG OFF**, est bien allumé sur l'afficheur central et, suivant véhicule, que le message « airbag passager désactivé » s'affiche.

Ce voyant reste allumé en permanence pour vous confirmer que vous pouvez installer un siège enfant.



L'activation ou la désactivation de l'airbag passager doit se faire **véhicule à l'arrêt**.

En cas de manipulation véhicule roulant, les témoins  et  s'allument.

Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.

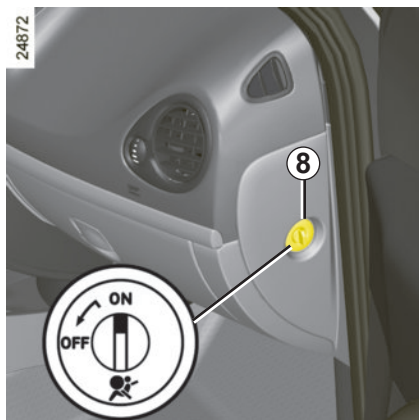


DANGER

Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, il est interdit d'installer ce siège dans cette position sauf dans le cas où le véhicule est équipé d'un dispositif de désactivation de l'airbag. Risque de blessures très graves en cas de déploiement de l'airbag.

Les marquages sur la planche de bord et le pare-soleil vous rappellent ces instructions.

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation / activation airbag passager avant (suite)



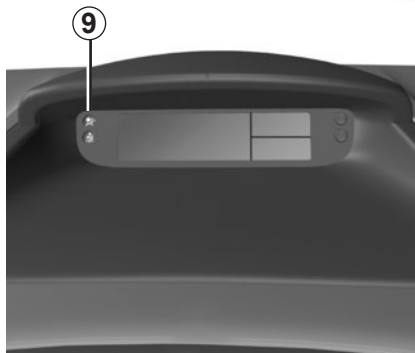
Activation des airbags passager avant

Dès que vous enlevez le siège enfant du siège passager avant, réactivez les airbags afin d'assurer la protection du passager avant en cas de choc.

Pour réactiver les airbags : véhicule à l'arrêt, contact non mis, poussez et tournez le verrou **8** sur la position **ON**.

Contact mis, vérifiez **impérativement** que le témoin **9, AIRBAG OFF**, est éteint.

Les dispositifs complémentaires à la ceinture de sécurité passager avant sont activés.



Anomalies de fonctionnement

En cas d'anomalie du système activation/désactivation d'airbags passager avant, l'installation d'un siège enfant dos à la route sur le siège avant est interdite.

L'installation de tout autre passager n'est pas recommandée.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



L'activation ou la désactivation de l'airbag passager doit se faire **véhicule à l'arrêt**.

En cas de manipulation véhicule roulant, les témoins  et  s'allument.

Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.

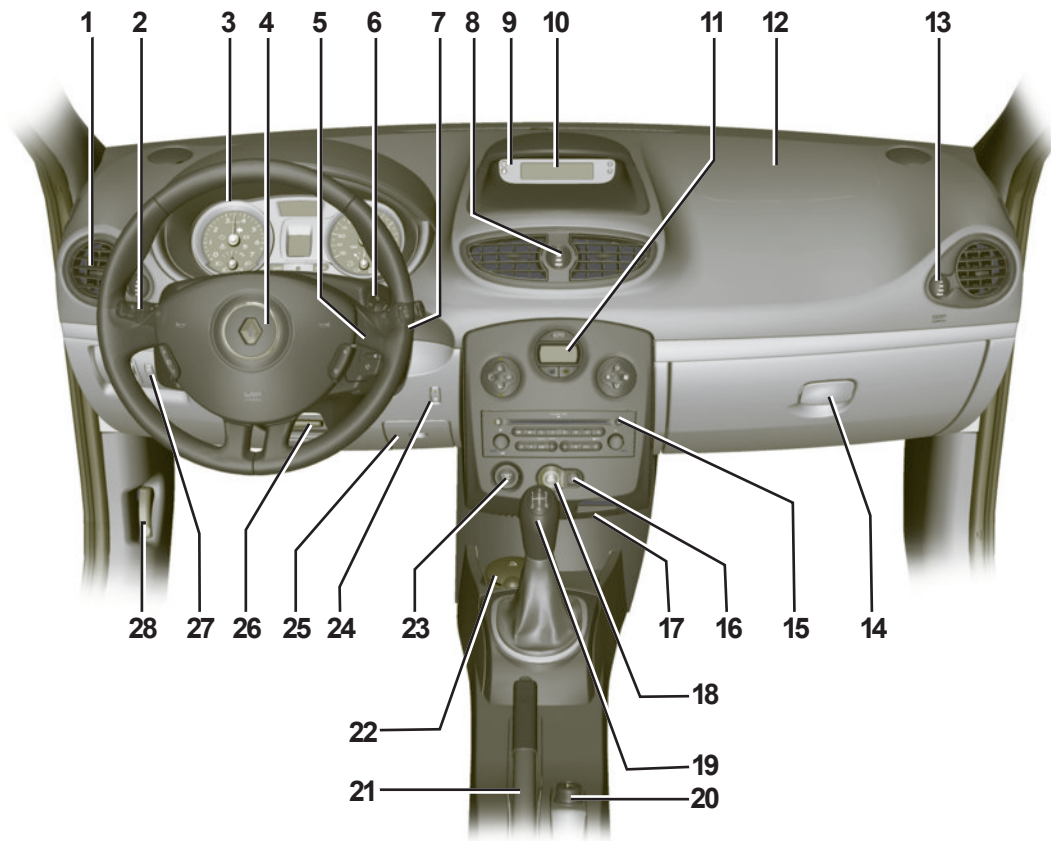


DANGER

Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, il est interdit d'installer ce siège dans cette position sauf dans le cas où le véhicule est équipé d'un dispositif de désactivation de l'airbag. Risque de blessures très graves en cas de déploiement de l'airbag.

Les marquages sur la planche de bord et le pare-soleil vous rappellent ces instructions.

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE



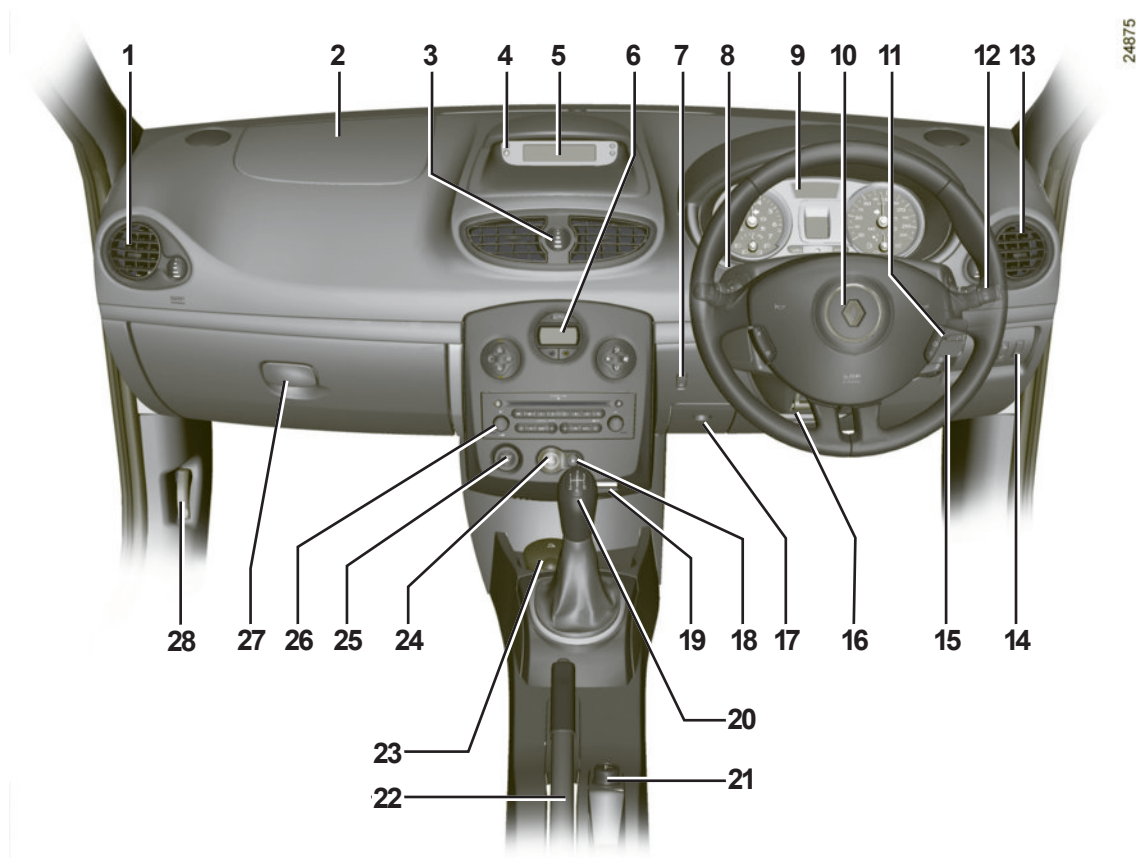
24874

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (suite)

La présence des équipements DÉPEND DE LA VERSION ET DES OPTIONS DU VÉHICULE AINSI QUE DU PAYS.

- | | | |
|---|---|--|
| <p>1 Aérateur latéral.</p> <p>2 Manette de :
– feux indicateur de direction ;
– éclairage extérieur ;
– feux de brouillard avant ;
– feux de brouillard arrière.</p> <p>3 Tableau de bord.</p> <p>4 Emplacement Airbag conducteur, avertisseur sonore, commandes de régulateur/limiteur de vitesse.</p> <p>5 – Commande à distance radio.
– Commande intégrée de téléphone mains libres.</p> <p>6 Manette de :
– essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise et de la vitre arrière ;
– défilement des informations de l'ordinateur de bord.</p> <p>7 Contacteur de démarrage (véhicule avec clé).</p> <p>8 Aérateurs centraux.</p> | <p>9 Témoins de :
– oubli bouclage ceinture conducteur ;
– désactivation de l'airbag passager avant.</p> <p>10 Affichage, suivant véhicule, de l'heure, de la température, des informations radio, du système de navigation...</p> <p>11 Commandes de chauffage ou de climatisation.</p> <p>12 Emplacement Airbag passager.</p> <p>13 Aérateur latéral.</p> <p>14 Boîte à gants.</p> <p>15 Emplacement pour radio, système de navigation...</p> <p>16 Contacteur de condamnation électrique des portes.</p> <p>17 Lecteur de carte RENAULT (véhicule avec carte RENAULT).</p> <p>18 Contacteur de feux de détresse.</p> | <p>19 Levier de vitesses.</p> <p>20 Allume-cigares.</p> <p>21 Frein à main.</p> <p>22 Emplacements pour porte-gobelet, cendrier...</p> <p>23 Commande de démarrage ou arrêt du moteur (véhicule avec carte RENAULT).</p> <p>24 Commande de l'aide au parking.</p> <p>25 Compartiment à fusibles.</p> <p>26 Commande de réglage en hauteur de la colonne de direction.</p> <p>27 Commande de :
– régulateur et limiteur de vitesse ;
– système antipatinage et ESP ;
– réglage électrique de la hauteur des feux avant ;
– rhéostat d'éclairage tableau de bord.</p> <p>28 Commande d'ouverture du capot.</p> |
|---|---|--|

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À DROITE



POSTE DE CONDUITE DIRECTION À DROITE (suite)

La présence des équipements DÉPEND DE LA VERSION ET DES OPTIONS DU VÉHICULE AINSI QUE DU PAYS.

- | | | |
|--|---|---|
| <p>1 Aérateur latéral.</p> <p>2 Emplacement Airbag passager.</p> <p>3 Aérateurs centraux.</p> <p>4 Témoins de :
– oubli bouclage ceinture conducteur ;
– désactivation de l'airbag passager avant.</p> <p>5 Affichage, suivant véhicule, de l'heure, de la température, des informations radio, du système de navigation...</p> <p>6 Commandes de chauffage ou de climatisation.</p> <p>7 Commande de l'aide au parking.</p> <p>8 Manette de :
– feux indicateur de direction ;
– éclairage extérieur ;
– feux de brouillard avant et arrière.</p> <p>9 Tableau de bord.</p> <p>10 Emplacement Airbag conducteur, avertisseur sonore, commandes de régulateur/limiteur de vitesse.</p> | <p>11 – Commande à distance radio.
– Commande intégrée de téléphone mains libres.</p> <p>12 Manette de :
– essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise et de la vitre arrière ;
– défilement des informations de l'ordinateur de bord.</p> <p>13 Aérateur latéral.</p> <p>14 Commande de :
– régulateur et limiteur de vitesse ;
– système antipatinage et ESP ;
– réglage électrique de la hauteur des feux avant ;
– rhéostat d'éclairage tableau de bord.</p> <p>15 Contacteur de démarrage (véhicule avec clé).</p> <p>16 Commande de réglage en hauteur de la colonne de direction.</p> <p>17 Compartiment à fusibles.</p> <p>18 Contacteur de condamnation électrique des portes.</p> | <p>19 Lecteur de carte RENAULT (véhicule avec carte RENAULT).</p> <p>20 Levier de vitesses.</p> <p>21 Allume-cigares.</p> <p>22 Frein à main.</p> <p>23 Emplacements pour porte-gobelet, cendrier...</p> <p>24 Contacteur de feux de détresse.</p> <p>25 Commande de démarrage ou arrêt du moteur (véhicule avec carte RENAULT).</p> <p>26 Emplacement pour radio, système de navigation...</p> <p>27 Boîte à gants.</p> <p>28 Commande d'ouverture du capot.</p> |
|--|---|---|

TABLEAU DE BORD : témoins lumineux

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Le témoin  vous recommande un arrêt prochain chez un Représentant de la marque.

Le témoin **STOP** vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Faites appel à un Représentant de la marque.

L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message au tableau de bord **A**.

 **Témoin des feux indicateurs de direction gauche**

 **Témoin des feux indicateurs de direction droit**

 **Témoin des feux de route**

 **Témoin des feux de croisement**

 **Témoin de feux de brouillard avant**

 **Témoin de feu de brouillard arrière**

 **Témoin antiblocage des roues**

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume en roulant, il signale une défaillance du système d'antiblocage des roues.

Le système de freinage est alors assuré comme sur un véhicule non équipé du système ABS. Consultez rapidement un Représentant de la marque.

 **Témoin système antidémarrage**

Reportez-vous au paragraphe « Système antidémarrage » en chapitre 1.

 **Témoin d'Airbag**
Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il clignote, il signale une défaillance du système.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

 **Témoin d'alerte mini carburant**

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume, ou reste allumé, faites le plein dès que possible.

 **Non utilisé**



L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord. Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.

TABLEAU DE BORD : témoins lumineux (suite)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Témoin du limiteur de vitesse et du régulateur de vitesse

Pour connaître son fonctionnement, reportez-vous en chapitre 2, paragraphe « Régulateur-limiteur de vitesse ».



Témoin d'alerte

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

Il peut s'allumer avec d'autres témoins ou messages au tableau de bord.

S'il s'allume en roulant, il recommande un arrêt prochain chez un Représentant de la marque.



Témoin d'arrêt impératif

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

Il s'allume conjointement à d'autres témoins et/ou messages, et est accompagné d'un bip sonore.

Il impose un arrêt immédiat compatible avec les conditions de circulation. Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de porte(s) ouverte(s)



Témoin d'alerte de température du liquide de refroidissement

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

- S'il clignote il indique une défaillance du système d'injection. Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque ;
- s'il s'allume fixe arrêtez-vous et laissez tourner le moteur au ralenti une ou deux minutes.

La température doit s'abaisser et le témoin s'éteindre. Sinon, arrêtez le moteur. Laissez-le refroidir avant de vérifier le liquide de refroidissement.

Faites appel à un Représentant de la marque.

TABLEAU DE BORD : témoins lumineux (suite)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Témoin d'alerte grave injection

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume sur route, il signale une défaillance du système d'injection. Arrêtez-vous immédiatement, coupez le contact et faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de défaillance électronique ou de présence d'eau dans le filtre à gazole

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume en roulant, cela peut indiquer une défaillance du calculateur d'injection ou de la boîte de vitesses automatique, ou une présence d'eau dans le gazole. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



Témoin de contrôle dynamique de conduite (E.S.P.) et système antipatinage (A.S.R.)

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

Il existe plusieurs cas d'allumage du témoin : reportez-vous aux paragraphes « Contrôle dynamique de conduite : E.S.P. » et « Système antipatinage : A.S.R. » en chapitre 2.



Témoin de pression d'huile

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume sur route, accompagné du témoin **STOP** et d'un bip sonore, arrêtez-vous impérativement et coupez le contact.

Vérifiez le niveau d'huile. Si le niveau est normal, cela provient d'une autre cause. Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de direction à assistance variable

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume en roulant, cela indique une défaillance du système, consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

TABLEAU DE BORD : témoins lumineux (suite)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Témoin de préchauffage (version diesel)

Contact mis, il doit s'allumer. Il indique que les bougies de préchauffage sont en fonctionnement.

Il s'éteint quand le préchauffage est obtenu. Le moteur peut démarrer.

Témoin de filtre à particules

Reportez-vous au paragraphe « Particularités des versions diesel avec filtre à particules » au chapitre 2.

Témoin de charge de batterie

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume sur route accompagné du témoin **STOP** et d'un bip sonore, cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique.

Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.

Témoin de contrôle du système antipollution

Pour les véhicules qui en sont équipés, il s'allume au démarrage moteur puis s'éteint.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;
- s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Reportez-vous au paragraphe « Conseils : antipollution, économies de carburant, conduite » en chapitre 2.

Témoin de serrage du frein à main et témoin détecteur d'incident sur circuit de freinage

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint dès que le frein à main est desserré.

S'il s'allume au freinage, accompagné du témoin **STOP** et d'un bip sonore, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans les circuits ou d'un incident sur le système de freinage.

Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.



Témoins liés au fonctionnement de la boîte de vitesses automatique



Reportez-vous au chapitre 2, paragraphes « Boîte de vitesses automatique » et « Boîte de vitesses Quickshift ».



TABLEAU DE BORD : afficheurs et indicateurs



Compte-tours 1 (graduations x 1 000)

Indicateur de température du liquide de refroidissement 2

En marche normale, l'aiguille doit se trouver en dessous de la zone **A**. Elle peut s'en approcher en cas d'utilisation « sévère ».

Il n'y a alerte que si le témoin **STOP** s'allume, accompagné d'un message au tableau de bord et d'un bip sonore.

Indicateur de température du liquide de refroidissement 3

Il n'y a alerte que si les témoins  et **STOP** s'allument, accompagnés d'un message au tableau de bord et d'un bip sonore.

Indicateur de niveau de carburant 4

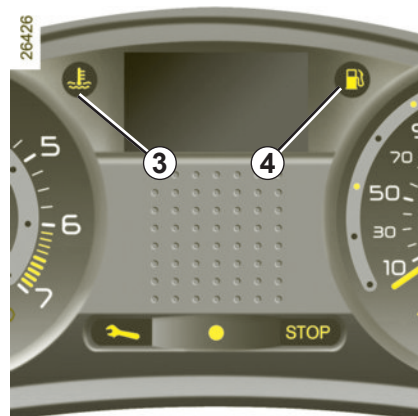
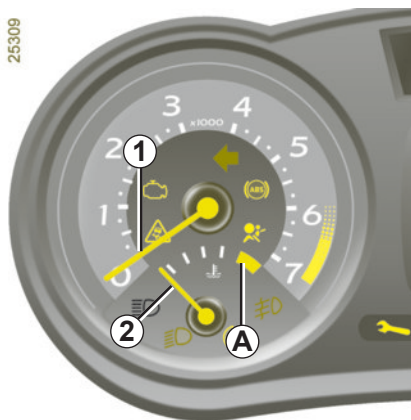


TABLEAU DE BORD : afficheurs et indicateurs (suite)



Indicateur de vitesse (km ou miles par heure) **5**

Alarme sonore de survitesse

Suivant véhicule, une alarme sonore retentit pendant environ 10 secondes toutes les 40 secondes, tant que le véhicule dépasse 120 km/h.

Alerte niveau huile moteur minimum **6**

Au démarrage moteur, et pendant 30 secondes, l'afficheur alerte sur le niveau minimum d'huile moteur. Reportez-vous au paragraphe « Niveau huile moteur » en chapitre 4.

Ordinateur de bord

Au terme des 30 secondes, l'afficheur bascule en fonction ordinateur de bord : reportez-vous au paragraphe « Ordinateur de bord » en pages suivantes.



TABLEAU DE BORD : afficheurs et indicateurs (suite)



Témoin ouvrant ou afficheur multifonction 7 (suivant véhicule)

Témoin ouvrant

Il indique lorsqu'un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé.

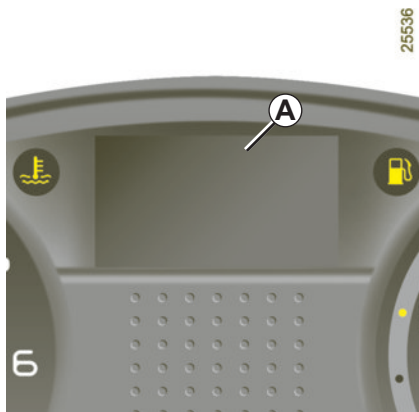
OU

Afficheur multifonction

Il indique :

- lorsqu'un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé,
- l'état de gonflage des pneumatiques (reportez-vous au paragraphe « Système de surveillance de pression des pneumatiques » en chapitre 2),
- le rapport de boîte de vitesses engagé (pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique ou Quickshift).

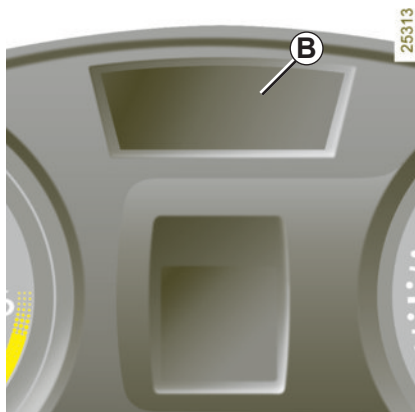
ORDINATEUR DE BORD



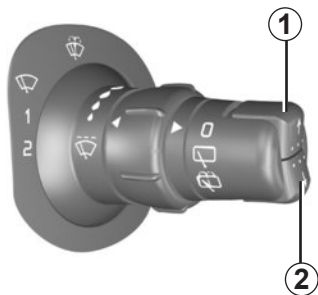
Ordinateur de bord

Il regroupe sur l'afficheur **A** ou **B** au tableau de bord (emplacement différent suivant véhicule) :

- Les messages d'information (paramètres de voyage...) ;
- Les messages d'anomalie de fonctionnement (généralement associés au témoin ) ;
- Les messages d'alerte (associés au témoin **STOP**).



ORDINATEUR DE BORD (suite)

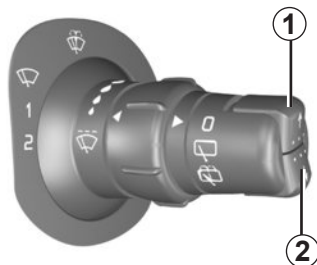


Touches de sélection de l'affichage 1 et 2

Faites défiler les informations suivantes dans l'ordre ou l'ordre inverse par appuis successifs et brefs.

- a) totalisateur général de distance parcourue ; totalisateur partiel de distance parcourue,
- b) paramètres de voyage :
 - carburant utilisé,
 - consommation moyenne,
 - consommation instantanée (suivant véhicule),
 - autonomie prévisible,
 - distance parcourue.

- c) autonomie de vidange,
- d) vitesse de consigne (limiteur de vitesse/régulateur de vitesse),
- e) journal de bord, défilement des messages d'informations et d'anomalie de fonctionnement.



24884

Touches de mise à zéro du totalisateur partiel 1 et 2

L'affichage sélectionné sur « totalisateur partiel », exercez un appui long sur la touche **1** ou **2** ou un appui long sur les touches **1** et **2** simultanément.

Touches de mise à zéro des paramètres de voyage 1 et 2

L'affichage sélectionné sur l'un des paramètres de voyage, exercez un appui long sur la touche **1** ou **2** ou sur les deux touches simultanément.

Interprétation de certaines valeurs affichées après un Top Départ

Les valeurs de consommation moyenne, autonomie, vitesse moyenne sont de plus en plus stables et significatives à mesure que la distance parcourue depuis le dernier Top Départ est importante.

Sur les premiers kilomètres parcourus après un Top Départ, vous pouvez constater :

- que l'autonomie augmente en roulant.

Ceci est normal, la consommation moyenne peut diminuer quand :

- le véhicule sort d'une phase d'accélération ;
- le moteur atteint sa température de fonctionnement (Top Départ : moteur froid) ;
- vous passez d'une circulation urbaine à une circulation routière.

- que la consommation moyenne augmente véhicule arrêté au ralenti.

Ceci est normal car le module tient compte du carburant consommé au ralenti.

Mise à zéro automatique des paramètres de voyage

La mise à zéro est automatique lors du dépassement de la capacité d'un des paramètres.

ORDINATEUR DE BORD (suite)

L’affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L’ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection d’affichage par appuis sur la touche 2		Interprétation de l’affichage sélectionné	
Afficheur A	Afficheur B		
3382.3 KM 25165	103288 KM 185.5 KM 25161	a) Totalisateur général de distance parcourue (visible en première ligne de l’afficheur B)	
332.3 KM 25166	103288 KM 185.5 KM 25161	Totalisateur partiel de distance parcourue (visible en deuxième ligne de l’afficheur B)	
13.3 L 25167	CARBURANT 13.3 L 25162	b) Paramètres de voyage Carburant consommé depuis le dernier Top Départ.	
5.9 L/100 25168	MOYENNE 5.8 L/100 25163	Consommation moyenne depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres et tenant compte de la distance parcourue et du carburant utilisé depuis le dernier Top Départ.	

ORDINATEUR DE BORD (suite)

L’affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L’ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection d’affichage par appuis sur la touche 2		Interprétation de l’affichage sélectionné
Afficheur A	Afficheur B	
5.8 L/100 25175	INSTANTANÉE 5.8 L/100 25156	Consommation instantanée Valeur affichée après avoir atteint une vitesse de 30 km/h.
335 KM 25176	AUTONOMIE 1283 KM 25164	Autonomie prévisible avec le carburant restant Cette autonomie tient compte de la consommation moyenne réalisée depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres. Quelques minutes après l’allumage du témoin d’alerte mini carburant, il n’y a plus d’affichage de l’autonomie prévisible.
183.2 KM 25160	DISTANCE 1153.2 KM 25159	Distance parcourue depuis le dernier Top Départ.
70.2 KM/H 25161	MOYENNE 101.2 KM/H 25160	Vitesse moyenne depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres.

ORDINATEUR DE BORD (suite)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection d'affichage par appui sur la touche 2		Interprétation de l'affichage sélectionné
Afficheur A	Afficheur B	
		c) Autonomie de révision Distance restant à parcourir jusqu'à la prochaine révision. Plusieurs cas se présentent : – autonomie inférieure à 1 500 km ou date de la prochaine révision prévue avant deux mois. Lorsque l'affichage sélectionné est « autonomie de vidange », le dessin  apparaît sur l'afficheur A. Le message « révision à prévoir » apparaît sur l'afficheur B. – autonomie de vidange égale à 0 km ou date de révision atteinte. Lorsque l'affichage sélectionné est « autonomie de vidange », le dessin  clignote sur l'afficheur A accompagné du témoin . Le message « faire révision » apparaît sur l'afficheur B accompagné du symbole  et du témoin . Nota : suivant véhicule, l'autonomie de révision s'adapte au style de conduite (roulage fréquent à des vitesses faibles, porte à porte, roulage prolongé au ralenti...). La distance restant à parcourir jusqu'à la prochaine révision peut donc diminuer plus vite que la distance réellement parcourue. Réinitialisation de l'afficheur après la révision L'autonomie de vidange/entretien ne doit être réinitialisée qu'après une révision conformément aux préconisations du carnet d'entretien. Si vous décidez de faire des vidanges plus rapprochées, ne réinitialisez pas cette donnée à chaque changement d'huile. Ceci pour éviter tout dépassement de périodicité de remplacement des autres pièces prévues dans le programme d'entretien. Pour réinitialiser l'autonomie de vidange/entretien, appuyez environ 10 secondes sans interruption sur l'une des touches de mise à zéro de l'affichage jusqu'à l'affichage fixe de l'autonomie de vidange.

ORDINATEUR DE BORD (suite)

L’affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L’ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection d’affichage par appuis sur la touche 2		Interprétation de l’affichage sélectionné
Afficheur A	Afficheur B	
70 KM/H	LIMITEUR 70 KM/H	d) Vitesse de consigne du régulateur-limiteur de vitesse (suivant véhicule) Reportez-vous en chapitre 2, paragraphe « Limiteur-régulateur de vitesse ».
	REGULATEUR 70KM/H	
	ECLAIRAGE AUTO DES FEUX OFF	

ORDINATEUR DE BORD (suite)

Les messages d'information

Ceux-ci peuvent soit aider dans la phase de mise en route du véhicule, soit informer d'un choix ou d'un état de conduite.

Des exemples de messages d'information sont donnés en pages suivantes.

Les messages d'anomalies de fonctionnement

Ils recommandent un arrêt prochain chez votre Représentant RENAULT pour une intervention sur votre véhicule.

Ces messages apparaissent avec le témoin .

Ils disparaissent par un appui sur la touche de sélection de l'affichage ou au bout de quelques secondes et sont mémorisés dans le journal de bord.

Le témoin  reste allumé. Des exemples de messages d'anomalie de fonctionnement sont donnés en pages suivantes.

Les messages d'alerte

Ils imposent un arrêt immédiat (compatible avec la circulation) et l'appel d'un Représentant RENAULT.

Ils apparaissent généralement avec le témoin . Des exemples de messages d'alerte sont donnés en pages suivantes.

Nota : les messages apparaissent sur l'afficheur soit isolément, soit en alternance (lorsqu'il y a plusieurs messages à afficher), ils peuvent être accompagnés d'un témoin et/ou d'un bip sonore.

ORDINATEUR DE BORD (suite)

Exemples de messages d'information

Messages	Interprétation des messages
COFFRE OUVERT 25201	« Coffre ouvert » Indique que le hayon est resté ouvert.
NIVEAU D'HUILE CORRECT 25155	« Niveau d'huile correct » Indique à la mise sous contact que le niveau d'huile est correct.
ECLAIRAGE AUTO DES FEUX OFF 25197	« Éclairage auto des feux off » Indique que la fonction d'allumage automatique des feux est désactivée.

ORDINATEUR DE BORD (suite)

Exemples de messages d'anomalie de fonctionnement

Ils s'allument conjointement au témoin  et recommandent un arrêt prochain chez votre Représentant RENAULT.

Messages	Interprétation des messages
ESP A CONTROLER 25140	« ESP à contrôler » Indique une défaillance du système ESP. Reportez-vous en chapitre 2, paragraphe « Contrôle dynamique de conduite : E.S.P. ».
FILTRE GAZOLE A PURGER 25199	« Filtre gazole à purger » Indique une présence d'eau dans le gazole. Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.
DEFAILLANCE ELECTRONIQUE 25204	« Défaillance électronique » Indique une défaillance de la gestion électronique de votre véhicule. Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.

ORDINATEUR DE BORD (suite)

Exemples de messages d'anomalie de fonctionnement

Ils s'allument conjointement au témoin  et recommandent un arrêt prochain chez votre Représentant RENAULT.

Messages	Interprétation des messages
BOITE VITESSES A CONTROLER 25200	« Boîte vitesses à contrôler » Indique qu'un défaut est survenu dans la boîte de vitesses, consultez rapidement votre Représentant RENAULT.
ECLAIRAGE AUTO A CONTROLER 25198	« Éclairage auto à contrôler » Indique une défaillance dans le fonctionnement automatique des feux, consultez votre Représentant RENAULT.
DIRECTION A CONTROLER 25191	« Direction à contrôler » Indique une défaillance dans le fonctionnement de la direction assistée.

ORDINATEUR DE BORD (suite)

Exemples de messages d'alerte

Ils s'allument conjointement au témoin **STOP** et imposent un arrêt immédiat (compatible avec la circulation).

Messages	Interprétation des messages
PANNE DE L' INJECTION 25138	« Panne de l'injection » Indique un problème grave au niveau moteur sur le véhicule.
SURCHAUFFE DU MOTEUR 25189	« Surchauffe du moteur » Indique une surchauffe du moteur du véhicule.
PANNE RECHARGE BATTERIE 25139	« Panne recharge batterie » Indique un problème dans le circuit de charge de la batterie.

ORDINATEUR DE BORD (suite)

Exemples de messages d'alerte

Ils s'allument conjointement au témoin **STOP** et imposent un arrêt immédiat (compatible avec la circulation).

Messages	Interprétation des messages
25135 PANNE DE LA DIRECTION	« Panne de la direction » Indique un problème sur la direction assistée du véhicule.
25144 BOITE VITESSES SURCHAUFFE	« Boîte vitesses surchauffe » Indique une surchauffe de la boîte de vitesses.
25136 PANNE DU FREINAGE	« Panne du freinage » Indique une défaillance du circuit de freinage
25137 PANNE PRESSION D'HUILE	« Panne pression d'huile » Indique une défaillance de pression d'huile.

VOLANT DE DIRECTION



Réglage en hauteur et en profondeur du volant

(suivant véhicule)

Tirez le levier **1** et positionnez le volant dans la position désirée ; poussez le levier au-delà du point dur pour bloquer le volant.

Assurez-vous du bon verrouillage du volant.



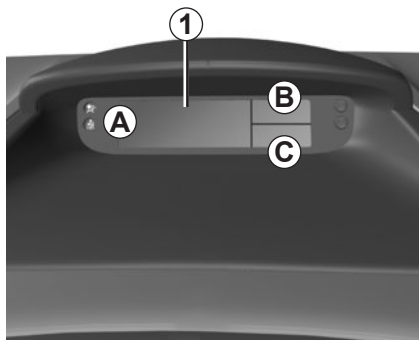
Pour des raisons de sécurité, effectuez ce réglage véhicule à l'arrêt.



Ne coupez jamais le moteur dans une descente et, de manière générale, en roulant (suppression de l'assistance).

AFFICHEURS D'INFORMATIONS

25228



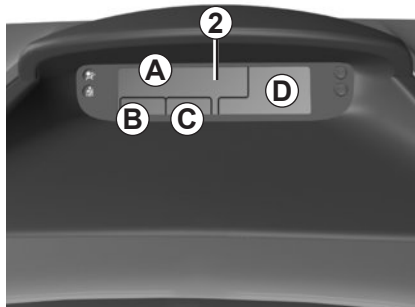
Suivant les véhicules, les afficheurs **1** ou **2** peuvent regrouper :

- la radio (zone **A**) ;
- l'heure (zone **B**) ;
- la température extérieure (zone **C**) ;
- les informations d'aide à la navigation, les informations concernant la commande de téléphone mains-libres intégrée (zone **D**).

Nota :

Sur l'afficheur **2**, la nature des informations dans les zones **A**, **B**, **C** et **D** peut varier, suivant l'équipement du véhicule.

25229



En cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé...), les valeurs affichées par la montre perdent leur sens.

Il convient d'effectuer une mise à l'heure.

Nous vous conseillons de ne pas effectuer de corrections en roulant.

Particularité :

Lorsque la température extérieure est comprise entre -3°C et $+3^{\circ}\text{C}$, les caractères $^{\circ}\text{C}$ clignotent (signalisation de risque de verglas).



Indicateur de température extérieure

La formation de verglas étant liée à l'exposition, l'hygrométrie locale et la température, l'indication de température extérieure ne peut suffire à elle seule pour détecter le verglas.

HEURE



Afficheur A

L'heure s'affiche contact mis.

Pour accéder à l'affichage **1** dédié au réglage de l'heure, appuyez sur le bouton **2** ou **3**. Attendez quelques secondes.

Les heures et les minutes clignotent, vous êtes en mode réglage, faites un appui long sur le bouton **3** pour régler les heures.

Dès que les heures clignotent, faites des appuis courts ou un appui long sur le bouton **2** pour les régler.

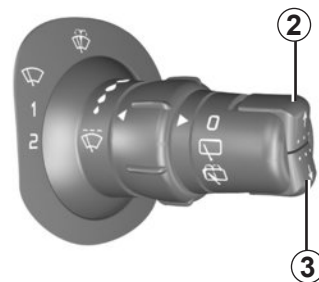


Ensuite, faites un appui long sur le bouton **3** pour valider le réglage des heures.

Les minutes clignotent : faites des appuis courts ou un appui long sur le bouton **2** pour les régler.

Réglage terminé, les heures et les minutes restent affichées fixe pendant 2 secondes : votre réglage est pris en compte.

Vous pouvez changer d'afficheur.

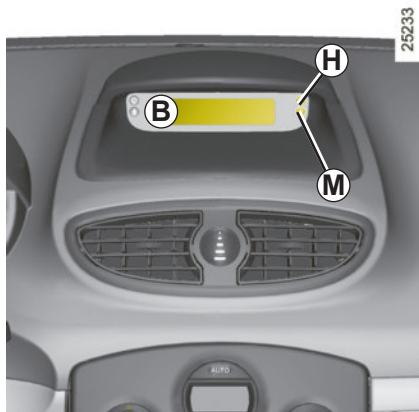


En cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé...), les valeurs affichées par la montre perdent leur sens.

Il convient d'effectuer une mise à l'heure.

Nous vous conseillons de ne pas effectuer de corrections en roulant.

HEURE (suite) ET TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE



Afficheur B

L'affichage de l'heure et/ou de la température extérieure est obtenu contact mis.

Mise à l'heure de la montre

Appuyez sur la touche :

- H** pour les heures,
- M** pour les minutes.

Indicateur de température extérieure

Particularité :

Lorsque la température extérieure est comprise entre $-3\text{ }^{\circ}\text{C}$ et $+3\text{ }^{\circ}\text{C}$, les caractères $^{\circ}\text{C}$ clignotent (signalisation de risque de verglas).



Indicateur de température extérieure

La formation de verglas étant liée à l'exposition, l'hygrométrie locale et la température, l'indication de température extérieure ne peut suffire à elle seule pour détecter le verglas.

Véhicules équipés des systèmes d'aide à la navigation, téléphones...

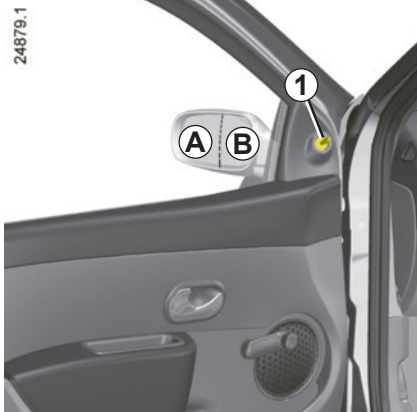
Reportez-vous à la notice spécifique de la fonction pour connaître les particularités des véhicules liées à la présence de ces équipements.

En cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé...), les valeurs affichées par la montre perdent leur sens.

Il convient d'effectuer une mise à l'heure.

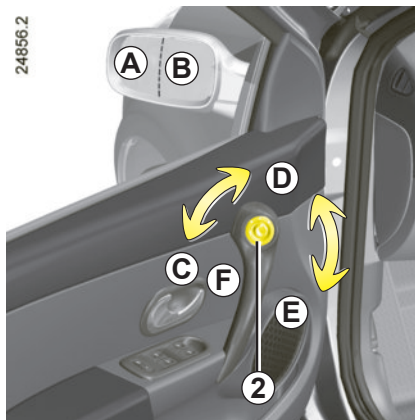
Nous vous conseillons de ne pas effectuer de corrections en roulant.

RÉTROVISEURS



Rétroviseurs extérieurs à commande manuelle

Pour orienter le rétroviseur, manœuvrez le levier **1**.



Rétroviseurs extérieurs électriques

Contact mis, manœuvrez le bouton **2** :

- position **C** pour régler le rétroviseur gauche ;
- position **E** pour régler le rétroviseur droit ;

D étant la position inactive.

Rétroviseurs dégivrants

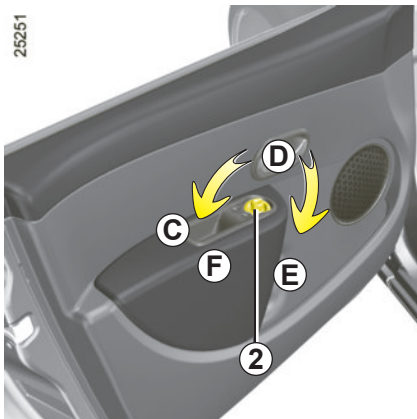
Moteur tournant, le dégivrage du miroir est assuré conjointement avec le dégivrage-désembuage de la lunette arrière.



Le miroir du rétroviseur extérieur côté conducteur peut comporter deux zones visiblement délimitées. La zone **B** correspond à ce qui est normalement vu dans un rétroviseur classique. La zone **A** permet d'accroître, pour votre sécurité, la visibilité latérale arrière.

Les objets dans la zone A apparaissent beaucoup plus éloignés qu'ils ne le sont dans la réalité.

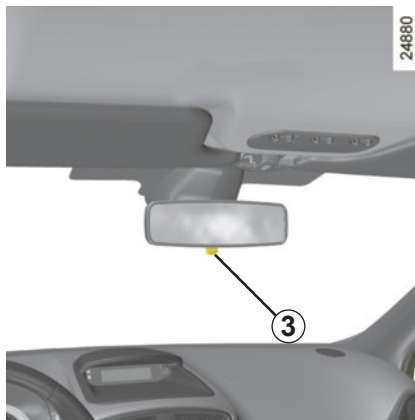
RÉTROVISEURS (suite)



Rétroviseurs rabattables

Manœuvrez le bouton **2** en position **F** : les rétroviseurs extérieurs se rabattent. Pour les remettre en position de roulage, revenez en position **C**, **D** ou **E**.

Si vous rabattez manuellement les rétroviseurs avant de les remettre en position de roulage (C, D, E), vous devez d'abord positionner la commande **2** sur **F**.



Rétroviseur intérieur

Il est orientable. En conduite de nuit, pour ne pas être ébloui par les projecteurs d'un véhicule suiveur, basculez le petit levier **3** situé derrière le rétroviseur.

AVERTISSEURS SONORES ET LUMINEUX



Avertisseur sonore

Appuyez sur le coussin du volant **A**.

Avertisseur lumineux

Pour obtenir un appel lumineux, tirez la manette **1** vers vous.



Feux indicateurs de direction

Manœuvrez la manette **1** dans le plan du volant et dans le sens où vous allez tourner le volant.

En conduite sur autoroute, les manœuvres du volant sont généralement insuffisantes pour ramener automatiquement la manette à **0**. Il existe une position intermédiaire dans laquelle vous devez maintenir la manette pendant la manœuvre.

En relâchant la manette, celle-ci revient automatiquement à **0**.



Signal « danger »

Appuyez sur le contacteur **2**.

Ce dispositif actionne simultanément les quatre feux clignotants et les répéteurs latéraux.

Il n'est à utiliser qu'en cas de danger pour avertir les autres automobilistes que vous êtes :

- contraint de vous arrêter dans un endroit anormal voire interdit ;
- dans des conditions de conduite ou de circulation particulières.

Suivant véhicule, en cas de très forte décélération volontaire, les feux de détresse peuvent s'allumer automatiquement.

Dans ce cas, vous pouvez éteindre les feux de détresse, en appuyant une fois sur le contacteur **2**.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS

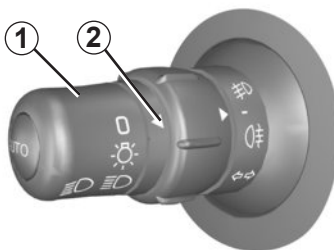


Feux de position

Tournez l'extrémité de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **2**.

Un témoin s'allume au tableau de bord.

24883



Avant de prendre la route la nuit : vérifiez le bon fonctionnement de l'équipement électrique et réglez vos projecteurs (si vous n'êtes pas dans vos conditions de charge habituelles). De manière générale, veillez à ce que les feux ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, transport d'objets pouvant les cacher).

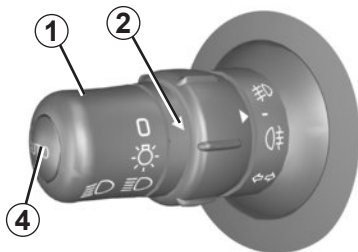


Pour régler l'intensité lumineuse du tableau de bord

Tournez la commande **3** vers le bas pour baisser l'intensité lumineuse et vers le haut pour l'augmenter.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (suite)

24883



Feux de croisement

Fonctionnement manuel

Tournez l'extrémité de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **2**.

Un témoin s'allume au tableau de bord.

Fonctionnement automatique (suivant véhicule)

Moteur tournant, les feux de croisement s'allument ou s'éteignent automatiquement en fonction de la luminosité extérieure, sans action sur la manette **1** (position **0**).

Cette fonction peut se désactiver ou se réactiver.

- **Pour l'activer** contact mis, appuyez sur le bouton **4** au moins **quatre** secondes. Un message au tableau de bord confirme cette action.
- **Pour la désactiver**, contact mis véhicule à l'arrêt, appuyez sur le bouton **4** au moins **quatre** secondes. Le message « éclairage auto des feux OFF » apparaît au tableau de bord.

Toute action sur la manette **1** est prioritaire et annule temporairement l'automatisme.

Fonction « éclairage extérieur d'accompagnement »

Cette fonction (utile par exemple pour éclairer l'ouverture d'un portail, d'un garage...) vous permet d'allumer momentanément les feux de croisement.

Contact coupé et feux éteints, tirez vers vous la manette **1** : les feux de croisement s'allument pendant environ trente secondes.

Cette action est limitée à quatre fois pour un temps d'allumage maximum de deux minutes.

Pour arrêter l'éclairage avant son arrêt automatique, faites pivoter l'extrémité de la manette **1** puis ramenez-la en position **0**.

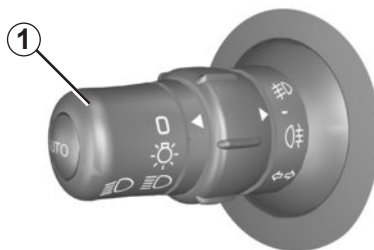
ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (suite)

Feux additionnels de virage

Suivant véhicule, lors de la prise de virage, si les feux de croisement sont allumés et sous certaines conditions de conduite (vitesse, angle du volant, en marche avant...), des feux complémentaires s'allument pour éclairer l'intérieur du virage.

Nota : sous certaines conditions d'utilisations prolongée, ce système étant prévu pour fonctionner un temps limité, il se coupe automatiquement.

24883



Feux de route

Feux de croisement allumés, tirez la manette **1** vers vous.

Lorsque les feux de route sont allumés un témoin s'allume sur le tableau de bord.

Pour revenir en position feux de croisement, tirez de nouveau la manette **1** vers vous.

Automatisme d'éclairage en feux de route

Suivant véhicule, lorsque vous passez en feux de route, les lampes des feux de croisement se relèvent pour améliorer l'éclairage.

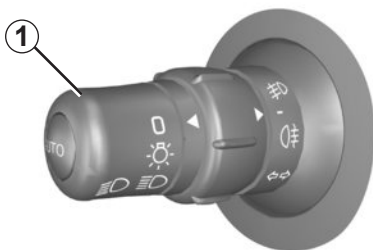
Nota : en cas d'anomalie de fonctionnement sur ce système, en feux de route, lors du retour en feux de croisement, le feu de croisement concerné s'éteint et les feux de brouillard avant s'allument

accompagnés du témoin  au tableau de bord et d'un message de défaillance.

Attention : ce mode de fonctionnement n'étant pas une condition normale de roulage, consultez votre Représentant RENAULT le plus rapidement possible.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (suite)

24883



Extinction des feux

Fonctionnement manuel

Il existe trois possibilités (suivant véhicule) :

- ramenez la manette **1** à sa position initiale ;
- les feux s'éteignent lors de l'arrêt du moteur à l'ouverture de la porte conducteur ou au verrouillage du véhicule. Dans ce cas, au démarrage moteur suivant, les feux se rallumeront dans la position de la manette **1**.
- une temporisation éteindra automatiquement l'éclairage.

Fonctionnement automatique (suivant véhicule)

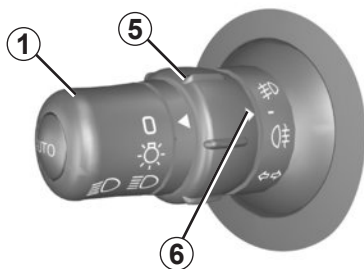
Les feux s'éteignent lors de l'arrêt moteur à l'ouverture de la porte conducteur ou au verrouillage du véhicule.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

Dans le cas où les feux ont été allumés après la coupure moteur, un bip sonore se déclenche à l'ouverture de la porte conducteur pour vous signaler que les feux sont restés allumés.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (suite)

24883



Feux de brouillard avant

Tournez l'anneau central **5** de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **6** puis relâchez.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.

N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ces feux quand il n'y a plus nécessité pour ne pas gêner les autres usagers.

Feu de brouillard arrière

Tournez l'anneau central **5** de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **6**, puis relâchez.

Le feu de brouillard ne pourra s'allumer que si les feux de croisement ou les feux de brouillard avant sont allumés.

N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ce feu quand il n'y a plus nécessité pour ne pas gêner les autres usagers.

Nota : le feu de brouillard se situe côté conducteur.

L'allumage intempestif des témoins feux de croisement, feu de brouillard avant et d'un message au tableau de bord indique une anomalie de fonctionnement de l'automatisme de l'éclairage en feu de route.

Reportez-vous au paragraphe « Automatisme d'éclairage en feux de route » en chapitre 1.

Extinction

Faites de nouveau pivoter la bague **5** pour amener le repère **6** face au symbole correspondant au feu de brouillard que vous voulez éteindre.

L'extinction de l'éclairage extérieur entraîne l'extinction des feux de brouillard avant et arrière.

Par temps de brouillard, l'allumage automatique des feux de croisement n'est pas systématique, vous devrez donc les allumer manuellement.

L'allumage des feux de brouillard reste sous le contrôle du conducteur : les témoins au tableau de bord vous informent sur leur allumage (témoin allumé) ou leur extinction (témoin éteint).

RÉGLAGE ÉLECTRIQUE DE LA HAUTEUR DES FAISCEAUX



Pour les véhicules qui en sont équipés, la commande **A** permet de corriger la hauteur des faisceaux en fonction de la charge.

Tournez la commande **A** vers le bas pour baisser les projecteurs et vers le haut pour les lever.

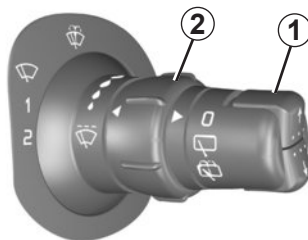
	Exemples de position de réglage de la commande A en fonction de la charge		
	Toutes versions sauf Société et Break	Société	Break
Conducteur seul	0	0	0
Conducteur avec un passager à l'avant	1	1	0
Conducteur avec un passager à l'avant et un passager à l'arrière	1	—	1
Conducteur avec un passager à l'avant, deux ou trois passagers à l'arrière, avec ou sans bagages	2	—	2
Conducteur avec bagages ou chargement atteignant la masse autorisée en charge	3	3	3

ESSUIE-VITRE/LAVE-VITRE AVANT



Contact mis, manœuvrez la manette **1**

- **A arrêt.**
- **B balayage intermittent**
Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes. Il est possible de modifier le temps entre les balayages en tournant l'anneau **2**.
- **C balayage continu lent.**
- **D balayage continu rapide.**



Particularité

En roulage, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage. D'une vitesse continue rapide vous passez à une vitesse continue lente.

Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine.

Toute action sur la manette **1** est prioritaire et annule cet automatisme.

Véhicules avec fonction essuyage automatique

Moteur tournant, manœuvrez la manette **1**

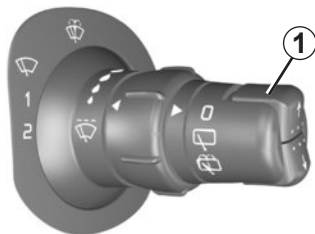
- **A arrêt.**
- **B fonction essuyage automatique**
Cette position sélectionnée, le système détecte la présence d'eau sur le pare-brise et déclenche des balayages à la vitesse d'essuyage adaptée.
Il est possible d'en modifier la sensibilité en tournant l'anneau **2**.
- **C balayage continu lent.**
- **D balayage continu rapide.**



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essui-vitres est en position **A** (arrêt).

Risque de blessures.

ESSUIE-VITRE/LAVE-VITRE AVANT (suite)



Lave-vitre, lave-projecteurs

(suivant véhicule)

Contact mis, tirez la manette **1** vers vous.

– Projecteurs éteints

Un appui bref déclenche un aller-retour de l'essuie-vitre.

Un appui prolongé déclenche trois aller-retour suivis d'un dernier aller-retour après quelques secondes.

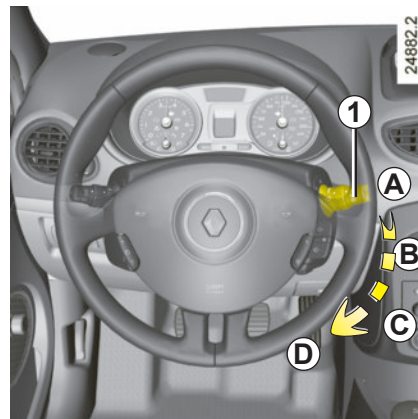
– Projecteurs allumés

Vous actionnez également en même temps le dispositif de lave-projecteurs.

Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitres ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).

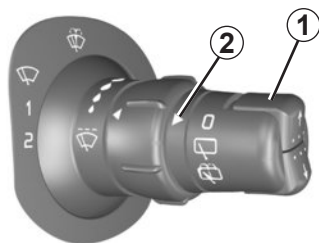
Surveillez l'état de ces balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Si vous coupez le contact moteur avant d'avoir arrêté l'essuie-vitre (position **A**) les balais s'arrêteront en position de repos.



Avant le lavage du véhicule, ramenez la manette en position **A** (arrêt) pour éviter notamment les risques de détérioration des balais lors du déclenchement de l'essuyage automatique.

ESSUIE-VITRE/LAVE-VITRE ARRIÈRE



Essuie-vitre arrière à cadencement en fonction de la vitesse

Contact mis, pivotez l'extrémité de la manette **1** jusqu'à amener le point de repère **2** en face du symbole.

La fréquence de balayage varie en fonction de la vitesse.



Essuie-lave vitre arrière

Contact mis, faites pivoter l'extrémité de la manette **1** jusqu'à amener le point de repère **2** en face du symbole.

Lorsque vous relâchez la manette, elle revient en position essuie-vitre arrière.

Particularité

Si les essuie-vitres avant fonctionnent ou sont en mode automatique il se produit un balayage intermittent de l'essuie-vitre arrière lorsque vous enclenchez la marche arrière.

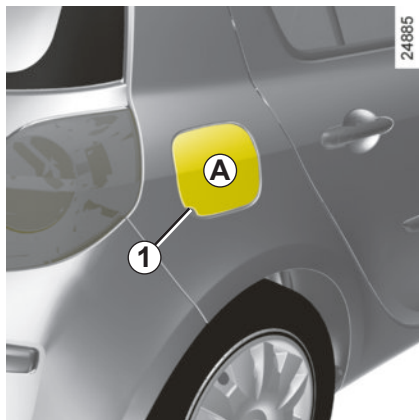
Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitres ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).

Surveillez l'état de ces balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Nettoyez régulièrement votre vitre arrière.

Avant d'utiliser l'essuie-vitre arrière, assurez-vous qu'aucun objet transporté ne gêne la course du balai.

RÉSERVOIR CARBURANT

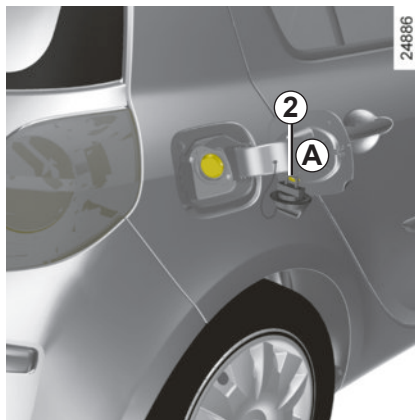


Capacité utilisable du réservoir : 55 litres environ.

Pour ouvrir la trappe à carburant **A**, passez le doigt dans la découpe **1** puis tirez la trappe.

Pour le remplissage reportez-vous au paragraphe « Remplissage carburant ».

Pendant le remplissage un porte-bouchon **2** est prévu sur le battant de trappe.



Bouchon de remplissage : il est spécifique. Si vous devez le remplacer, assurez-vous qu'il soit identique au bouchon d'origine.

Adressez-vous à votre Représentant RENAULT.

Ne manœuvrez pas le bouchon à proximité d'une flamme ou d'une source de chaleur.

Ne lavez pas la zone de remplissage au nettoyeur haute pression.

Qualité du carburant

Utilisez un carburant de bonne qualité respectant les normes en vigueur particulières à chaque pays.

Version diesel

Utilisez **impérativement** du gazole conforme aux indications portées sur l'étiquette située à l'intérieur de la trappe à carburant **A**.

Lors du remplissage du réservoir, veillez à ce qu'il ne puisse y avoir de pénétration accidentelle d'eau. Le système d'obturation et son pourtour doivent être exempts de poussières.



Ne mélangez pas d'essence (sans plomb ou E85) au gazole, même en faible quantité.

N'utilisez pas de carburant à base d'éthanol si votre véhicule n'y est pas adapté.

RÉSERVOIR CARBURANT (suite)

Version essence

Utilisez **impérativement** de l'essence sans plomb. L'indice d'octane (RON) doit être conforme aux indications portées sur l'étiquette située dans la trappe à carburant **A**. Reportez-vous aux « Caractéristiques moteurs » en chapitre 6.

Particularités des véhicules fonctionnant au carburant à base d'éthanol

Utilisez **impérativement** de l'essence sans plomb ou un carburant contenant au maximum 85 % d'éthanol (E85).

Il est conseillé, pour améliorer le démarrage du moteur par grand froid, d'utiliser de l'essence sans plomb ou, pour les véhicules qui en sont équipés, d'utiliser le réchauffeur intégré au moteur.

Dans ce cas, branchez l'embout spécifique de la rallonge fournie dans la prise intégrée à la calandre et l'autre embout dans une prise **220V** pendant au moins 6 heures avant un démarrage.

Nota : lors de l'utilisation de carburant à base d'éthanol, vous pouvez constater une surconsommation.

Remplissage carburant

Versions essence

L'utilisation d'essence au plomb endommagerait les dispositifs de dépollution et pourrait aboutir à une perte de la garantie.

Afin d'empêcher un remplissage avec de l'essence plombée, la goulotte de remplissage du réservoir d'essence comporte un étranglement muni d'un système de sécurité qui ne **permet d'utiliser qu'un pistolet distribuant de l'essence sans plomb** (à la pompe).

- Introduisez le pistolet de manière à repousser le clapet et poursuivez jusqu'à amener le pistolet **en butée** avant de le déclencher pour remplir le réservoir, (risque d'éclaboussures).
- Maintenez-le dans cette position pendant toute l'opération de remplissage.

Versions essence et diesel

À la suite du premier arrêt automatique en fin de remplissage, il est possible de faire au maximum deux autres déclenchements afin de préserver un volume d'expansion.

Odeur persistante de carburant

En cas d'apparition d'une odeur persistante de carburant, veuillez :

- procéder à l'arrêt du véhicule compatible avec les conditions de circulation et couper le contact ;
- enclencher le signal de détresse, faire descendre tous les occupants du véhicule et les tenir éloignés de la zone de circulation ;
- ne pas intervenir et ne pas redémarrer avant inspection du véhicule par le personnel qualifié du Réseau RENAULT.



Toute intervention ou modification sur le système d'alimentation carburant (boîtiers électroniques, câblages, circuit carburant, injecteur, capots de protection...) est rigoureusement interdite en raison des risques qu'elle peut présenter pour votre sécurité (sauf par le personnel qualifié du Réseau RENAULT).



Chapitre 2 : La conduite

(conseils d'utilisation liés à l'économie et à l'environnement)

Rodage	2.2
Contacteur de démarrage	2.3
Démarrage - Arrêt moteur avec la clé/télécommande	2.4
Démarrage - Arrêt moteur avec la carte RENAULT	2.5
Particularités des versions essence	2.9
Particularités des versions diesel	2.10
Particularités des versions diesel avec filtre à particules	2.11
Levier de vitesses/Direction assistée	2.12
Frein à main	2.13
Conseils : antipollution, économies de carburant, conduite	2.14
Environnement	2.17
Système de surveillance de pression des pneus	2.18
Système antiblocage des roues : ABS	2.21
Contrôle dynamique de conduite : E.S.P.	2.23
Système antipatinage : A.S.R.	2.25
Assistance au freinage d'urgence	2.27
Limiteur de vitesse	2.28
Régulateur de vitesse	2.31
Boîte de vitesses automatique	2.35
Boîte de vitesses Quickshift	2.40
Aide au parking	2.45

RODAGE

Version essence

Jusqu'à **1 000 km**, ne dépassez pas 130 km/h sur le rapport le plus élevé ou 3 000 à 3 500 tr/mn.

Après 1 000 km, vous pouvez utiliser votre véhicule sans limitation, mais ce n'est pas avant 3 000 km qu'il donnera toutes ses performances.

Périodicité des révisions : reportez-vous au carnet d'entretien du véhicule.

Version diesel

Jusqu'à **1 500 km**, ne dépassez pas 2 500 tr/mn. Après ce kilométrage vous pourrez rouler plus vite mais ce n'est pas avant 6 000 km environ que votre véhicule donnera toutes ses performances.

Pendant la période de rodage, n'accélérez pas fortement tant que le moteur est froid, ne faites pas non plus tourner trop vite le moteur.

Périodicité des révisions : reportez-vous au carnet d'entretien du véhicule.

CONTACTEUR DE DÉMARRAGE : véhicule avec clé



Position « Stop et blocage de direction » S

Pour verrouiller, retirez la clé et tournez le volant jusqu'au verrouillage de la direction.

Pour déverrouiller, manœuvrez légèrement clé et volant.

Position « Accessoires » A

Contact coupé, les accessoires éventuels (radio...) continuent de fonctionner.

Position « Marche » M

Le contact est mis.

Position « Démarrage » D

Si le moteur ne démarre pas, il faut ramener la clé en arrière avant d'actionner à nouveau le démarreur. Lâchez la clé dès que le moteur démarre.

Nota : en version diesel, il peut se passer quelques secondes entre l'action sur la clé et le démarrage du moteur pour permettre le préchauffage du moteur.

Particularité des véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique

Avant de démarrer, positionnez le levier en position **N** ou **P**.

Particularité des véhicules équipés d'une boîte de vitesses Quickshift

Appuyez sur la pédale de frein levier en position **N**.

Nota :

Si un autre rapport que le neutre est affiché, celui-ci clignote, le démarrage ne sera possible que si vous appuyez sur la pédale de frein, en maintenant la clé en position démarrage.

DÉMARRAGE/ARRÊT MOTEUR : véhicule avec clé

Démarrage du moteur

Injection essence

Moteur froid ou chaud

- Actionnez le démarreur **sans accélérer**.
- Relâchez la clé dès le démarrage du moteur.



Injection diesel

Moteur froid ou tiède

- Amenez la clé jusqu'à la position « Démarrage » **D sans accélérer**.
- Relâchez la clé dès le démarrage du moteur.

Nota : il peut se passer quelques secondes entre l'action sur la clé et le démarrage du moteur pour permettre le préchauffage du moteur.

Arrêt du moteur

Moteur au ralenti, ramenez la clé en position « Stop ».

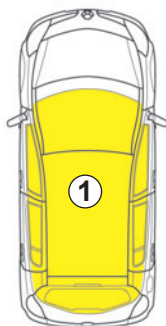


Ne quittez jamais votre véhicule clé sur le contact et en y laissant un enfant (ou un animal). En effet celui-ci pourrait faire démarrer le moteur ou faire fonctionner des équipements électriques, par exemple lève-vitres, et risque de se coincer une partie du corps (cou, bras, main...). Risque de blessures graves.

Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels que airbags, prétensionneurs.

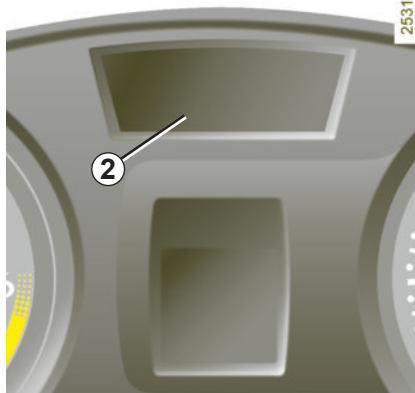
Le retrait de la clé entraîne le blocage de la direction.

DÉMARRAGE MOTEUR : véhicule avec carte RENAULT



Carte RENAULT

La carte doit être dans la zone de détection **1** (habitacle et coffre hormis certaines zones en hauteur telles que pare-soleil, porte-lunettes, partie supérieure de la planche de bord...) ou dans le lecteur de carte **4**.



Conditions de démarrage

Suivez les instructions de démarrage au tableau de bord **2** décrivant les conditions suivantes :

pour démarrer, appuyez sur la pédale de frein ou d'embrayage (l'appui sur la pédale doit se faire pendant toute la durée du démarrage) et appuyez sur le bouton **3**.

Si une vitesse est engagée, seul l'appui sur la pédale d'embrayage permettra le démarrage.

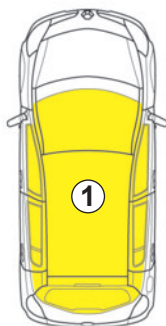


Ne quittez jamais votre véhicule, carte Renault à l'intérieur en y laissant un enfant (ou un animal), même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur.

Risque de blessures graves.

DÉMARRAGE MOTEUR : véhicule avec carte RENAULT (suite)



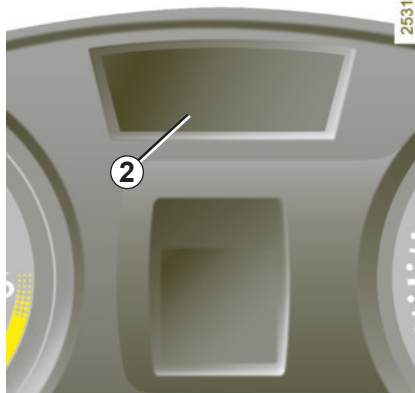
24888

Démarrage véhicules à boîte de vitesses automatique

Appuyez sur la pédale de frein levier en position **N** ou **P**.

Pour tous les véhicules :

- si l'une des conditions de démarrage n'est pas appliquée, les messages : « appuyez sur frein + start », « mettre sur **P** » ou « mettre au point mort » s'affichent au tableau de bord **2** ;



25313

- dans certains cas, il sera nécessaire de manœuvrer le volant tout en appuyant sur le bouton de démarrage **3** pour aider au déverrouillage de la colonne de direction, un message au tableau de bord **2** vous en avertit.



Ne quittez jamais votre véhicule, carte Renault à l'intérieur en y laissant un enfant (ou un animal), même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur.

Risque de blessures graves.



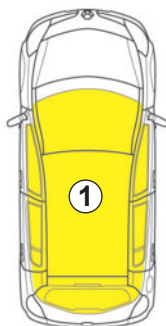
24860.2

Démarrage véhicules à boîte de vitesses Quickshift

Appuyez sur la pédale de frein levier en position **N**.

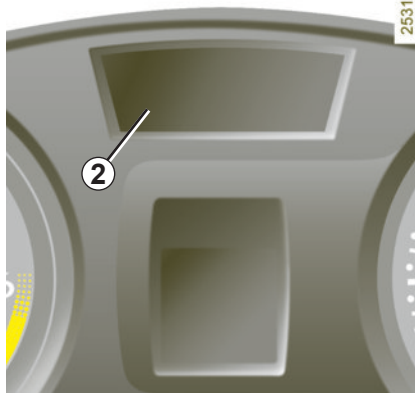
Nota : si un autre rapport que le neutre est affiché, celui-ci clignote, le démarrage ne sera possible que si vous appuyez sur la pédale de frein, la carte RENAULT dans la zone de détection **1** ou dans le lecteur de carte **4**.

DÉMARRAGE MOTEUR : véhicule avec carte RENAULT (suite)



Fonction accessoires

Pour disposer de certaines fonctions moteur à l'arrêt (radio, navigation...), appuyez sur le bouton **3** sans appuyer sur les pédales, carte RENAULT dans la zone de détection **1** ou dans le lecteur de carte **4**.



Démarrage coffre ouvert

Insérez la carte dans le lecteur de carte **4** si vous désirez démarrer le moteur avec le coffre ouvert.

Anomalie de fonctionnement

Dans certains cas, la carte RENAULT peut ne pas fonctionner :

- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques ;
- utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte (téléphone portable, jeux vidéo...);



- usure de la pile de la carte RENAULT, batterie déchargée...

Les messages « carte non détectée » puis « insérer la carte » apparaissent au tableau de bord **2**.

Déplacez la carte RENAULT ou insérez-la jusqu'en butée dans le lecteur de carte **4**.

ARRÊT MOTEUR : véhicule avec carte RENAULT

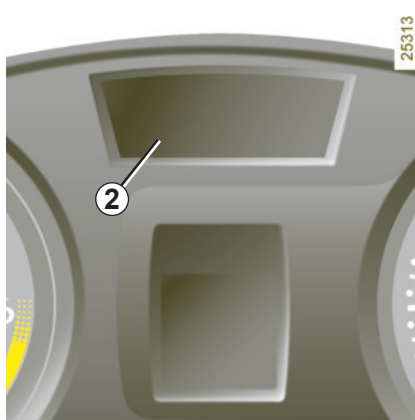


Conditions d'arrêt du moteur

Avant d'arrêter votre moteur, assurez-vous d'être toujours en possession de votre carte.

Véhicule arrêté, appuyez sur le bouton 3.

Si la carte n'est plus dans la zone de détection après une première impulsion, les messages « arrêt moteur à confirmer », puis « appuyez deux fois sur STOP » apparaissent au tableau de bord 2.



Pour confirmer l'arrêt moteur, appuyez deux fois sur le bouton 3.

La direction se verrouille. Vérifiez son bon verrouillage.

Moteur arrêté, les accessoires (radio, climatisation...) utilisés à ce moment continuent de fonctionner pendant quelques minutes.

À l'ouverture de la porte conducteur, les accessoires s'arrêtent de fonctionner.



Lorsque vous quittez votre véhicule, en particulier avec la carte RENAULT sur vous, **assurez-vous que le moteur est bien arrêté.**



Ne quittez jamais votre véhicule, carte RENAULT à l'intérieur, en y laissant un enfant (ou un animal).

En effet, celui-ci pourrait faire démarrer le véhicule ou faire fonctionner des équipements électriques (lève-vitres...) et risquerait de se coincer une partie du corps (cou, bras, main...). Risque de blessures graves.

Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule. L'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels que airbags, prétensionneurs.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS ESSENCE

Des conditions de fonctionnement de votre véhicule telles que :

- roulage prolongé avec témoin mini carburant allumé,
- utilisation d'essence plombée,
- utilisation d'additifs pour lubrifiants ou carburant non agréés RENAULT.

Ou des anomalies de fonctionnement telles que :

- allumage défectueux ou panne d'essence ou bougie débranchée se traduisant par des ratés d'allumage et des à-coups au cours de la conduite,

- perte de puissance,

provoquent un échauffement excessif du pot catalytique, en diminuent l'efficacité, **peuvent amener sa destruction et entraîner des dommages thermiques sur le véhicule.**

Si vous constatez les anomalies de fonctionnement ci-dessus, faites effectuer par votre Représentant RENAULT les réparations nécessaires au plus vite.

En présentant régulièrement votre véhicule à votre Représentant RENAULT suivant les périodicités préconisées dans le carnet d'entretien, vous évitez ces incidents.

Problème de démarrage

Pour éviter d'endommager votre pot catalytique, **n'insistez pas** dans la tentative de démarrage (en utilisant votre démarreur, ou en poussant ou tirant votre véhicule) **sans avoir identifié et traité la cause de la défaillance.**

Dans le cas contraire, ne tentez plus de démarrer le moteur et faites appel à un Représentant RENAULT.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS DIESEL

Régime moteur diesel

Les moteurs diesel comportent un équipement d'injection **qui ne permet aucun dépassement de régime moteur** quelle que soit la vitesse engagée.

Panne de carburant

Après remplissage effectué à la suite de l'**épuisement complet du combustible** et à condition que la batterie soit bien chargée, vous pouvez redémarrer normalement.

Toutefois, si au bout de quelques secondes, après plusieurs tentatives, le moteur ne démarre pas, faites appel à un Représentant RENAULT.

Précautions hivernales

Pour éviter tout incident par temps de gel :

- veillez à ce que votre batterie soit toujours bien chargée,
- veillez à ne jamais laisser trop baisser le niveau de gazole dans le réservoir afin d'éviter la condensation de vapeur d'eau s'accumulant dans le fond du réservoir.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

VERSIONS DIESEL AVEC FILTRE À PARTICULES



Le témoin **1**  s'allume pour indiquer un risque de saturation du filtre.

Pour nettoyer le filtre à particules, dans les 100 km suivant l'apparition du message, roulez à une vitesse moyenne d'au moins 40 km/h compatible avec les conditions de circulation et le respect des limitations de vitesse jusqu'à extinction du témoin. Un arrêt du véhicule avant l'extinction du témoin peut vous amener à recommencer l'opération.

À titre indicatif, dans ce cas, le nettoyage dure jusqu'à 20 minutes.

Si le témoin  s'allume accompagné du message « Antipollution à contrôler », consultez rapidement votre Représentant RENAULT.

Régime moteur diesel

Les moteurs diesel comportent un équipement d'injection **qui ne permet aucun dépassement de régime moteur** quelle que soit la vitesse engagée.

En roulage, suivant la qualité du carburant utilisé, des fumées blanches peuvent exceptionnellement apparaître.

Cela est dû au nettoyage automatique du filtre à particules et est sans conséquence sur le comportement du véhicule.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

LEVIER DE VITESSES/DIRECTION ASSISTÉE



Passage en marche arrière

Véhicules à boîte de vitesses manuelle : suivez la grille dessinée sur le pomméau **1**.

Véhicules à boîte de vitesses automatique : reportez-vous au paragraphe « Boîte de vitesses automatique » en chapitre 2.

Les feux de recul s'allument dès l'enclenchement de la marche arrière, contact mis.



En cas de choc sur le sous-bassement du véhicule lors d'une marche arrière (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (déformation du train arrière).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un représentant RENAULT.

Direction assistée

Ne roulez jamais avec une batterie faiblement chargée.

Direction à assistance variable

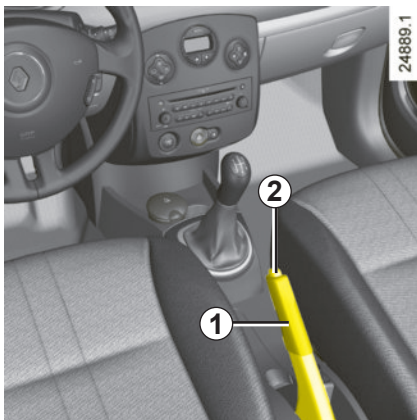
La direction à assistance variable est dotée d'un système à gestion électronique qui adapte le niveau d'assistance en fonction de la vitesse du véhicule.

La direction est plus douce en manœuvre de parking (pour plus de confort) alors que l'effort augmente progressivement avec l'accroissement de la vitesse (pour une meilleure sécurité à grande vitesse).



Ne coupez jamais le moteur dans une descente et, de manière générale, en roulant (suppression de l'assistance).

FREIN À MAIN



Pour desserrer

Tirez le levier **1** légèrement vers le haut, enfoncez le bouton **2** et ramenez le levier au plancher.

Si vous roulez avec le frein mal desserré, le témoin lumineux rouge du tableau de bord restera allumé.



Au cours du roulage, veillez à ce que le frein à main soit totalement desserré, risque de surchauffe.

Pour serrer

Tirez vers le haut. Assurez-vous que le véhicule est bien immobilisé.



Selon la pente et/ou la charge du véhicule, il peut être nécessaire d'ajouter au moins deux crans supplémentaires de serrage et d'engager une vitesse (1^{re} ou marche arrière) pour les véhicules à boîte mécanique ou la position **P** pour les boîtes automatiques.

CONSEILS : antipollution, économies de carburant, conduite

RENAULT participe activement à la réduction d'émission de gaz polluants et aux économies d'énergie. Par sa conception, ses réglages d'origine, sa consommation modérée, votre RENAULT est conforme aux réglementations antipollution en vigueur. Mais la technique ne peut pas tout. Le niveau d'émission de gaz polluants et de consommation de votre véhicule dépend aussi de vous. Veillez au bon entretien et à la bonne utilisation de votre véhicule.

Entretien

Il est important de noter que le non respect des réglementations antipollution peut conduire le propriétaire du véhicule à des poursuites. De plus, le remplacement des pièces du moteur, du système d'alimentation et de l'échappement, par des pièces autres que celles d'origine préconisées par le constructeur modifie la conformité de votre véhicule aux réglementations antipollution.

Faites effectuer chez votre Représentant RENAULT les réglages et contrôles de votre véhicule, conformément aux instructions contenues dans votre carnet d'entretien.

Il dispose de tous les moyens matériels permettant de garantir les réglages d'origine de votre véhicule.

Réglages moteur

- **allumage** : celui-ci ne nécessite aucun réglage.
- **bougies** : les conditions optimales de consommation, de rendement et de performances imposent de respecter rigoureusement les spécifications qui ont été établies par nos Bureaux d'Études.

En cas de remplacement de bougies, utilisez les marques, types et écartements spécifiés pour votre moteur. Pour cela consultez votre Représentant RENAULT.

- **ralenti** : celui-ci ne nécessite aucun réglage.
- **filtre à air, filtre à gazole** : une cartouche encrassée diminue le rendement. Il faut la remplacer.

CONSEILS : antipollution, économies de carburant, conduite (suite)

Contrôle des gaz d'échappement

Le système de contrôle des gaz d'échappement permet de détecter les anomalies de fonctionnement dans le dispositif de dépollution du véhicule.

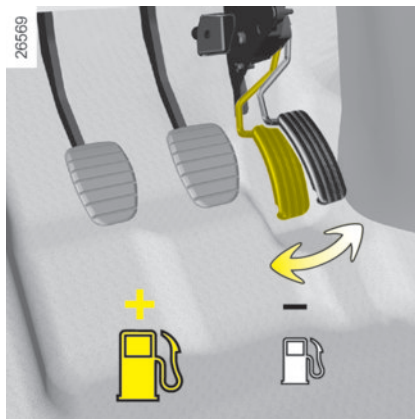
Ces anomalies peuvent entraîner des dégagements de substances nocives ou des dommages mécaniques.



Ce témoin au tableau de bord indique les éventuelles défaillances du système :

Il s'allume à la mise sous contact et s'éteint sous trois secondes.

- s'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT ;
- s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.



Conduite

- Plutôt que de faire chauffer le moteur à l'arrêt, conduisez avec ménagement jusqu'à ce qu'il ait atteint sa température normale.
- La vitesse coûte cher.
- La conduite « sportive » coûte cher : préférez-lui la conduite « en souplesse ».

- Freinez le moins possible en appréciant suffisamment à l'avance obstacle ou virage, il vous suffira de relever le pied.
- Évitez les accélérations brutales.
- Ne poussez pas le régime moteur sur les rapports intermédiaires.

Utilisez donc toujours le rapport le plus élevé possible sans toutefois fatiguer le moteur.

Sur version avec transmission automatique restez de préférence en position **D**.

- En côte, plutôt que d'essayer de maintenir votre vitesse, n'accélérez pas plus qu'en terrain plat : gardez de préférence la même position du pied sur l'accélérateur.
- Double débrayage et coup d'accélérateur avant l'arrêt du moteur sont devenus inutiles sur les véhicules modernes.
- Intempéries, routes inondées.



Ne roulez pas sur une chaussée inondée si la hauteur de l'eau dépasse le bord inférieur des jantes.

CONSEILS : antipollution, économies de carburant, conduite (suite)



Conseils d'utilisation

- L'électricité « c'est du pétrole », éteignez tout appareil électrique lorsqu'il n'est plus vraiment utile. **Mais** (sécurité d'abord), gardez vos feux allumés dès que la visibilité l'exige (voir et être vu).
- Utilisez plutôt les aérateurs. Rouler vitres ouvertes entraîne à 100 km/h : +4 % de consommation.
- Pour le trajet avec une caravane, pensez à utiliser un déflecteur agréé et n'oubliez pas de le régler.

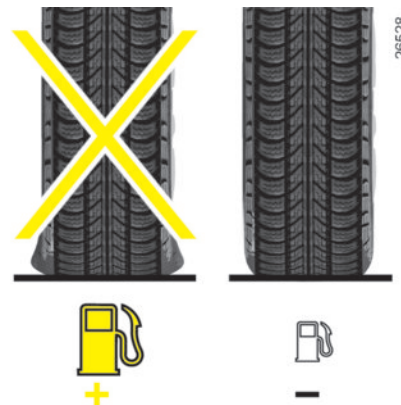
- Pour les véhicules équipés du **conditionnement d'air**, il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant son utilisation. Pour les véhicules équipés d'un conditionnement d'air sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement :

Roulez aérateurs ouverts et vitres fermées.

Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

- Évitez le plein de carburant à ras bord, cela évite tout débordement.
- Ne conservez pas une galerie de toit vide.
- Pour le transport des objets volumineux, utilisez plutôt une remorque.



- Évitez l'utilisation en « porte-à-porte », (trajets courts, entrecoupés d'arrêts prolongés), le moteur n'atteint jamais sa température idéale.

Pneumatiques

- Une pression insuffisante augmente la consommation.
- L'usage de pneumatiques non préconisés peut augmenter la consommation.

ENVIRONNEMENT

Votre véhicule a été conçu avec la volonté de respecter l'**environnement**.

Fabrication :

RENAULT a fabriqué ce véhicule dans une usine respectant les normes les plus sévères en matière d'environnement.

De plus RENAULT a mis en place un système de contrôle de tous les produits composant le véhicule.

Émissions :

Les véhicules sont équipés d'un système de dépollution incluant **le pot catalytique, la sonde lambda et le filtre à charbon actif** (ce dernier empêche le rejet à l'air libre des vapeurs d'essence en provenance du réservoir).

Pour certains véhicules diesel, ce système est complété par un **filtre à particules** permettant de réduire les émissions de particules de suies.

Recyclage :

RENAULT a mis tout son savoir-faire, pour réduire au maximum les impacts environnementaux tout au long de la vie de votre véhicule.

Ce véhicule est recyclable à plus de 95 %. Pour faciliter ce recyclage, l'extraction des fluides, la démontabilité des pièces et le choix des matières ont été considérés.

Ce véhicule intègre de nombreuses pièces en matières plastiques recyclées ou en matières renouvelables (bois, coton, caoutchouc naturel...).

Contribuez vous aussi au respect de l'environnement !

- Les pièces usées et remplacées lors de l'entretien courant de votre véhicule (batterie, filtre à huile, filtre à air, piles...) et les bidons d'huile (vide ou remplis d'huile usagée) doivent être déposés auprès des organismes spécialisés.
- Le véhicule en fin de vie doit être remis à des centres agréés afin d'assurer son recyclage.
- Dans tous les cas, respectez les lois locales.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

Ce système surveille la pression de gonflage des pneumatiques.

Les pressions doivent être ajustées à froid (reportez-vous au paragraphe « Pressions de gonflage des pneumatiques » pour en connaître les valeurs).

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2 à 0,3 bar (3 PSI)**.

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Vérifiez la pression des pneumatiques, y compris la roue de secours, une fois par mois.



24989

Principe de fonctionnement

Chaque roue (sauf la roue de secours) comporte un capteur, implanté dans la valve de gonflage **1**, qui mesure périodiquement la pression du pneumatique.

Le système informe le conducteur que les roues sont suffisamment gonflées et l'alerte en cas de pression insuffisante et en cas de fuite.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

Remplacement roue/ pneumatiques

remplacement de pneumatiques ou monte de pneumatiques hiver

Cela nécessitant des précautions particulières, nous vous conseillons de consulter votre Représentant RENAULT.

Ce système nécessite des équipements spécifiques (roues, valves...).

Consultez votre Représentant RENAULT pour connaître les accessoires compatibles avec le système : l'utilisation de tout autre accessoire pourrait affecter le bon fonctionnement du système.



Changement de roue

Le système pouvant prendre jusqu'à une heure pour une bonne prise en compte des nouvelles positions de roue, vérifiez la pression des pneumatiques après toute intervention (reportez-vous au paragraphe « Pressions de gonflage des pneumatiques » pour en connaître les valeurs).

Roue de secours

La roue de secours ne possède pas de capteur, elle n'est donc pas reconnaissable par le système.

Lorsqu'elle est montée en lieu et place d'une autre roue, le système détecte alors une anomalie de fonctionnement.

Aérosols répare-pneu

Du fait de la spécificité des valves, n'utilisez que les aérosols homologués par nos services techniques.

Reportez-vous à la notice des aérosols répare-pneu pour en connaître les conditions d'utilisation.

②



25252

Affichage

L'afficheur 2 au tableau de bord vous informe des éventuelles anomalies de gonflage (roue dégonflée, roue crevée, système hors service...).

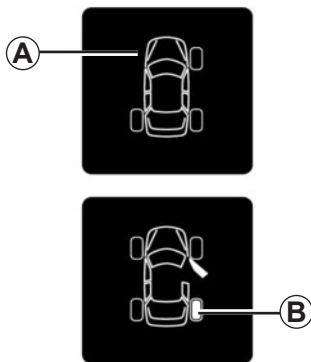
Vous trouverez, pages suivantes, le détail des différents allumages de témoins, de symboles et de messages.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

Exemples de messages pouvant apparaître sur l'afficheur

Cas particulier

Dans certaines conditions de réajustement de pression, le message d'information peut rester affiché un certain temps (1 h 45 environ après l'arrêt du véhicule).



« Pression pneus à réajuster »

Une roue **B**, qui devient pleine, signale une roue dégonflée.

Réajuster la ou les roue(s) concernée(s) à la pression adaptée (reportez-vous au tableau de pression des pneus).

« Gonfler pneus autoroute »

La pression des pneumatiques n'est pas adaptée à la vitesse de roulage. Ralentissez ou gonflez les **quatre** pneumatiques à la « pression autoroute » (reportez-vous au tableau « Pression des pneumatiques »).

« Capteurs pneus absents »

Une roue **A** qui disparaît indique une défaillance du capteur ou une absence de capteur sur cette roue (cas par exemple de la roue de secours montée sur le véhicule...).

Dans ce dernier cas, consultez un Représentant RENAULT.

« Crevaison changer roue »

Ce message est accompagné du témoin **STOP**.

Remplacez la roue **B** concernée ou faites appel à un Représentant RENAULT.

SYSTÈME ANTIBLOPAGE DES ROUES : ABS

Lors d'un freinage intensif, maîtriser la distance d'arrêt et conserver le contrôle du véhicule sont les deux objectifs essentiels. Cependant, selon la nature du sol, les conditions atmosphériques et vos réactions, les dangers liés à la perte d'adhérence existent : blocage des roues et perte de la direction. Pour éviter ces risques vous disposez du système d'antiblocage des roues (ABS).

L'apport en sécurité tient dans ce que le dispositif de régulation du freinage évite le blocage des roues, même à l'occasion d'un coup de frein violent mal dosé, et permet de garder le pouvoir de diriger le véhicule et ainsi de conserver la maîtrise de sa trajectoire. Dans ces conditions des manœuvres d'évitement d'un obstacle par contournement, tout en freinant, sont alors parfaitement possibles.

De plus ces conditions permettent d'optimiser les distances d'arrêt notamment quand l'adhérence devient précaire (sol mouillé, glissant, revêtement hétérogène).

S'il permet cette optimisation, le système ABS ne permet en aucun cas d'augmenter les performances qui sont physiquement liées aux conditions locales d'adhérence pneus-sol. Les règles de prudence habituelles doivent donc toujours être impérativement respectées (distances entre les véhicules...).

En effet, le fait de disposer de plus de sécurité ne doit pas vous inciter à prendre de plus grands risques.

Chaque mise en œuvre du dispositif se manifeste par une pulsation plus ou moins importante ressentie dans la pédale de frein. Ces manifestations sensibles vous préviendront que vous êtes à la limite de l'adhérence entre les pneumatiques et le sol et que votre conduite devra être adaptée à l'état de la chaussée.

SYSTÈME ANTIBLOPAGE DES ROUES : ABS (suite)

En cas de défaillance du dispositif ABS deux situations sont à considérer :

1 - Les témoins oranges  et  sont allumés au tableau de bord.

Votre freinage est toujours assuré mais sans antiblocage de roue. Consultez rapidement un Représentant RENAULT.

2 - Le témoin orange  et le témoin rouge  incident de frein  accompagnés de  et de **STOP** et du message « panne du freinage » sont allumés au tableau de bord.

Ceci est l'indice d'une défaillance des dispositifs de freinage et d'ABS. Votre freinage n'est que partiellement assuré. Toutefois, **il est dangereux de freiner brusquement** et ceci vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Faites appel à un Représentant RENAULT.

La modulation du freinage assurée par l'ABS est indépendante de l'effort appliqué à la pédale de frein. Ainsi, en cas d'urgence, il est recommandé d'appliquer sur la pédale une **pression forte et continue**. Il n'est pas nécessaire d'agir par pressions successives (pompage).

CONTRÔLE DYNAMIQUE DE CONDUITE : E.S.P.

Ce système aide à conserver le contrôle du véhicule dans les situations « critiques » de conduite (évitement d'un obstacle, perte d'adhérence dans un virage...), il est complété par le système « **contrôle de sous-virage** ».

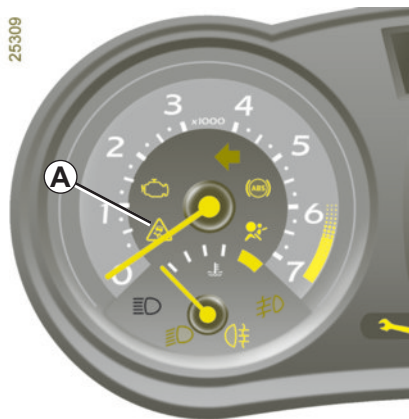


Cette fonction est une aide supplémentaire en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. **Elle ne repousse pas les limites du véhicule et ne doit pas inciter à rouler plus vite.**

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

25309



Principe de fonctionnement

Un capteur au volant permet de connaître la trajectoire de conduite voulue par le conducteur.

D'autres capteurs répartis dans le véhicule mesurent sa trajectoire réelle.

Le système compare la volonté du conducteur à la trajectoire réelle du véhicule et corrige cette dernière, si nécessaire, en agissant sur le freinage de certaines roues et/ou sur la puissance du moteur.

Lorsque la fonction E.S.P. entre en service, le témoin **A** clignote pour vous en avertir.

Si au démarrage moteur ce témoin s'allume accompagné du message « anti-patinage désactivé », manœuvrez le volant lentement, de butée à butée pour réinitialiser le système.

Contrôle de sous-virage

Ce système optimise l'action de l'E.S.P. dans le cas d'un sous-virage prononcé (perte d'adhérence du train avant).

CONTRÔLE DYNAMIQUE DE CONDUITE : E.S.P. (suite)

Inhibition de la fonction

La fonction est désactivée par appui sur le contacteur **1**, le témoin **A** s'allume pour vous en avertir.

Cette action a pour effet de désactiver également l'antipatinage : le message « antipatinage désactivé » apparaît au tableau de bord. Reportez-vous en pages suivantes, paragraphe « Système antipatinage ».

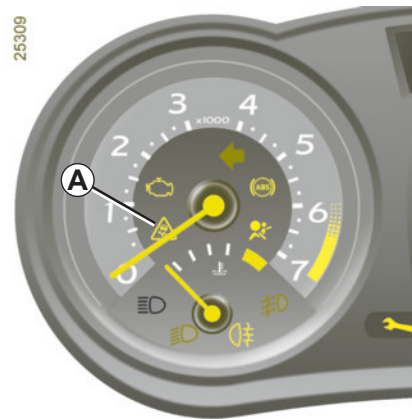
Sortez de cette situation dès que possible par un nouvel appui sur le contacteur **1**.

La fonction est automatiquement réactivée à la mise sous contact du véhicule, ou sur dépassement d'une vitesse d'environ 50 km/h.

Il est impossible de déconnecter cette fonction au-dessus d'un seuil d'environ 50 km/h.



L'inhibition de la fonction A.S.R. entraîne l'inhibition de la fonction E.S.P.
Reportez-vous au paragraphe « Système antipatinage : ASR » pages suivantes.



Anomalie de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement le message « ESP à contrôler » apparaît au tableau de bord accompagné des témoins  et **A**.

Consultez votre Représentant RENAULT.

SYSTÈME ANTIPATINAGE : A.S.R.

Ce système aide à limiter le patinage des roues motrices et à contrôler le véhicule dans les situations de démarrages ou d'accélération.

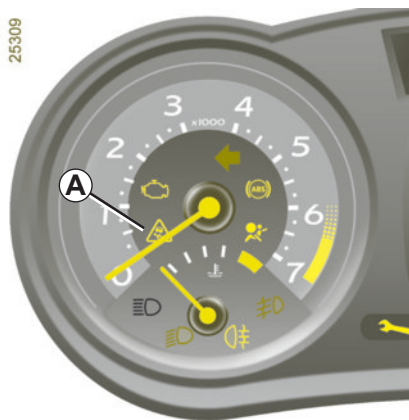


Cette fonction est une aide supplémentaire en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. **Elle ne repousse pas les limites du véhicule et ne doit pas inciter à rouler plus vite.**

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

25309



Principe de fonctionnement

Par la présence de capteurs de roues, le système mesure et compare, à chaque instant, la vitesse des roues motrices et décèle leur emballement.

Si une roue tend à patiner, le système impose le freinage de celle-ci jusqu'à ce que la motricité redevienne compatible avec le niveau d'adhérence sous la roue.

Le système agit aussi pour ajuster le régime moteur à l'adhérence disponible sous les roues, indépendamment de l'action exercée sur la pédale d'accélérateur.

Lorsque la fonction entre en service, le témoin **A** clignote pour vous en avertir.

Si au démarrage moteur ce témoin s'allume accompagné du message « antipatinage désactivé », manœuvrez le volant lentement, de butée à butée pour réinitialiser le système.

SYSTÈME ANTIPATINAGE : A.S.R. (suite)

Inhibition de la fonction

Dans certaines situations (conduite sur sol très mou : neige, boue,... ou conduite avec des roues chaînées), le système peut réduire la puissance moteur pour limiter le patinage. Si cet effet n'est pas souhaité, il est possible de désactiver la fonction par appui sur le contacteur **1**.

Le message « antipatinage désactivé » apparaît au tableau de bord pour vous en avertir accompagné du témoin **A**.

L'inhibition de la fonction a pour effet de désactiver aussi la fonction E.S.P.

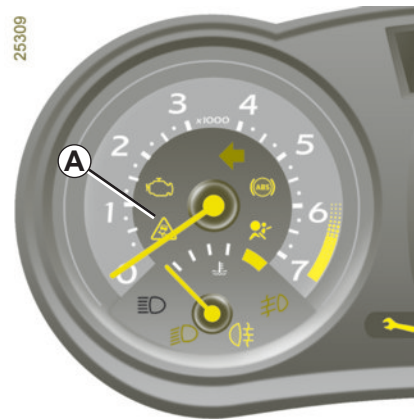
Sortez de cette situation dès que possible par un nouvel appui sur le contacteur **1**.

La fonction est automatiquement réactivée à la mise sous contact du véhicule, ou si le véhicule dépasse la vitesse de 50 km/h.

Il est impossible de déconnecter cette fonction au-dessus d'un seuil d'environ 50 km/h.



L'inhibition de la fonction A.S.R. entraîne l'inhibition de la fonction E.S.P. Reportez-vous au paragraphe « Contrôle dynamique de conduite : E.S.P. », en pages précédentes.



Anomalie de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « E.S.P. à contrôler » apparaît au tableau de bord accompagné du témoin  et du témoin **A**.

Consultez votre Représentant RENAULT.

ASSISTANCE AU FREINAGE D'URGENCE

C'est un système complémentaire à l'ABS qui aide à réduire les distances d'arrêt du véhicule.

Principe de fonctionnement

Le système permet de détecter une situation de freinage d'urgence. Dans ce cas, l'assistance de freinage développe instantanément sa puissance maximum et peut déclencher la régulation ABS.

Le freinage ABS est maintenu tant que la pédale de frein n'est pas relâchée.

Allumage des feux de détresse

Suivant véhicule, ceux-ci peuvent s'allumer en cas de forte décélération.



Cette fonction est une aide supplémentaire en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. **Elle ne repousse pas les limites du véhicule et ne doit pas inciter à rouler plus vite.**

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

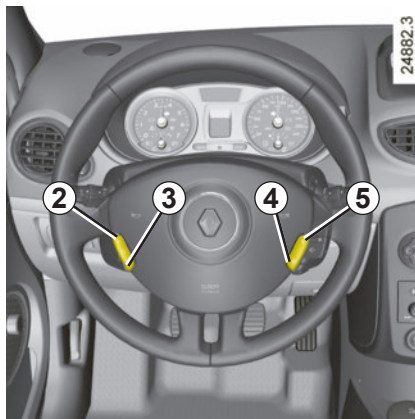
RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction limiteur



Le limiteur de vitesse est une fonction qui vous aide à ne pas dépasser une vitesse de roulage que vous aurez choisie.

Cela peut se révéler utile, par exemple, en circulation urbaine ou dans des zones avec restriction de vitesse (travaux sur route...).

Le système est fonctionnel à partir d'une vitesse de roulage d'environ 30 km/h.



Commandes

- 1 Contacteur général Marche/Arrêt.
- 2 Activation, mémorisation et variation croissante de la vitesse limitée (+).
- 3 Activation, mémorisation et variation décroissante de la vitesse limitée (-).
- 4 Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse limitée (O)).
- 5 Activation, mémorisation et rappel de la vitesse limitée mémorisée (R).



Témoin 6



Ce témoin s'allume au tableau de bord pour indiquer que la fonction limiteur est en service.

Lorsque la fonction est activée, le message « Limiteur » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction limiteur (suite)



Mise en service

Appuyez sur le contacteur **1** côté . Ce témoin s'allume au tableau de bord.

Mise en limitation de vitesse

À vitesse stabilisée (supérieure à 30 km/h), appuyez sur le contacteur **2** (+) : la vitesse est mémorisée.

Conduite

Lorsqu'une vitesse limitée est mémorisée, tant que cette vitesse n'est pas atteinte, la conduite est similaire à celle d'un véhicule non équipé du limiteur de vitesse.

Au-delà, toute action sur la pédale d'accélérateur ne permettra pas le dépassement de la vitesse programmée sauf en cas d'urgence (voir paragraphe « Dépassement de la vitesse limitée »).



Variation de la vitesse limitée

Vous pouvez faire varier la vitesse limitée en agissant (par appuis successifs ou par appui continu) sur :

- le contacteur **2** (+) pour augmenter la vitesse ;
- le contacteur **3** (-) pour diminuer la vitesse.

La conception du système fait qu'il est possible de constater un écart entre la vitesse mémorisée et la vitesse au tableau de bord.



La fonction limiteur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction limiteur (suite)

Dépassement de la vitesse limitée

Cas d'urgence

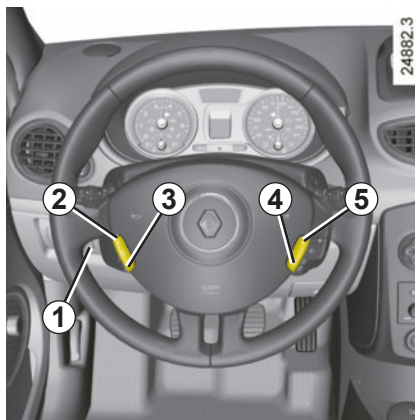
À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse limitée, pour cela : enfoncez **franchement et à fond** la pédale d'accélérateur (au-delà du « point dur »).

Durant le temps de dépassement, la vitesse de consigne clignote au tableau de bord.

L'urgence passée, relâchez la pédale d'accélérateur : la fonction limiteur de vitesse revient dès que vous atteignez une vitesse inférieure à la vitesse limitée avant l'action d'urgence.

Impossibilité pour la fonction, de tenir la vitesse limitée

Dans certaines conditions de roulage (forte descente par exemple), la vitesse limitée ne peut être maintenue par le système : la vitesse mémorisée clignote au tableau de bord pour vous en informer.



Arrêt de la fonction

La fonction limiteur de vitesse est interrompue lorsque vous agissez sur :

- le contacteur **4** (O), dans ce cas la vitesse limitée reste mémorisée et le message « en mémoire » apparaît au tableau de bord ;
- le contacteur **1**, dans ce cas il n'y a plus de vitesse limitée mémorisée, l'extinction du témoin au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.

Rappel de la vitesse limitée

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler par appui sur le contacteur **5** (R) jusqu'à l'affichage du message « Limiteur ».

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur

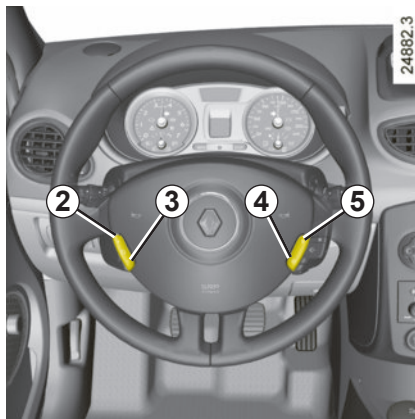


Le régulateur de vitesse est une fonction qui vous aide à maintenir votre vitesse de roulage à une valeur constante que vous aurez choisie, appelée **vitesse de régulation**.

Cette vitesse de régulation est réglable d'une façon continue à partir de 30 km/h.



La fonction régulateur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.



Commandes

- 1 Contacteur général Marche/Arrêt.
- 2 Activation, mémorisation et variation croissante de la vitesse de régulation (+).
- 3 Activation, mémorisation et variation décroissante de la vitesse de régulation (-).
- 4 Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse de régulation) (O).
- 5 Mémorisation et rappel de la vitesse de régulation mémorisée (R).



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer le respect des limitations de vitesse, ni la vigilance (soyez toujours prêt à freiner en toutes circonstances), ni la responsabilité du conducteur.

Le régulateur de vitesse ne doit pas être utilisé lorsque la circulation est dense, sur route sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) et lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral...).

Risque d'accident.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur (suite)



Mise en service

Appuyez sur le contacteur **1** côté .

Le témoin s'allume au tableau de bord pour indiquer que la fonction régulateur est en service.

Lorsque la fonction est activée, le message « Régulateur » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets.



Mise en régulation de vitesse

À vitesse stabilisée (supérieure à 30 km/h environ), pressez le contacteur **2** (+) ou **3** (-) : la fonction est activée et la vitesse est mémorisée..

La conception du système fait qu'il est possible de constater un écart entre la vitesse mémorisée et la vitesse au tableau de bord.

Conduite

Lorsqu'une vitesse est mémorisée et que la régulation est activée, votre pied peut être enlevé de la pédale d'accélérateur.



Attention, il est toutefois conseillé de garder les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en cas d'urgence.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur (suite)



Variation de la vitesse régulée

Vous pouvez faire varier la vitesse de régulation en agissant (par appuis successifs ou par appui continu) sur :

- le contacteur **2 (+)** pour augmenter la vitesse ;
- le contacteur **3 (-)** pour diminuer la vitesse.



La fonction régulateur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.

Dépassement de la vitesse régulée

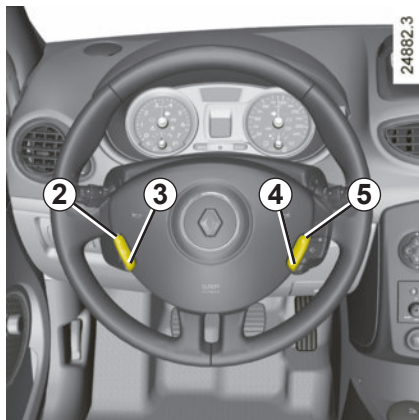
Cas d'urgence

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse de régulation en agissant sur la pédale d'accélérateur. Durant le temps de dépassement la vitesse de régulation clignote au tableau de bord.

Impossibilité pour la fonction, de tenir la vitesse régulée

Dans certaines conditions de roulage (forte descente par exemple), la vitesse régulée ne peut être maintenue par le système, la vitesse clignote au tableau de bord pour vous en informer.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur (suite)



Mise en veille de la fonction

La fonction est interrompue lorsque vous agissez sur :

- le contacteur **4** (O);
- la pédale de frein;
- la pédale d'embrayage ou le passage en position neutre pour les véhicules à boîte automatique.

Dans les trois cas, la vitesse de régulation reste mémorisée.

Rappel de la vitesse réglée

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler par appui sur le contacteur **5** (R), à condition de rouler à une vitesse supérieure à 30 km/h environ et après s'être assuré que les conditions de circulations sont adaptées (trafic, état de la chaussée, conditions météorologiques...).



Arrêt de la fonction

Appuyez sur le contacteur **1**. Dans ce cas, la vitesse n'est pas mémorisée.

L'extinction du témoin au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.

Un appui sur les contacteurs **2** (+) ou **3** (-) réactive la fonction régulateur sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.



La mise en veille ou l'arrêt de la fonction régulateur de vitesse n'entraîne pas de diminution rapide de la vitesse : il vous faut freiner par appui sur la pédale de frein.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE



Levier de sélection 1

P : parking

R : marche arrière

N : point mort

D : mode automatique

2 : affichage du rapport de boîte engagé en mode manuel.

A



3

Mise en route

Le levier en position **P** ou **N**, démarrez le moteur.

Pied sur la pédale de frein (le témoin **3** s'éteint), quittez la position **P**.

L'engagement du levier en position D ou R ne doit se faire qu'à l'arrêt, pied sur le frein et pédale d'accélérateur relevée.

Pour quitter la position P, il est impératif d'appuyer sur la pédale de frein avant de presser le bouton de déverrouillage.



Les palettes **4** permettent de changer de rapport lorsque le levier est en position « mode manuel » ou, si le véhicule roule, en position « mode automatique ».

La position parking, le neutre et la marche arrière ne sont pas accessibles avec les palettes.

L'information **2** sur l'afficheur **A** situé au tableau de bord vous informe du mode et du rapport engagé.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (suite)



Conduite en mode automatique

Engagez le levier **1** en position **D**.

Dans la majorité des conditions de circulation rencontrées, vous n'aurez plus à toucher à votre levier : les vitesses passeront toutes seules, au bon moment, au régime convenable du moteur car l'« automatisme » tient compte de la charge du véhicule, du profil de la route et du style de conduite choisi.



Vous pouvez à tous moments modifier le choix du rapport sélectionné par l'automatisme en utilisant les palettes **4**. L'afficheur indiquera pendant quelques secondes au tableau de bord le nouveau rapport engagé, avant de réafficher **D**.

Si ce rapport est refusé, celui-ci clignotera.

Conduite économique

Sur route, laissez toujours le levier en position **D**, la pédale d'accélérateur étant maintenue peu enfoncée, les rapports passeront automatiquement à une vitesse basse.

Accélérations et dépassements

Enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur (jusqu'à dépasser le point dur de la pédale).

Cela permettra, dans la mesure des possibilités du moteur, de rétrograder sur le rapport optimal.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (suite)

Conduite en mode manuel

Le levier de sélection **1** en position **D**, amenez le levier vers la gauche (changement de rapport à l'aide du levier).

Changement de rapport à l'aide du levier

Des impulsions successives sur le levier permettent de passer les rapports de vitesse manuellement.

- pour descendre les rapports de vitesse, donnez des impulsions vers l'arrière.
- pour monter les rapports de vitesse, donnez des impulsions vers l'avant.

Le rapport de vitesse engagé apparaît sur l'afficheur au tableau de bord.



Changement de rapport à l'aide des palettes **4**

La palette droite permet de monter les rapports, celle de gauche de les descendre.

La position parking, le neutre et la marche arrière ne sont pas accessibles avec les palettes.

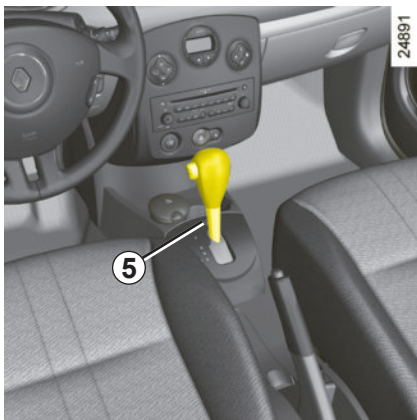


Cas particuliers

Dans certains cas de conduite (ex. : protection du moteur, mise en action du contrôle dynamique de conduite : E.S.P...) « l'automatisme » peut imposer de lui-même le rapport.

De même, pour éviter des « fausses manœuvres », le changement de rapport peut être refusé par « l'automatisme » : dans ce cas l'affichage du rapport clignote quelques secondes pour vous en avertir.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (suite)



Situations exceptionnelles

- **Position neige** : en cas de conduite sur sol peu adhérent (neige, boue...) appuyez sur le contacteur 5, le témoin de fonctionnement 6 s'allume.

Hors de ces conditions de conduite, sortez de cette position en appuyant de nouveau sur le contacteur 5. Le témoin de fonctionnement 6 s'éteint.



- **Si le profil de la route et sa sinuosité** ne permettent pas de se maintenir en mode automatique (ex. : en montagne), il est conseillé de passer en mode manuel. Ceci afin d'éviter des passages de vitesses successifs voulus par « l'automatisme » en montée, et d'obtenir un freinage moteur en cas de longues descentes.
- **Par temps très froid**, pour éviter de caler le moteur, attendez quelques instants avant de quitter la position **P** ou **N** et d'engager le levier en **D** ou **R**.

- **Véhicule non équipé du système antipatinage** : sur route glissante ou à faible adhérence, pour éviter le patinage au démarrage, il convient de passer en mode manuel et de sélectionner le deuxième rapport avant d'accélérer.

Stationnement du véhicule

Lorsque le véhicule est immobilisé, tout en gardant le pied sur le frein, placez le levier en position **P** : la boîte est au point mort et les roues motrices sont verrouillées mécaniquement par la transmission. **Serrez le frein à main.**



En cas de choc sur le soulèvement du véhicule lors d'une marche arrière (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (déformation du train arrière). Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un représentant RENAULT.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (suite)

Anomalie de fonctionnement

- **en roulant**, si le message « boîte vitesses à contrôler » apparaît au tableau de bord, il indique une défaillance.

Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.

- **en roulant**, si le message « boîte vitesses surchauffe » apparaît au tableau de bord, évitez, lorsque la circulation le permet, de laisser le levier en position **D** (ou **R**) : revenez systématiquement en position **N** le temps de l'arrêt.

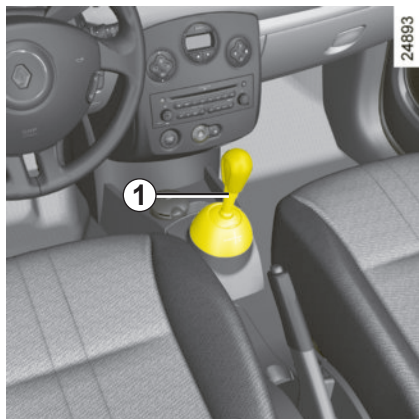
Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.

- **Dépannage d'un véhicule à boîte automatique**, reportez-vous au paragraphe « Remorquage » en chapitre 5.



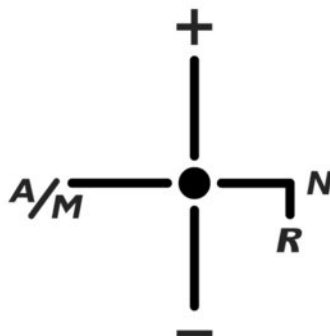
À la mise en route, dans le cas où le levier est bloqué sur **P** alors que vous appuyez sur la pédale de frein, il y a possibilité de libérer manuellement le levier. Pour cela, déclipsez l'embase du levier, appuyez simultanément sur l'empreinte **7** visible sur le soufflet et sur le bouton de déverrouillage situé sur le levier.

BOÎTE DE VITESSES QUICKSHIFT



Levier de sélection 1

- Il permet d'engager le premier rapport de marche avant, sélectionner la marche arrière et le neutre, et de changer les rapports en mode manuel.
- Il permet de passer du mode manuel au mode automatique et inversement à tout moment, moteur tournant et rapport de marche avant engagé, en donnant une impulsion du levier vers la gauche.



Grille de sélection des vitesses

A/M pour changer de mode (automatique/manuel)

+ pour monter de rapport

- pour rétrograder

N neutre

R marche arrière

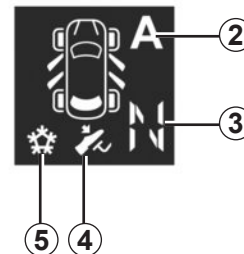
Afficheur

2 mode automatique

3 affichage du rapport de boîte engagé

4 témoin d'appui sur la pédale de frein

5 mode neige



Palettes 6

palette gauche : pour rétrograder

palette droite : pour monter de rapport



BOÎTE DE VITESSES QUICKSHIFT (suite)

Mise en route

Mettez le contact.

L'afficheur s'allume au tableau de bord. Si le neutre (**N**) est affiché, démarrez le moteur sans accélérer.

Si un autre rapport que le neutre (**N**) est affiché, celui-ci clignote ; **la mise en route sera possible si vous appuyez sur la pédale de frein (le témoin 4 s'allumera en cas d'oubli) en maintenant la clé en position démarrage.**

Le passage au neutre (**N**) se fera alors automatiquement, et le moteur démarra.

Vous pouvez également engager le neutre après mise sous contact par une impulsion du levier vers la droite, pied sur le frein.

Par défaut, moteur tournant, le mode automatique est sélectionné.

Nota : si l'afficheur ne s'allume pas à la mise sous contact (batterie déchargée), ne tentez pas de démarrez le moteur en poussant le véhicule.



Pour des raisons de sécurité, ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule.

Démarrage

L'afficheur indique **N** (neutre) et **A** (mode automatique).

Marche avant

- Pied sur la pédale de frein, donnez une impulsion vers l'avant ou vers l'arrière sur le levier de sélection puis relâchez-le (le chiffre **1** apparaît sur l'afficheur).
- Relâchez la pédale de frein puis accélérez doucement pour avancer.

Marche arrière

- Pied sur la pédale de frein, donnez une impulsion vers la droite et vers l'arrière sur le levier puis relâchez-le.

La marche arrière est engagée (lettre **R** sur l'afficheur).

- Relâchez la pédale de frein puis accélérez doucement pour reculer.

Véhicule à l'arrêt, donnez une impulsion vers l'avant sur le levier pour engager la marche avant.



Passage au neutre

Pédale de frein enfoncée (le témoin **4** s'allume en cas d'oubli), donnez une impulsion vers la droite.

Le niveau d'huile du réservoir du système de robotisation de la boîte de vitesses est variable suivant l'utilisation. Le rajout d'huile est rigoureusement interdit (sauf par le personnel qualifié du Réseau RENAULT).

BOÎTE DE VITESSES QUICKSHIFT (suite)

Conduite en mode automatique

À chaque mise sous contact, le mode automatique est sélectionné par défaut (lettre **A** sur l'afficheur).

Vous contrôlez le véhicule à l'aide de l'accélérateur et du frein.

Les vitesses passent toutes seules au bon moment et au régime convenable du moteur, car l'automatisme tient compte du profil de la route et de votre style de conduite.

Vous pouvez modifier le choix du rapport sélectionné par l'automatisme (sauf en cas de risque de sous-régime ou de surrégime) :

- en donnant une impulsion vers l'avant ou l'arrière sur le levier,
- ou en utilisant les palettes (reportez-vous en page suivante).

Changement de mode

Vous pouvez changer de mode à tout moment en donnant une impulsion vers la gauche sur le levier. Ce basculement se fait sans changement de rapport.

Conduite en mode manuel

Utilisation du levier de sélection

Des impulsions successives sur le levier permettent de passer les rapports de vitesse manuellement.

- pour monter de rapport : donnez des impulsions vers l'avant
- pour rétrograder : donnez des impulsions vers l'arrière
- pour passer au neutre : pédale de frein enfoncée (le témoin **4** s'allume en cas d'oubli), donnez une impulsion vers la droite

Nota : véhicule à l'arrêt (stop, feu rouge...), le système passe automatiquement au rapport adéquat.



Utilisation des palettes 6

La palette droite permet de monter les rapports, celle de gauche de les descendre.

Pour passer au neutre ou en marche arrière, utilisez le levier de sélection. Ces rapports ne sont accessibles avec les palettes qu'en cas de défaillance du levier. (Reportez-vous au paragraphe « Anomalies de fonctionnement » en pages suivantes.)

En cas de sous-régime ou de surrégime, le système choisit le rapport le plus adapté.

BOÎTE DE VITESSES QUICKSHIFT (suite)

Accélérations et dépassements

Pour obtenir la puissance maximale du véhicule, en mode automatique ou manuel, enfoncez franchement la pédale d'accélérateur jusqu'à dépasser le point dur.

Cela permet, dans la mesure des possibilités du moteur, de rétrograder sur le rapport le plus adapté.

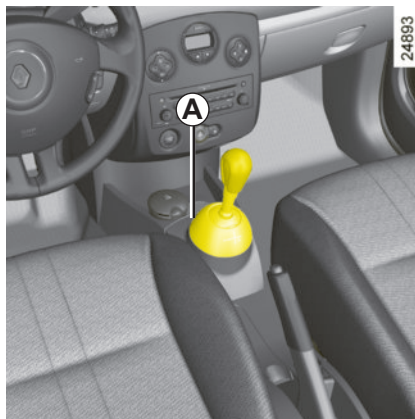
Stationnement

Pour stationner avec une vitesse engagée (dans une pente par exemple) : avant d'arrêter le moteur, vérifiez qu'un rapport autre que **N** est affiché au tableau de bord.

Au prochain démarrage, appuyez sur la pédale de frein. Le passage au neutre se fait alors automatiquement (lettre **N** sur l'afficheur).

Avertisseur sonore

Si vous quittez le véhicule moteur tournant vitesse engagée, un signal sonore retentit. Vous devez passer au neutre avant de quitter le véhicule.



Situations exceptionnelles

Position neige

En cas de conduite sur sol peu adhérent (neige, boue...) appuyez sur le contacteur **A**. Le témoin de fonctionnement **5** s'allume au tableau de bord.

Hors de ces conditions de conduite, sortez de cette position en appuyant de nouveau sur le contacteur. Le témoin de fonctionnement s'éteint.



La position neige active le mode automatique. Si vous passez en mode manuel, son fonctionnement sera désactivé.

Nota : après chaque arrêt du moteur, la position neige est désactivée.

BOÎTE DE VITESSES QUICKSHIFT (suite)

Anomalies de fonctionnement

« Boîte vitesses à contrôler »

Si, en roulant, le message « Boîte vitesses à contrôler » apparaît au tableau de bord accompagné du témoin , il indique une défaillance.

Consultez au plus tôt un Représentant RENAULT.

« Boîte vitesses surchauffe »

Si vous maintenez trop longtemps le véhicule en côte sans appuyer sur la pédale de frein ou sans utiliser le frein à main, le message « Boîte vitesses surchauffe » apparaît accompagné du témoin .

Appuyez sur la pédale de frein ou utilisez le frein à main.



Défaillance du levier

Si le véhicule est à l'arrêt, et si la première ou la marche arrière est engagée, le système passe automatiquement au neutre après quelques secondes.

À partir du neutre, véhicule à l'arrêt, moteur tournant, pied sur la pédale de frein :

- pour passer en première : actionnez la palette droite.
- pour passer en marche arrière : actionnez la palette gauche.

Non démarrage du véhicule

Si vous ne parvenez pas à démarrer et que la batterie n'est pas déchargée (afficheur allumé) :

- mettez le contact,
- sélectionnez le neutre,
- faites-vous pousser ou faites rouler le véhicule en pente suffisante. Puis donnez une impulsion vers l'avant sur le levier de sélection.

Le rapport optimal permettant de démarrer le moteur est automatiquement engagé.

Nota : n'effectuez jamais cette manœuvre en marche arrière.

Remorquage du véhicule

Reportez-vous au paragraphe « Remorquage » du chapitre 5.

AIDE AU PARKING

Principe de fonctionnement

Des détecteurs à ultrasons, implantés dans le bouclier arrière du véhicule, « mesurent » la distance entre le véhicule et un obstacle lors d'une marche arrière.

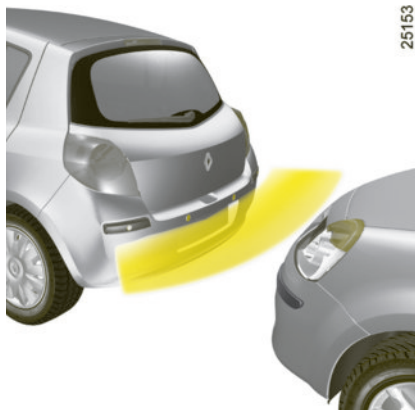
Cette mesure se traduit par des bips sonores dont la fréquence augmente avec le rapprochement de l'obstacle, jusqu'à devenir un son continu lorsque l'obstacle se situe à environ 30 centimètres du véhicule.

Lors du passage de la marche arrière, un bip retentit.

Nota : veillez à ce que les détecteurs ultrasons ne soient pas occultés (sale-tés, boue, neige...).

Anomalie de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement un bip sonore retentit, pendant environ 5 secondes, au passage de la marche arrière pour vous en avertir. Consultez un Représentant de la marque.



Cette fonction est une aide supplémentaire qui indique, par le biais des signaux sonores, la distance entre le véhicule et un obstacle lors d'une marche arrière.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres de marche arrière.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo...) ou un obstacle trop petit ou trop fin (pierre de taille moyenne, piquet très fin...) lors de la manœuvre.



Désactivation ponctuelle du système

Appuyez sur l'interrupteur **1** pour désactiver le système.

Le témoin intégré à l'interrupteur s'allume pour vous rappeler que le système est désactivé.

Un nouvel appui réactivera le système et le témoin s'éteindra.

Le système se réactive automatiquement après avoir coupé le contact et redémarré le moteur.

Désactivation prolongée du système

Vous pouvez désactiver le système de manière durable par un appui supérieur à environ trois secondes.

Le témoin intégré à l'interrupteur reste allumé en permanence.

Le système ainsi désactivé pourra être réactivé par un appui supérieur à trois secondes environ.



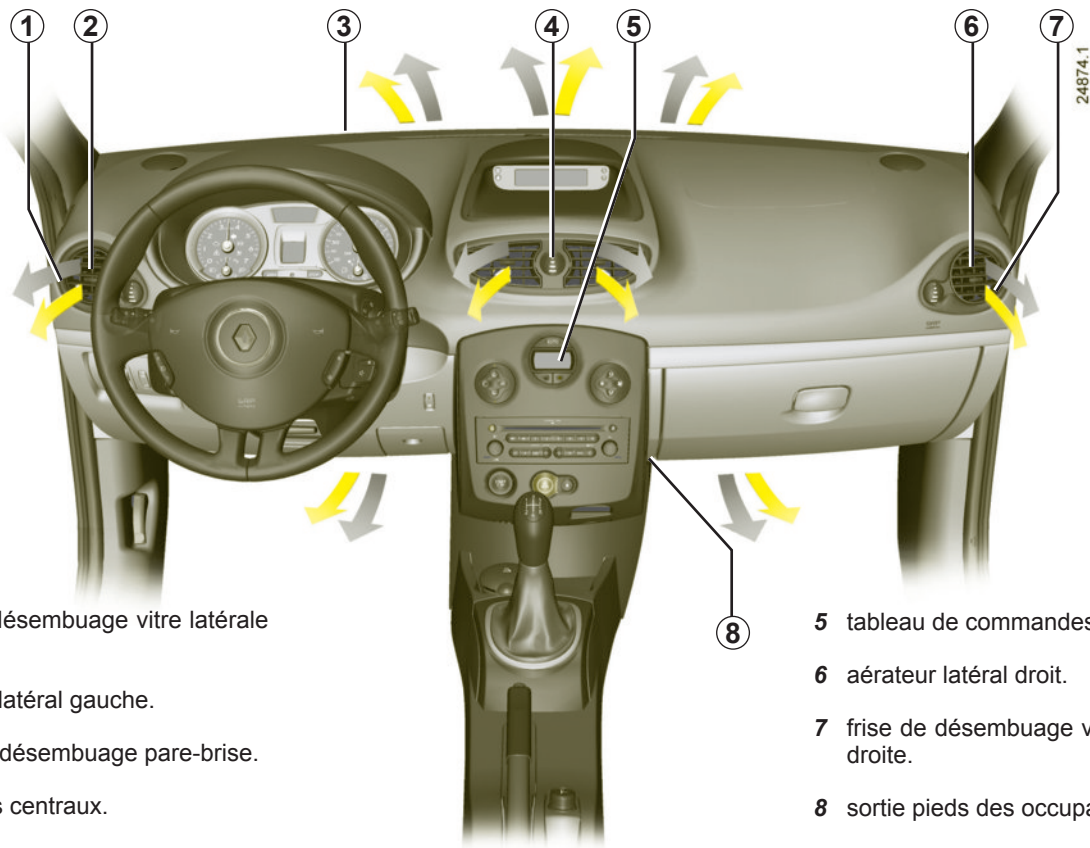
En cas de choc sur le soulèvement du véhicule lors d'une marche arrière (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (déformation du train arrière).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

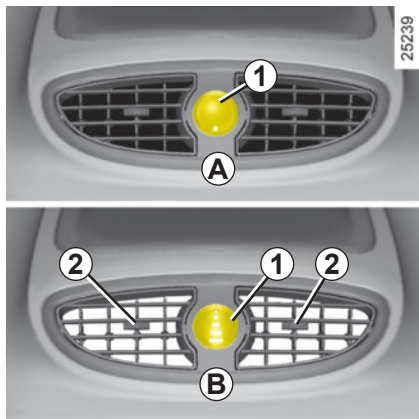
Chapitre 3 : Votre confort

Aérateurs	3.2
Chauffage et air conditionné	3.4
Lève-vitres	3.17
Toit ouvrant à commande électrique	3.20
Pare-soleil	3.22
Éclairage intérieur	3.23
Rangements/Aménagements habitacle	3.24
Cendriers - Allume-cigares	3.28
Banquette arrière : fonctionnalités	3.29
Tablette arrière/Aménagements coffre à bagages	3.31
Cache-bagages	3.33
Transport d'objets dans le coffre	3.35
Filet de séparation	3.36
Barres de toit/Becquet	3.38
Commande intégrée de téléphone mains libres	3.40

AÉRATEURS (sorties d'air)



AÉRATEURS (suite)



Débit

Manœuvrez la molette **1** ou **3** (au-delà du point dur).

A : fermeture.

B : ouverture maximale.

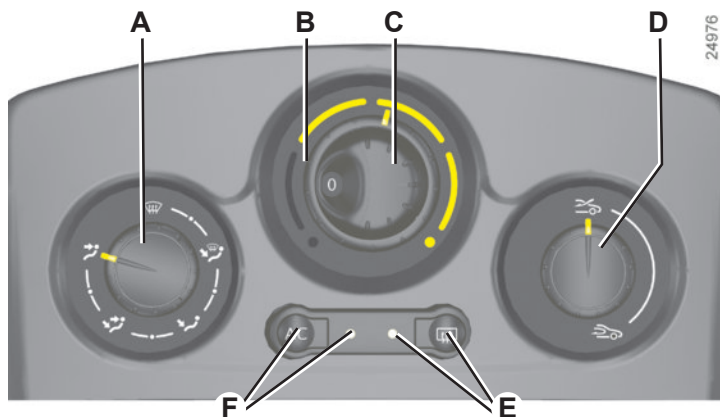


Orientation

Droite/gauche : manœuvrez les curseurs **2** ou **4**.

Haut/bas : baissez ou levez les curseurs **2** ou **4**.

CHAUFFAGE / AIR CONDITIONNÉ



Les commandes

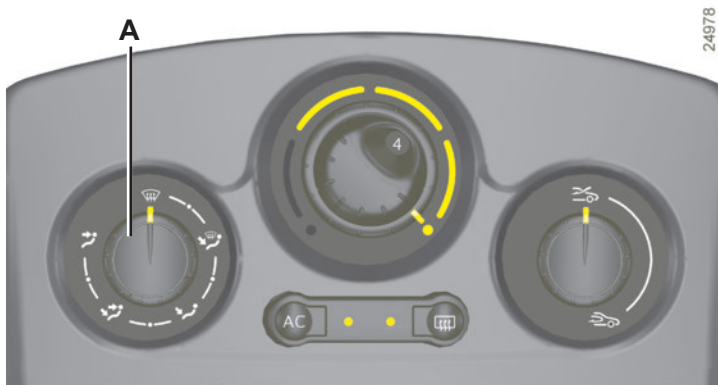
- A** Réglage de la répartition de l'air dans l'habitacle.
- B** Réglage de la température de l'air.
- C** Réglage de la vitesse de ventilation.
- D** Commande de recyclage de l'air.

E Commande et témoin de dégivrage et de désembuage de la lunette arrière dégivrante et des rétroviseurs dégivrants (suivant véhicule).

F Commande et témoin de mise en route de l'air conditionné (suivant véhicule).

Informations et conseils d'utilisation : reportez-vous en fin de paragraphe « Chauffage/air conditionné ».

CHAUFFAGE / AIR CONDITIONNÉ (suite)



Répartition de l'air dans l'habitacle

Manœuvrez la commande **A** pour mettre le curseur face aux positions repérées.



Tout le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise et des vitres latérales.

Nota : pour un désembuage rapide, utilisez l'air conditionné (suivant véhicule) et positionnez vos commandes sur :

- air extérieur ;
- température maximum ;
- vitesse de ventilation sur 3 ou 4 ;
- désembuage.



Le flux d'air est partagé entre les frises de désembuage du pare-brise et des vitres latérales et les pieds des occupants.

Cette position est celle préconisée pour une meilleure atteinte du confort par temps froid.



Le flux d'air est dirigé essentiellement vers les pieds des occupants.



Le flux d'air est principalement dirigé vers tous les aérateurs et les pieds des occupants.

Cette position est celle préconisée pour une meilleure atteinte du confort par temps chaud.



Le flux d'air est principalement dirigé vers tous les aérateurs.

CHAUFFAGE / AIR CONDITIONNÉ (suite)

Réglage de la température de l'air

Tournez la commande **B** en fonction de la température désirée. Plus le curseur est dans le rouge, plus la température sera élevée.

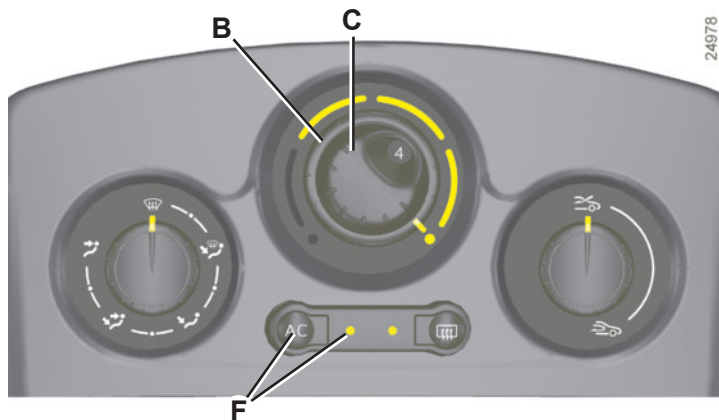
Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

La touche **F** permet de mettre en service (témoin allumé) ou d'arrêter (témoin éteint) le fonctionnement de l'air conditionné.

L'utilisation de l'air conditionné permet :

- d'abaisser la température à l'intérieur de l'habitacle ;
- d'éliminer la buée plus rapidement.

L'air conditionné ne fonctionne pas lorsque la température extérieure est basse.



Réglage de la vitesse de ventilation

Utilisation normale

Tournez la commande **C** sur l'une des quatre positions pour mettre en route la ventilation et régler sa puissance.

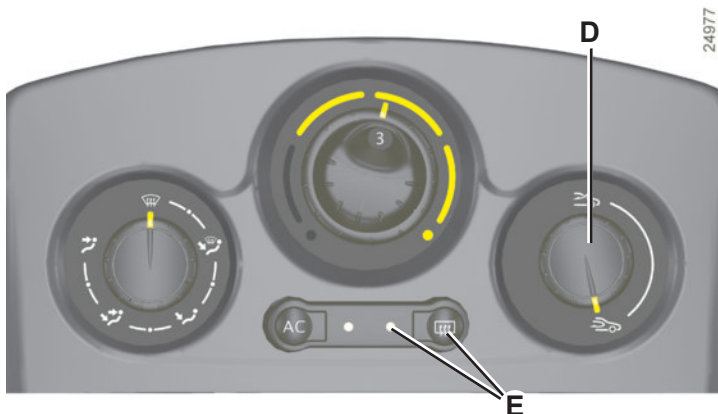
Choisissez la position **1** pour une ventilation minimum et la position **4** pour obtenir la ventilation maximum.

Position 0

Dans cette position :

- l'air conditionné s'arrête automatiquement même si la touche **F** est activée (le témoin reste allumé) ;
- la vitesse de ventilation de l'air dans l'habitacle est nulle ;
- il y a néanmoins un faible débit d'air lorsque le véhicule roule.

Cette position est à éviter en usage courant.



Mise en service du recyclage d'air (avec isolation de l'habitacle)

Tournez la commande **D** vers le symbole  : l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air de l'extérieur.

Le recyclage d'air permet :

- de s'isoler de l'ambiance extérieure (circulation en zone polluée...);
- d'atteindre avec plus d'efficacité la température souhaitée dans l'habitacle.

L'utilisation prolongée du recyclage d'air peut entraîner une formation de buée sur les vitres latérales et le pare-brise et des désagréments dus à un air non renouvelé dans l'habitacle.

Il est donc conseillé de repasser en fonctionnement normal (air extérieur) en appuyant de nouveau sur le bouton **D** dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.

Dégivrage-désembuage de la lunette arrière

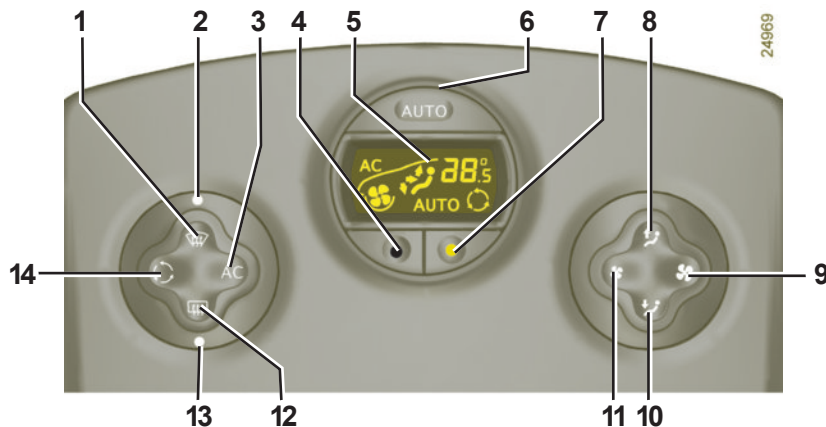
Moteur tournant, appuyez sur la touche **E**. Le témoin de fonctionnement s'allume.

Cette fonction permet un désembuage électrique rapide de la lunette arrière et des rétroviseurs électriques dégivrants (pour les véhicules qui en sont équipés).

Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur la touche **E**.

À défaut, le désembuage s'arrête automatiquement.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE



Les commandes

- 1** Touche « voir clair » pour le désembuage et le dégivrage des vitres.
- 2** Témoin associé à la fonction « voir clair ».
- 3** Mise en service et arrêt de l'air conditionné.
- 4 et 7** Réglage de la température de l'air.
- 5** Afficheur.
- 6** Mise en service du mode automatique.
- 8 et 10** Réglage de la répartition de l'air dans l'habitacle.
- 9 et 11** Réglage de la vitesse de ventilation.

12 Dégivrage de la lunette arrière et des rétroviseurs dégivrants (suivant véhicule).

13 Témoin associé au dégivrage de la lunette arrière.

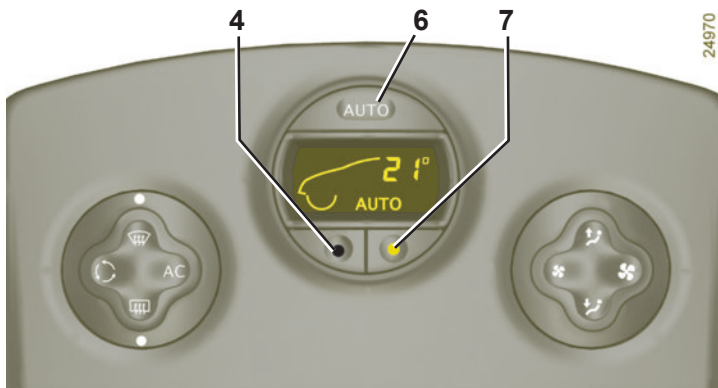
14 Commande de recyclage de l'air.

Informations et conseils d'utilisation : reportez-vous en fin de paragraphe « Chauffage/air conditionné ».

Les touches **1** et **12** sont complétées par des témoins de fonctionnement (**2** et **13**) :

- témoin allumé, la fonction est en service ;
- témoin éteint, la fonction n'est pas en service.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (suite)



Le confort ambiant : mode automatique

Appuyez sur la touche 6.

Seuls la température et le symbole AUTO s'affichent.

Les fonctions gérées par le mode automatique ne s'affichent pas.

Le système de climatisation automatique garantit (à l'exception des cas d'utilisations extrêmes) le confort ambiant dans l'habitacle et le maintien d'un bon niveau de visibilité tout en optimisant la consommation.

C'est le mode d'utilisation conseillé.

- appuyez sur la touche 7 pour augmenter la température ;
- appuyez sur la touche 4 pour diminuer la température.

Nota : Les réglages extrêmes « 15 °C » et « 27 °C » permettent au système de produire un maximum de froid ou un maximum de chaud quelles que soient les conditions ambiantes.

En mode automatique (témoin AUTO allumé dans l'afficheur), toutes les fonctions de la climatisation sont contrôlées par le système.

Lorsque vous modifiez certaines fonctions, le témoin AUTO s'éteint. Seule la fonction modifiée n'est pas contrôlée par le système.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (suite)

Le confort ambiant : mode automatique (suite)

Fonctionnement

Pour atteindre et maintenir le niveau de confort choisi et une bonne visibilité, le système agit sur :

- la vitesse de ventilation ;
- la répartition d'air ;
- la gestion du recyclage d'air ;
- la mise en route ou l'arrêt du conditionnement d'air ;
- la température de l'air.

Les valeurs de température affichées traduisent un niveau de confort.

Lors du démarrage du véhicule par ambiance chaude ou par ambiance froide, le fait d'augmenter ou de diminuer la valeur affichée ne permet en aucun cas d'atteindre plus rapidement le confort, quel que soit le niveau de confort indiqué, le système optimise la descente ou la montée en température. La ventilation ne démarre pas instantanément en vitesse maximale, elle augmente progressivement : cela peut durer de quelques secondes à plusieurs minutes.

D'une façon générale, sauf gêne particulière, les aérateurs de planche de bord doivent rester constamment ouverts.

Modification du mode automatique

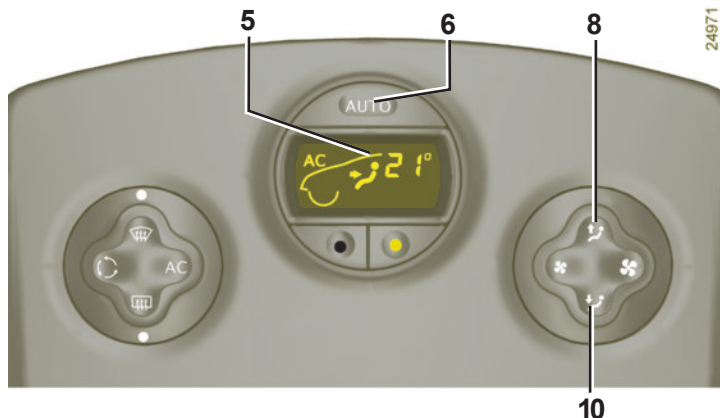
Le fonctionnement normal du système est le mode automatique (témoin AUTO allumé), mais il est possible de modifier le choix imposé par le système (répartition de l'air...).

Ces possibilités sont décrites en pages suivantes.

Le mode automatique est le mode d'utilisation conseillé : en effet, le système de climatisation automatique garantit (à l'exception des cas d'utilisations extrêmes) le confort ambiant dans l'habitacle et le maintien d'un bon niveau de visibilité tout en optimisant la consommation.

Revenez en mode automatique dès que possible.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (suite)



Répartition de l'air dans l'habitacle

Il y a cinq combinaisons possibles de répartition d'air, obtenues par appuis successifs sur les touches **8** et **10**. Les flèches situées dans l'afficheur **5** vous informent du choix retenu :



Tout le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise et des vitres latérales.



Le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage du pare-brise, des vitres latérales et les pieds des occupants.



Le flux d'air est dirigé essentiellement vers tous les aérateurs.



Le flux d'air est dirigé vers tous les aérateurs et vers les pieds des occupants.



Le flux d'air est dirigé uniquement vers les pieds des occupants.

Le choix manuel de la répartition d'air éteint le témoin de fonctionnement **AUTO** (mode automatique) sur l'afficheur **5**, mais seule la répartition d'air n'est plus contrôlée automatiquement par le système.

Pour revenir en mode automatique, appuyez sur la touche **6**.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (suite)

Modification de la vitesse de ventilation

En mode automatique, le système gère la vitesse de ventilation la mieux adaptée pour atteindre et maintenir le confort.

En appuyant sur les touches **9** et **11**, vous sortez du mode automatique.

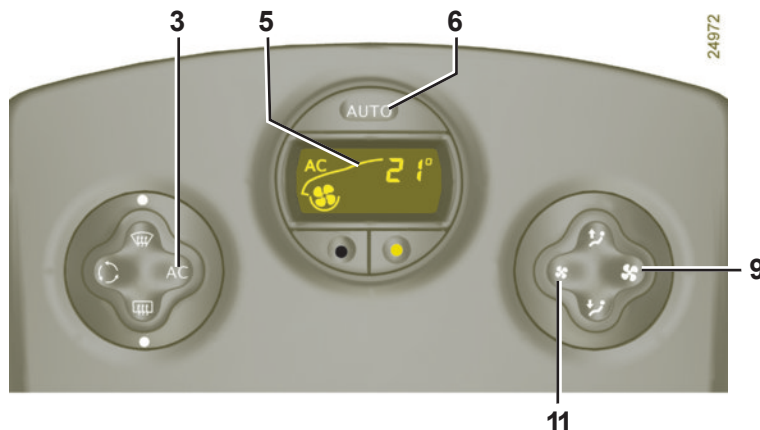
Ces touches permettent d'augmenter et de diminuer la vitesse de ventilation. Si vous la réglez à zéro, le système s'arrête.

Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

En mode automatique, le système gère la mise en route ou l'arrêt de l'air conditionné en fonction des conditions climatiques extérieures.

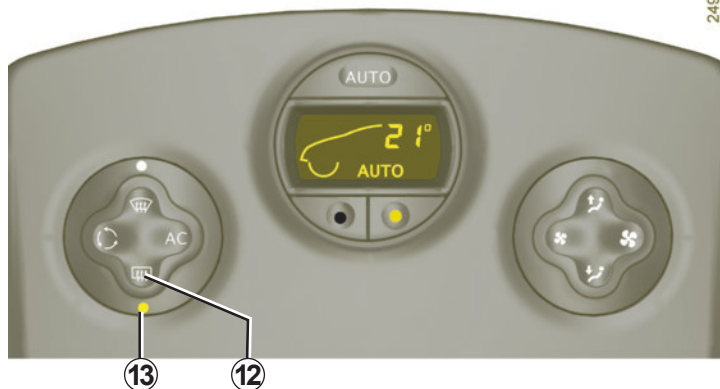
En appuyant sur la touche **3**, vous sortez du mode automatique : le témoin AUTO de l'afficheur **5** s'éteint.

La touche **3** permet de mettre en service (témoin sur l'afficheur allumé) ou d'arrêter (témoin éteint) le fonctionnement de l'air conditionné.



Nota : la fonction « voir clair » entraîne automatiquement le fonctionnement de l'air conditionné (témoin allumé). Pour revenir en mode automatique, appuyez sur la touche **6**.

En mode automatique, par ambiance extérieure froide, la ventilation ne démarre pas instantanément en vitesse maximale : elle augmente jusqu'à ce que la température du moteur soit suffisante pour permettre de réchauffer l'air de l'habitable. Cela peut durer de quelques secondes à plusieurs minutes.



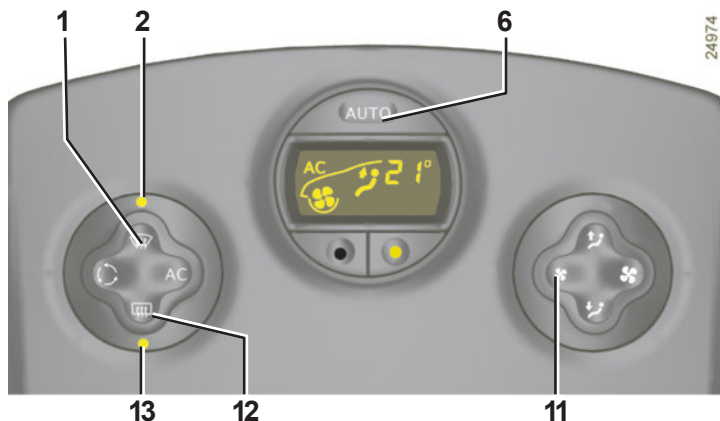
Dégivrage-désembuage de la lunette arrière

Moteur tournant, appuyez sur la touche **12**. Le témoin de fonctionnement **13** s'allume.

Cette fonction permet un désembuage électrique rapide de la lunette arrière et des rétroviseurs électriques dégivrants (pour les véhicules qui en sont équipés).

Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur la touche **12**. À défaut, le désembuage s'arrête automatiquement.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (suite)



Fonction « voir clair »

Moteur tournant, appuyez sur la touche **1**, le témoin de fonctionnement **2** s'allume.

Le témoin de la touche AUTO (situé dans l'afficheur) s'éteint.

Cette fonction permet un dégivrage et désembuage rapide du pare-brise, des vitres latérales avant et des rétroviseurs (suivant véhicule).

Elle impose la mise en service automatique du conditionnement d'air et du dégivrage de la lunette arrière (témoin **13**), et la suppression du recyclage d'air.

Appuyez sur le bouton **12**, si vous ne désirez pas la mise en route de la lunette arrière dégivrante. Le témoin **13** s'éteint.

Nota : si vous désirez réduire le débit d'air (qui peut produire un certain niveau sonore dans l'habitacle), agissez sur la touche **11**.

Pour sortir de cette fonction, vous pouvez appuyer soit :

- de nouveau sur la touche **1** ;
- sur la touche **6** (le témoin AUTO s'allume sur l'afficheur).



Utilisation en air recyclé

Un appui sur la touche **14** permet d'obtenir le recyclage de l'air (le symbole s'allume sur l'afficheur).

Pendant le recyclage, l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air extérieur.

Le recyclage d'air permet de s'isoler de l'ambiance extérieure (circulation en zone polluée...).

L'utilisation prolongée de cette position peut entraîner des odeurs dues au non renouvellement de l'air, ainsi qu'une formation de buée sur les vitres.

Il est donc conseillé de repasser en fonctionnement normal (air extérieur) en appuyant à nouveau sur la touche **14** dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire ou en recyclage automatique en appuyant sur la touche AUTO.

Consommation

Il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant l'utilisation du conditionnement d'air. Pour les véhicules équipés d'un conditionnement d'air sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement :

Roulez aérateurs ouverts et vitres fermées.

Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

Entretien

Consultez le carnet d'entretien de votre véhicule pour connaître les périodicités de contrôle.

Anomalie de fonctionnement

D'une manière générale, en cas d'anomalie de fonctionnement, consultez un Représentant de la marque.

- **Baisse d'efficacité au niveau du dégivrage, du désembuage ou de l'air conditionné.** Cela peut provenir de l'encrassement de la cartouche du filtre habitacle.
- **Non production d'air froid.** Vérifiez le bon positionnement des commandes et le bon état des fusibles. Sinon arrêtez le fonctionnement.

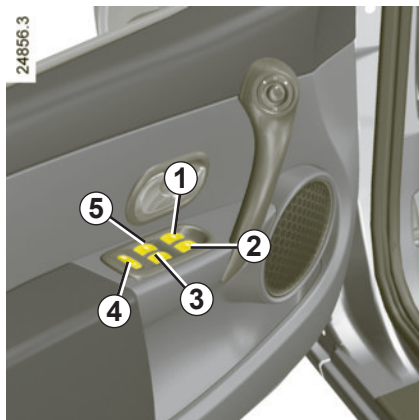
Remarques

Présence d'eau sous le véhicule. Après utilisation prolongée de l'air conditionné, il est normal de constater une présence d'eau provenant de la condensation sous le véhicule.



Ne pas ouvrir le circuit de fluide frigorigène. Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.

LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES



Contact mis ou, pour les véhicules à carte RENAULT, moteur tournant

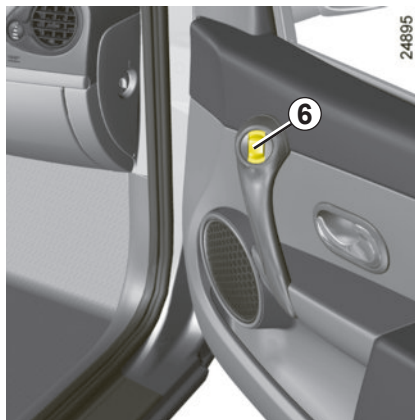
Appuyez sur le contacteur concerné pour baisser la vitre jusqu'à la hauteur souhaitée.

Soulevez le contacteur concerné pour relever la vitre, relâchez à la hauteur souhaitée.

De la place conducteur

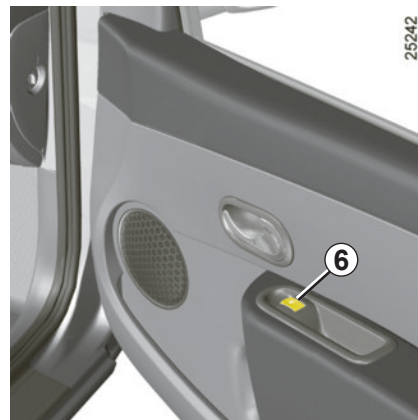
Agissez sur le contacteur :

- 1 pour le côté conducteur ;
- 2 pour le côté passager avant ;
- 3 et 5 pour les passagers arrière.



De la place passager avant

Agissez sur le contacteur 6.



Sécurité occupants arrière

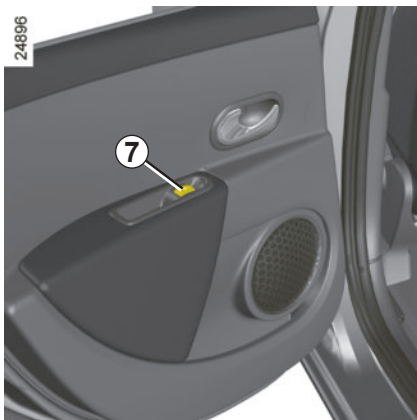
Le conducteur peut interdire le fonctionnement des lève-vitres et des portes arrière en appuyant sur le contacteur 4.

La condamnation est effective lorsque le témoin est allumé.

Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule clé ou carte à l'intérieur sur le contact et en y laissant un enfant (ou un animal). En effet, celui-ci pourrait faire fonctionner les lève-vitres électriques et risquerait de se coincer une partie du corps (cou, bras, main...) ce qui pourrait lui occasionner des blessures graves. En cas de coincement, inversez aussitôt le sens de la course en appuyant sur le contacteur concerné.

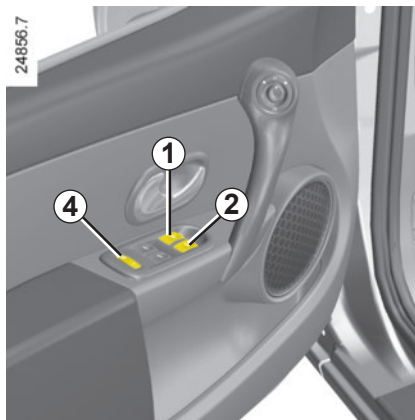
LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES (suite)



Des places arrière

Agissez sur le contacteur 7.

- Appuyez sur le contacteur concerné pour baisser la vitre jusqu'à la hauteur souhaitée.
- Soulevez le contacteur concerné pour relever la vitre, relâchez à la hauteur souhaitée.



Mode impulsif

Il s'ajoute au fonctionnement des lève-vitres électriques. Lorsqu'il est présent dans le véhicule, il peut équiper la vitre conducteur ou les deux vitres avant.

Agissez sur le contacteur 1 ou 2.

Le lève-vitre fonctionne :

- contact mis ou moteur tournant ;
- contact coupé jusqu'à l'ouverture/fermeture d'une porte avant (véhicules avec clé) ou jusqu'à l'ouverture de la porte conducteur (véhicules à carte RENAULT).



Sécurité occupants arrière

Le conducteur peut interdire le fonctionnement des lève-vitres et des portes arrière en appuyant sur le contacteur 4.

La condamnation est effective lorsque le témoin est allumé.

Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule clé sur le contact ou carte à l'intérieur et en y laissant un enfant (ou un animal). En effet, celui-ci pourrait faire fonctionner les lève-vitres électriques et risquerait de se coincer une partie du corps (cou, bras, main...) ce qui pourrait lui occasionner des blessures graves. En cas de coincement, inversez aussitôt le sens de la course en appuyant sur le contacteur concerné.

LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES (suite)/LÈVE-VITRES MANUELS

Mode impulsionnel

- **Appuyez à fond et brièvement** sur le contacteur concerné : la vitre s'abaisse complètement.
- **Soulevez à fond et brièvement** le contacteur concerné : la vitre se lève complètement.

Une action sur le contacteur durant le fonctionnement arrête la course de la vitre.

Particularité

Pour votre sécurité votre véhicule est équipé d'un limiteur d'effort ; lorsqu'une vitre rencontre une résistance durant sa remontée (ex. : doigts d'une personne, patte d'animal, branche d'arbre...) elle s'arrête puis redescend de quelques centimètres.

Après suppression de la résistance liée à l'obstacle, soulevez à nouveau à fond et brièvement le contacteur pour refermer la vitre.

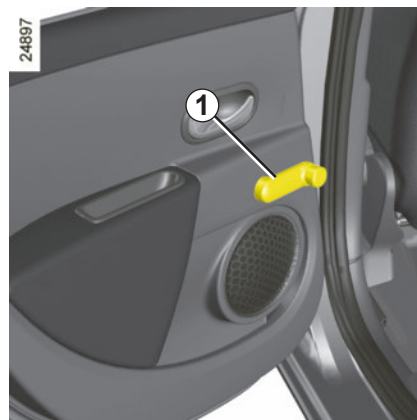
Mode non impulsionnel

- **Appuyez** sur le contacteur concerné pour baisser la vitre, relâchez à la hauteur désirée.
- **Soulevez** le contacteur concerné pour lever la vitre, relâchez à la hauteur désirée.

Anomalies de fonctionnement

En cas de non fonctionnement de fermeture d'une vitre, le système bascule en mode non impulsionnel : soulevez autant de fois que nécessaire sur le contacteur concerné jusqu'à fermeture complète de la vitre puis relâchez-le. Soulevez de nouveau sur le contacteur (toujours côté fermeture) pendant une seconde pour réinitialiser le système.

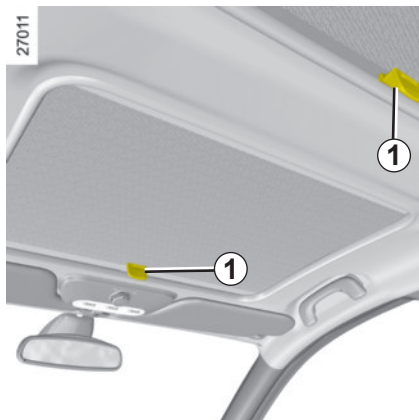
Si besoin, adressez-vous à votre Représentant RENAULT.



Lève-vitres manuels

Manœuvrez la manivelle 1.

TOIT OUVRANT À COMMANDE ÉLECTRIQUE

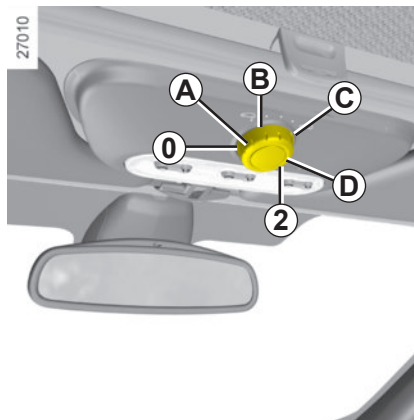


Ce système fonctionne :

- contact mis,
- contact coupé jusqu'à l'ouverture/fermeture de la porte conducteur (limité à environ 20 minutes).

Rideau

- **ouverture** : poussez la poignée **1** vers le haut puis accompagnez le rideau jusqu'à l'enrouleur ;
- **fermeture** : tirez la poignée **1** jusqu'à encliqueter le verrou.



Entrebâillement du toit ouvrant

- **ouverture** : tournez le bouton **2** en position **A** ;
- **fermeture** : amenez le bouton **2** en position **0**.

Coulissement du toit ouvrant

- **ouverture** : positionnez le bouton **2** en position **B**, **C** ou **D**, en fonction de l'ouverture désirée ;
- **fermeture** : tournez le bouton **2** en position **0**.

Lors d'un stationnement plein soleil, nous vous conseillons de fermer les rideaux.



Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule clé sur le contact ou carte dans le véhicule et en y laissant un enfant (ou un animal). En effet, celui-ci pourrait faire fonctionner le toit ouvrant électrique et risquerait de se coincer une partie du corps (cou, bras, main...) ce qui pourrait lui occasionner des blessures graves.

En cas de coincement, inversez aussitôt le sens de la course en tournant le bouton **2** tout à droite (position **D**).

Particularité

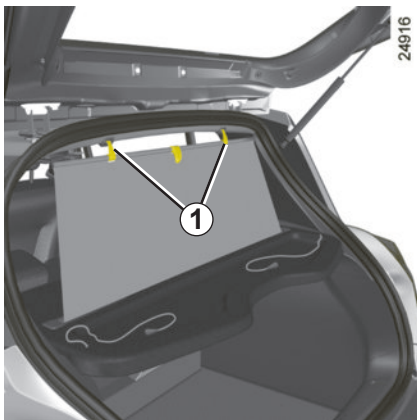
A diagram of the rearview mirror adjustment knob. The knob is yellow and has seven labels pointing to different parts of it: 'A' points to the top, 'B' points to the bottom, 'C' points to the right side, 'D' points to the left side, '0' points to the center, '2' points to the bottom-left, and '3' points to the bottom-right.

Dans ce cas, vérifiez l'absence d'obstacle puis tournez le bouton **2** en position **0**. Appuyez sur le bouton **3**, jusqu'à fermeture complète du toit ouvrant.

Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.

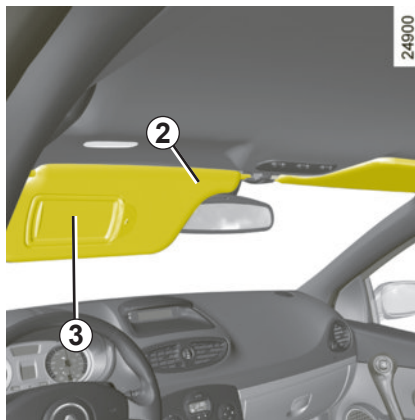
- **veillez** à ce que le toit ouvrant soit bien fermé lorsque vous quittez votre véhicule ;
- **nettoyez** tous les trois mois le joint d'étanchéité à l'aide des produits sélectionnés par nos services techniques ;
- **n'ouvrez pas** le toit ouvrant immédiatement après passage sous la pluie ou après avoir lavé votre véhicule.
- **véhicule avec barres de toit**
Il est déconseillé de manœuvrer le toit ouvrant.
Avant de le manœuvrer, vérifiez les objets et/ou accessoires (porte-vélos, coffre de toit...) montés sur les barres de toit : ils doivent être bien disposés et arrimés, et leur encombrement ne doit pas empêcher le bon fonctionnement du toit ouvrant.
Adressez-vous à votre Représentant RENAULT, pour connaître les adaptations possibles.

PARE-SOLEIL



Store pare-soleil arrière

Tirez vers le haut le store pare-soleil à l'aide de la languette jusqu'à venir engager les deux crochets **1** dans leur logement (assurez-vous du bon accrochage du store).



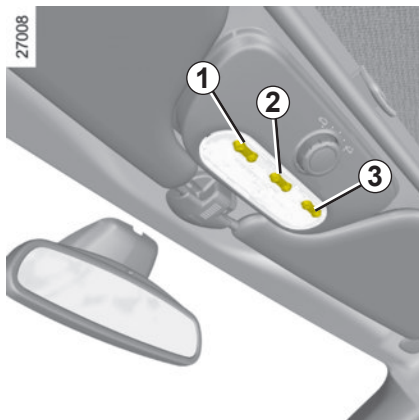
Pare-soleil avant

Abaissez le pare-soleil **2**.

Miroirs de courtoisie

Faites glisser le couvercle **3**.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR



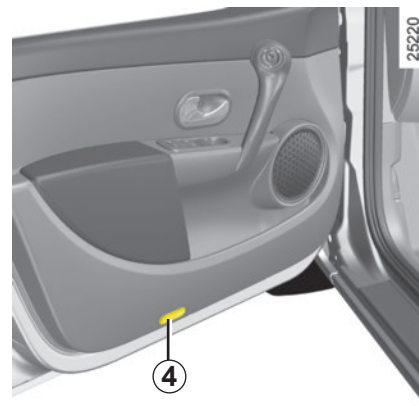
Plafonnier

Appuyez sur le contacteur **2**, vous obtenez :

- un éclairage permanent ;
- un éclairage commandé par l'ouverture de l'une des portes. Il ne s'éteint que lorsque les portes concernées sont correctement fermées et après une temporisation ;
- une extinction immédiate.

Spots de lecture (suivant véhicule)

Appuyez sur le contacteur **1** pour le conducteur, **3** pour le passager avant.



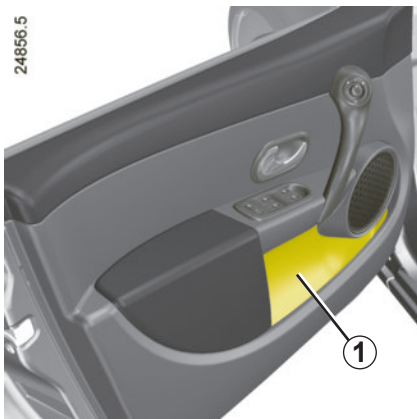
Éclaireurs de trappes sous plancher conducteur et passager **4** (suivant véhicule)

Éclaireur de coffre (suivant véhicule)

Il s'allume à l'ouverture du hayon ou de l'une des portes.

Le déverrouillage et l'ouverture des portes ou du hayon entraînent l'éclairage temporisé des plafonniers et des éclaireurs.

RANGEMENTS/AMÉNAGEMENTS HABITACLE

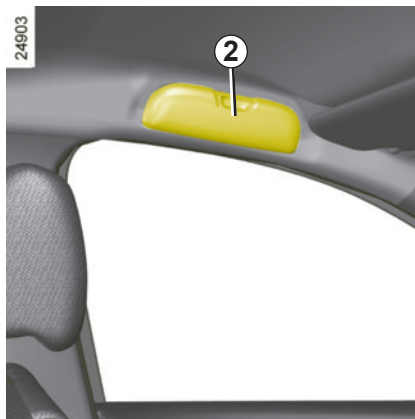


Vide-poches de portes avant 1

Ils peuvent recevoir une bouteille de 1.5 litre.

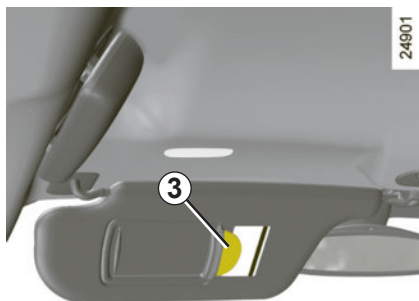


Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.



Range-lunettes 2

RANGEMENTS/AMÉNAGEMENTS HABITACLE (suite)



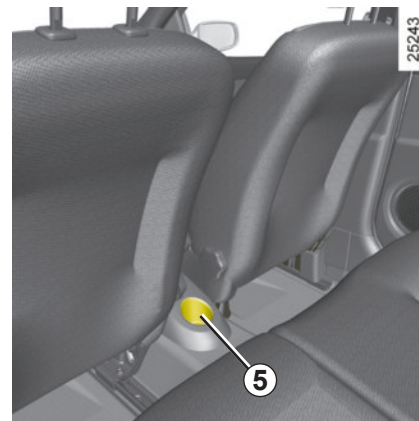
Pince 3

Elle peut accueillir des tickets d'auto-route, des cartes...



Rangement de console centrale 4 ou 5

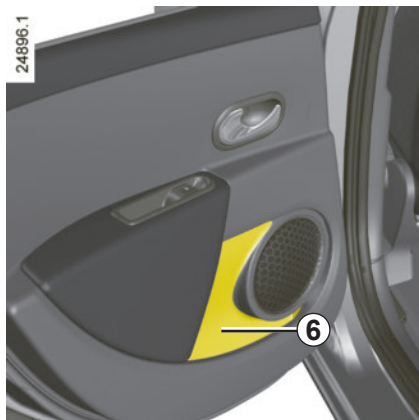
Il peut accueillir le cendrier amovible, des canettes...



Lors de la prise de virage, d'accélération ou de freinage, veillez à ce que le récipient maintenu à l'aide du porte-canettes ne déborde pas.

Risque de blessures si le liquide est chaud et/ou d'écoulement.

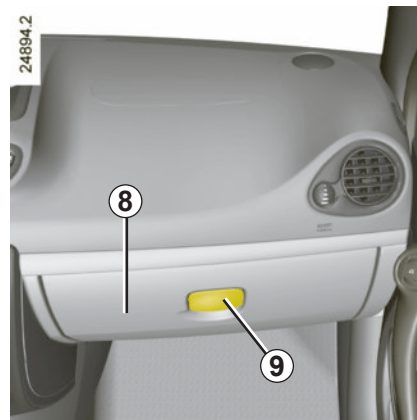
RANGEMENTS/AMÉNAGEMENTS HABITACLE (suite)



Vide-poches de porte arrière 6



Vide-poches de porte arrière 7



Vide-poches passager 8

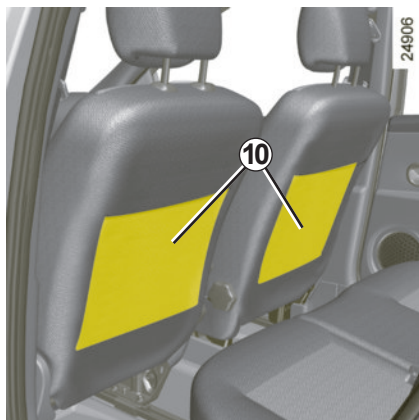
Pour ouvrir, tirez la palette 9.

Suivant véhicule, ce vide-poches bénéficie, au même titre que l'habitacle, de la ventilation et de l'air conditionné.

Audio Connection Box (boîtier multiconnexion audio)

Suivant véhicule, cette prise est située dans le vide-poches passager.

RANGEMENTS/AMÉNAGEMENTS HABITACLE (suite)



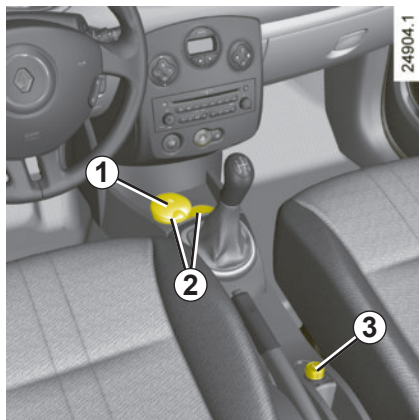
Poches de rangement sièges avant 10



Poignée de maintien 11

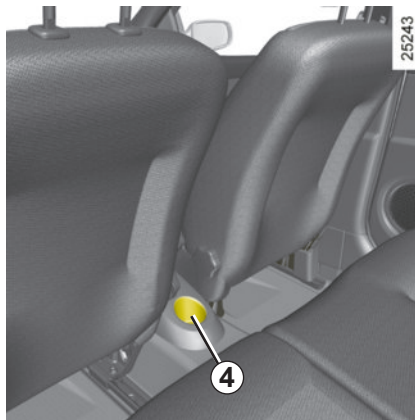
Elle sert à se maintenir en roulage. Ne l'utilisez pas pour monter dans le véhicule ou en descendre.

CENDRIERS - ALLUME-CIGARES



Cendrier 1

Il peut se loger indifféremment dans l'un des emplacements **2** ou **4**.



Allume-cigares 3

Contact mis, enfoncez l'allume-cigares **3**.

Il revient de lui-même avec un petit déclic dès qu'il est incandescent. Tirez-le. Après usage, remplacez-le sans l'enfoncer à fond.

L'allume-cigares est prévu pour le branchement d'accessoires agréés par les Services techniques RENAULT et dont la puissance ne doit pas dépasser 120 Watts (tension 12 V).

BANQUETTE ARRIÈRE : fonctionnalités



L'assise et le dossier peuvent être rabattus (en une ou deux parties) pour permettre le transport d'objets encombrants.

Commencez par rabattre l'assise puis le dossier.

Pour rabattre l'assise

Soulevez l'avant du coussin **A** de la banquette jusqu'en butée.

Lorsque la banquette est en une partie, assurez-vous que les deux côtés de l'assise soient bien déverrouillés.

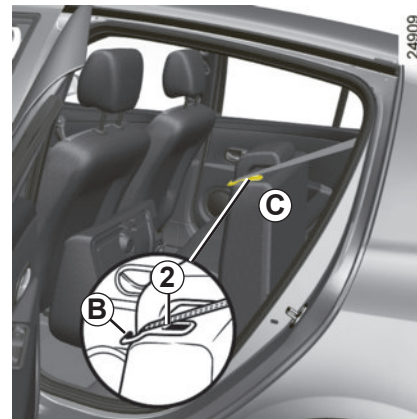


Relevez ensuite la partie arrière **1** du coussin puis faites pivoter l'assise jusqu'à la placer contre les sièges avant.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

La configuration en banquette deux places, avec le petit dossier **C** rabattu interdit l'usage de la place assise centrale compte tenu de l'impossibilité de boucler la ceinture (boîtiers de ceinture inaccessibles).



Pour rabattre le dossier

Retirez les appuis-tête arrière si le véhicule en est équipé.

Veillez à ce que les sièges avant soient suffisamment avancés.

Placez les ceintures de sécurité dans leur passant **B**.

Appuyez sur le bouton **2** et abaissez le dossier **C**.

Avant toute manipulation du dossier, placez la ceinture dans le guide de sangle **B** pour éviter toute détérioration de celle-ci.

BANQUETTE ARRIÈRE : fonctionnalités (suite)



Lors des manœuvres des sièges arrière, assurez-vous que rien ne vient gêner les ancrages (parties du corps, animal, gravier, chiffon, jouets...).



Lors de la remise en place du dossier, assurez-vous du bon verrouillage du dossier.

Dans le cas d'utilisation de housse de sièges, veillez à ce qu'elles ne gênent pas l'encliquetage du dossier.
Veillez à bien positionner les ceintures.
Repositionnez les appuis-tête.



Pour remonter le dossier, procédez dans le sens inverse.

Remontez le dossier et encliquez-le contre son support.

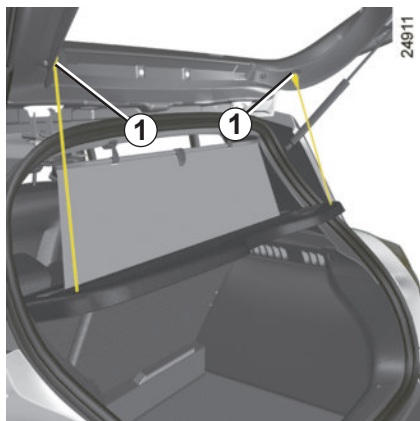


Pour remonter l'assise, procédez dans le sens inverse.

Relevez le coussin de la banquette de façon à placer l'arrière de l'assise **1** sous le dossier.

Ensuite appuyez sur l'avant **3** du coussin **A** de façon à verrouiller l'assise.

TABLETTE ARRIÈRE / AMÉNAGEMENTS COFFRE À BAGAGES

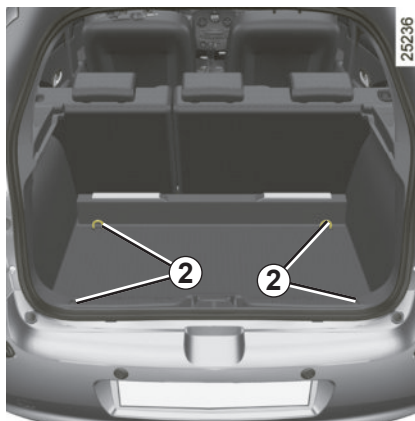


Tablette arrière

Pour la déposer :

- décrochez les deux cordons de rappel **1**;
- décrochez le rideau pare-soleil **2** (suivant véhicule);
- détachez la partie souple fixée contre le dossier de la banquette arrière (suivant véhicule);
- levez la tablette puis déclipsez-la vers le haut.

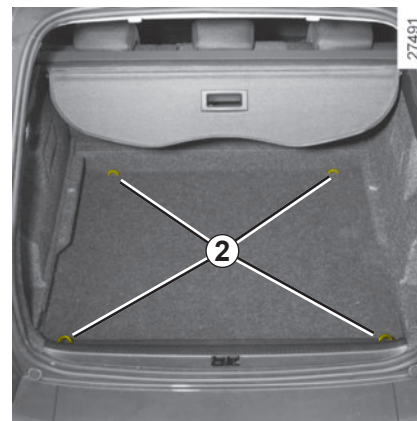
Pour la reposer, procédez dans le sens inverse.



Emplacements pour anneaux d'arrimage **2**

Utiles pour immobiliser les objets transportés dans le coffre. Reportez-vous au paragraphe « Transport d'objets dans le coffre ».

Suivant véhicule, un filet de maintien de bagages au sol, situé dans le rangement sous le siège passager, vient se fixer sur ces crochets.



Version break

Suivant véhicule, retirez le plancher mobile pour accéder aux anneaux (reportez-vous au paragraphe « plancher mobile »).



Ne placez aucun objet et surtout pas d'objets lourds ou durs sur la tablette.

En cas de freinage brusque ou d'accident ils sont susceptibles de mettre en danger les occupants du véhicule.

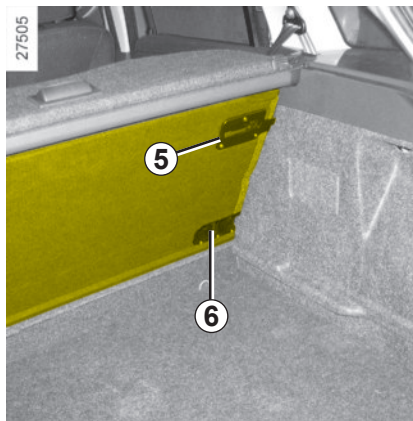
TABLETTE ARRIÈRE / AMÉNAGEMENTS COFFRE À BAGAGES (suite)



Plancher mobile

Lorsque le véhicule en est équipé, il permet de faciliter le chargement.

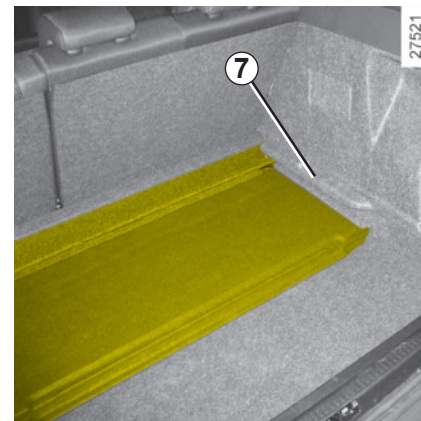
Le rangement du plancher mobile peut se faire de deux façons.



Premier rangement

- Soulevez la partie 3 puis rabattez-la sur la partie 4;
- soulevez l'ensemble et positionnez le contre la banquette arrière;
- poussez le loquet 5 pour verrouiller le plancher mobile en position repliée.

Nota : ouvrez la trappe 6 pour accéder à l'anneau ISOFIX et à l'anneau du filet de fond de coffre.

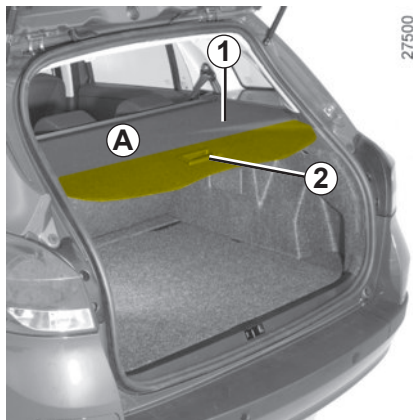


Second rangement

- Soulevez la partie 3 puis rabattez-la sur la partie 4;
- retirez l'ensemble;
- placez-le dans le coffre en se laissant guider par les glissières 7.

Charge admise sur le plancher mobile : 100 kg uniformément répartis.

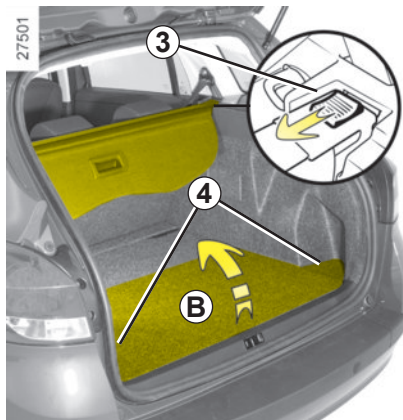
CACHE-BAGAGES : versions break



Pour enrouler la partie souple A du cache-bagages 1

À l'aide de la poignée 2, tirez légèrement sur la partie souple A pour dégager les pions de leurs points de fixation situés de chaque côté du coffre.

Accompagnez le mouvement d'enroulement du cache-bagages.



Dépose du cache-bagages 1

Appuyez sur le bouton 3 et soulevez le côté droit de l'enrouleur en même temps.

Soulevez ensuite le côté gauche de l'enrouleur et déposez-le.

Pour la repose du cache-bagages, effectuez ces opérations dans l'ordre inverse.



Rangement du cache-bagages 1

Soulevez le plancher mobile B.

Retirez les caches 4 de chaque côté du coffre.

Rangez le cache-bagages en insérant d'abord un côté puis l'autre.

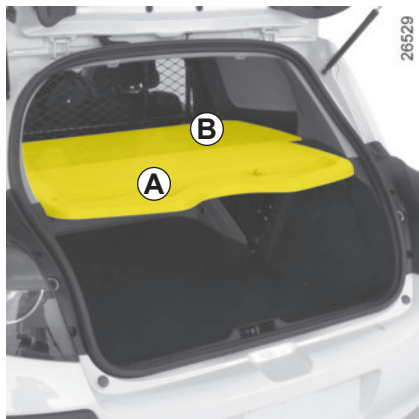
Repositionnez les caches 4.

Remplacez le plancher mobile.



Ne placez aucun objet et surtout pas d'objets lourds ou durs sur le cache-bagages. En cas de freinage brusque ou d'accident ils sont susceptibles de mettre en danger les occupants du véhicule.

CACHE-BAGAGES : versions société

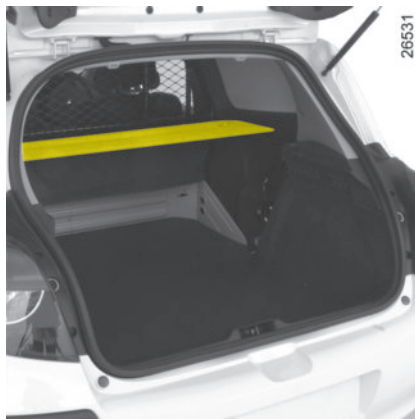


Le cache-bagages est composé d'une partie rigide **A** et d'une partie pliable **B**.

- Le cache-bagages est en position dépliée.



Ne placez aucun objet et surtout pas d'objets lourds ou durs sur le cache-bagages. En cas de freinage brusque ou d'accident ils sont susceptibles de mettre en danger les occupants du véhicule.



- Le cache-bagages est en position pliée.

Pour le plier :

- levez légèrement la tablette **A** et tirez-la vers vous pour la déposer ;
- pliez ensuite la partie **B** en la rabattant sur elle-même.



- Le cache-bagages est déposé.

Pour le déposer, à partir de la position pliée et en le maintenant en **position horizontale** :

- tirez d'un côté le cache-bagages vers vous de manière à le faire pivoter légèrement ;
- tirez ensuite le cache-bagages de l'autre côté pour le dégager complètement de son logement.

TRANSPORT D'OBJETS DANS LE COFFRE

Placez toujours les objets transportés de façon à ce que leur plus grande dimension soit en appui contre :

- Le dossier de la banquette arrière, ce qui est le cas pour les chargements usuels (cas **A**).
- La banquette repliée, ce qui est le cas pour les chargements maximums (cas **B**).



Si vous devez poser des objets sur le dossier rabattu, banquette en position 3 places, enlevez les appuis-tête avant de rabattre le dossier de manière à plaquer le plus possible le dossier contre l'assise.



Positionnez toujours les objets les plus lourds directement sur le plancher. Utilisez, lorsque le véhicule en est équipé, les points d'arrimage situés sur le plancher du coffre. Le chargement doit être fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants lors d'un freinage brusque. Bouclez les ceintures de sécurité des places arrière même lorsqu'il n'y a pas d'occupant.

FILET DE SÉPARATION



Filet de séparation A

Pour les véhicules qui en sont équipés, il est utile lors de transport d'animaux ou de bagages pour les isoler de la partie passagers.

Il peut être positionné :

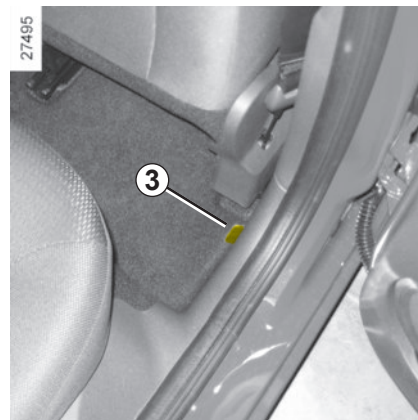
- derrière les sièges avant ;
- derrière la banquette arrière.



Pose du filet de séparation derrière les sièges avant

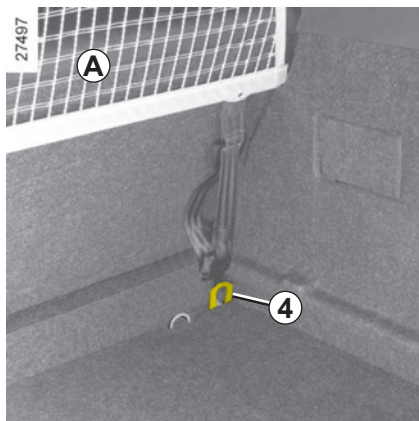
À l'intérieur du véhicule, de chaque côté :

- levez le cache **1** pour accéder à l'anneau de fixation supérieure du filet ;
- fixez le crochet de la sangle du filet dans l'anneau ;



- écarter la prédécoupe de la moquette pour accéder à la fixation inférieure **3** du filet ;
- une fois l'accès à la fixation inférieure réalisé, fixez le crochet de la sangle du filet sur l'anneau **3** ;
- réglez la sangle du filet de manière à ce qu'il soit bien tendu.

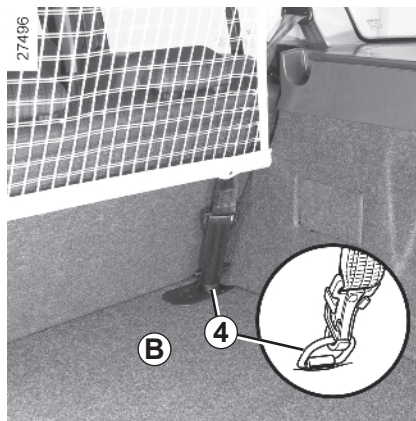
FILET DE SÉPARATION (suite)



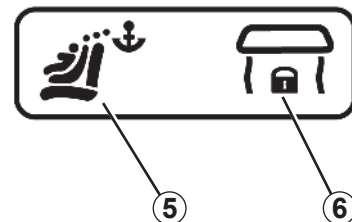
Pose du filet de séparation derrière la banquette arrière

À l'intérieur du véhicule, de chaque côté :

- levez le cache **2** pour accéder à l'anneau de fixation supérieure du filet ;
- fixez le crochet de la sangle du filet dans l'anneau ;



- dans le coffre, fixez **impérativement** le crochet de la sangle de fixation inférieure du filet sur le crochet d'arrimage **4** repéré par le marquage **6** (suivant véhicule, situé sous le plancher mobile **B**) ;
- réglez la sangle du filet de manière à ce qu'il soit bien tendu.



Marquage

Un marquage sur la garniture d'arrêt bagage situe les emplacements des anneaux du siège ISOFIX **5** et du filet de séparation **6**.

Un marquage sur le plancher mobile situe les emplacements des trappes de passage de sangle du siège ISOFIX **5** et du filet de séparation **6**.

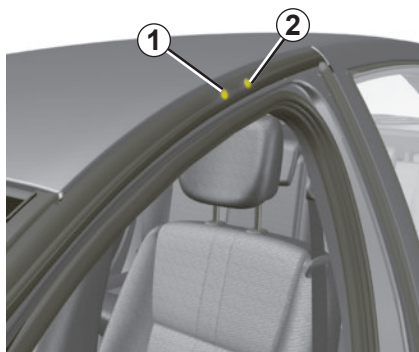


Le filet de séparation de bagages ne doit pas être utilisé pour retenir ou fixer des objets.

Risques de blessures.

BARRES DE TOIT

24912



Accès aux points de fixation

Ouvrez les portes. Derrière le joint **2**, se trouvent les vis d'obturation **1** qui protègent les emplacements pour les vis de support.



Ne démontez jamais les vis d'obturation **1** en laissant ensuite les trous non obstrués.

Lors du montage des barres de toit, remplacez les vis d'obturation par les vis de support livrées avec les barres de toit.

Version break

Les barres de toit sont fixes et ne doivent pas être démontées. Pour leurs changements consultez un Représentant de la marque.



Une fois montées sur le véhicule, les vis de support ne devront jamais être retirées (risque de détérioration du véhicule).

Seules les vis livrées avec les barres de toit d'origine RENAULT doivent être utilisées pour la fixation des barres de toit sur le véhicule.

Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter un Représentant de la marque.

Pour le montage des barres et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage du fabricant.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

Charge admise sur la galerie de toit : 80 kg (y compris le dispositif de portage).

BARRES DE TOIT (suite)

25234



Accès aux points de fixation arrière pour les versions trois portes

Faites pivoter vers le haut chaque volet **1**, et retirez l'obturateur.

Lors de la dépose des barres de toit, veillez à bien replacer l'obturateur.

Précautions d'utilisation

Manipulation de la porte de coffre

Avant de manipuler la porte de coffre, vérifiez les objets et/ou accessoires (porte-vélos, coffre de toit...) montés sur les barres de toit : ils doivent être bien disposés et arrimés, et leur encombrement ne doit pas empêcher le bon fonctionnement de la porte de coffre.

Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter un Représentant de la marque.

Pour le montage des barres et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage du fabricant.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

Charge admise sur la galerie de toit : 80 kg (y compris le dispositif de portage).

BECQUET

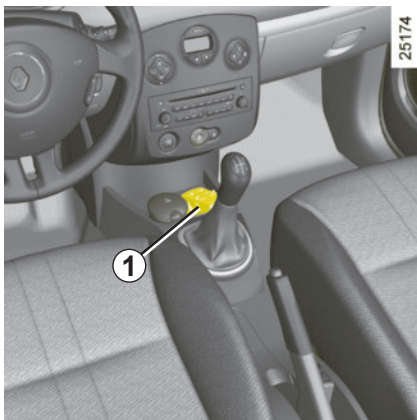
26428



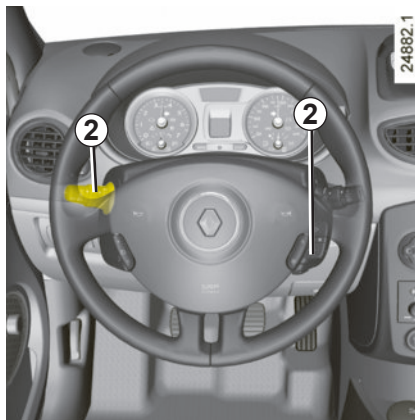
Véhicules équipés d'un becquet

Il est **interdit** de fixer des objets et/ou accessoires (porte-vélos...) en appui sur le becquet **A**.

COMMANDE INTÉGRÉE DE TÉLÉPHONE MAINS LIBRES



Support de téléphone 1



Commandes sous volant 2



Emplacement du micro 3

Chaque téléphone ayant ses propres caractéristiques techniques, **il est impératif** de choisir le bon support permettant son montage dans le véhicule, adressez-vous à votre Représentant RENAULT.



Utilisation du téléphone

Nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ce type d'appareil.

Pour le fonctionnement de cet équipement, consultez la notice correspondante.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

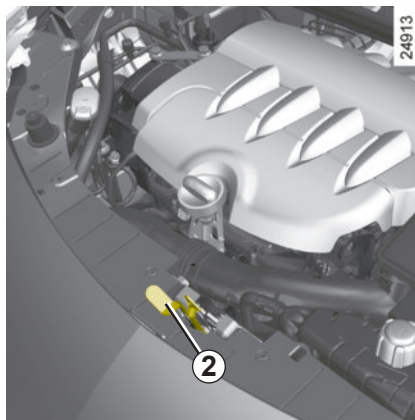
Chapitre 4 : Entretien

Capot moteur	4.2
Niveau huile moteur/Vidange moteur	4.4
Niveaux	4.8
liquide de refroidissement moteur	4.8
liquide de freins	4.9
réservoirs lave-vitres/lave projecteurs	4.10
Filtres	4.10
Batterie	4.11
Entretien de la carrosserie	4.12
Entretien des garnitures intérieures	4.14
	4.1

CAPOT MOTEUR



Pour ouvrir, tirez la manette **1**.



Déverrouillage de sécurité capot

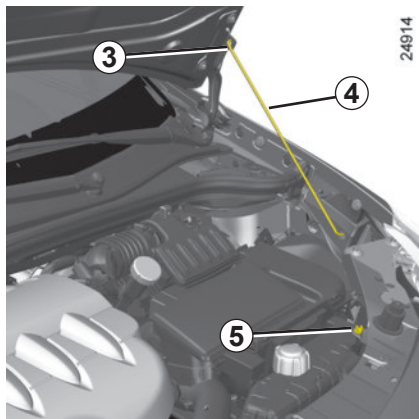
Pour ouvrir, poussez la languette **2** vers la gauche en même temps que vous soulevez le capot.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

CAPOT MOTEUR (suite)



Levez le capot, dégrafez la béquille **4** de sa fixation **5** et, pour votre sécurité, placez-la **impérativement** dans l'emplacement **3** du capot.



Lors d'un choc, même léger contre la calandre ou le capot, faites contrôler au plus vite la serrure de capot par un Représentant de la marque.

Fermeture du capot

Avant fermeture, vérifiez que rien n'a été oublié dans le compartiment moteur.

Pour refermer le capot, replacez la béquille **4** dans la fixation **5**. Prenez le capot par le milieu et accompagnez-le jusqu'à 30 cm de la position fermée, puis lâchez-le. Il se verrouille de lui-même par l'effet de son poids.



Assurez-vous de son bon verrouillage.

NIVEAU HUILE MOTEUR

Un moteur consomme de l'huile pour le graissage et le refroidissement des pièces en mouvement et il est normal de faire un appoint d'huile entre deux vidanges.

Toutefois, si après la période de rodage, les apports étaient supérieurs à 0,5 litre pour 1 000 km, consultez un Représentant de la marque.

Vérifiez périodiquement votre niveau d'huile et, en tout cas, avant chaque grand voyage sous peine de risquer de détériorer votre moteur.

Lecture du niveau d'huile

La lecture doit être faite sur sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur.

Pour connaître le niveau d'huile exact et s'assurer que le niveau maximum n'est pas dépassé (risque de casse moteur), il est impératif d'utiliser la jauge. Reportez-vous en pages suivantes.

L'afficheur au tableau de bord alerte uniquement lorsque le niveau d'huile est au minimum.

Variante 1	Variante 2	Interprétation des messages
 25302	 25301	Message 1 Niveau supérieur au mini
 25169	 25231	Message 2 Niveau Mini

Alerte niveau d'huile minimum au tableau de bord

À la mise sous contact et pendant environ 15 secondes, **si le niveau est au-dessus du niveau minimum**, l'afficheur indique « oil ok » ou « niveau huile correct ». Ce message indique le niveau d'huile et non la qualité.

Pour plus de précision, appuyez sur le bouton de défilement des informations de l'ordinateur de bord : message 1.

Les pavés apparaissant sur l'afficheur indiquent le niveau. Ils disparaissent au fur et à mesure que le niveau descend et ils sont remplacés par un tiret.

Pour passer en lecture ordinateur de bord, appuyez de nouveau sur le bouton.



L'afficheur n'alerte qu'en cas de niveau minimum, jamais en cas de dépassement du niveau maximum qui n'est détectable qu'à la lecture à la jauge.

NIVEAU HUILE MOTEUR (suite)

Lecture du niveau au tableau de bord (suite)

Pour passer en lecture ordinateur de bord, appuyez de nouveau sur le bouton.

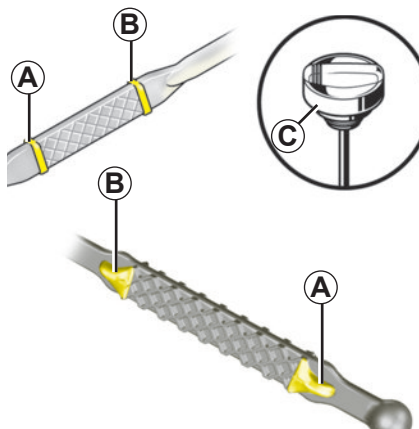
Si le niveau est au minimum : le message « oïl » ou « niveau huile à réajuster » apparaît sur l'afficheur, les pavés sont remplacés par des tirets et le témoin  s'allume au tableau de bord : message 2.

Refaites impérativement le niveau le plus tôt possible.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.



Lecture du niveau à la jauge

- sortez la jauge ;
- essuyez la jauge avec un chiffon propre et non pelucheux ;
- enfoncez la jauge jusqu'en butée, (pour les véhicules équipés du « bouchon-jauge » **C**, vissez complètement le bouchon) ;
- sortez la jauge de nouveau ;
- lisez le niveau : il ne doit jamais descendre en dessous du « mini » **A** ni dépasser le « maxi » **B**.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.

Dépassement du niveau maximum d'huile moteur.

La lecture du niveau ne doit se faire qu'à l'aide de la jauge comme expliqué précédemment.

Si le niveau maxi est dépassé **ne démarrez pas votre véhicule** et faites appel à un Représentant de la marque.



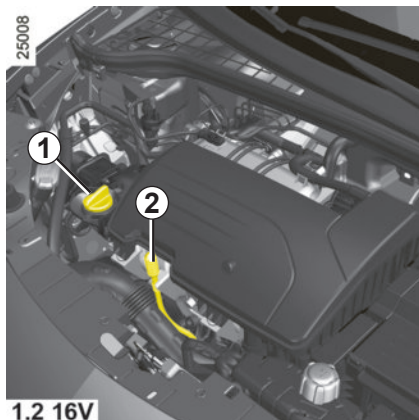
Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage **B** : risque d'endommagement du moteur et du catalyseur.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

NIVEAU HUILE MOTEUR (suite)

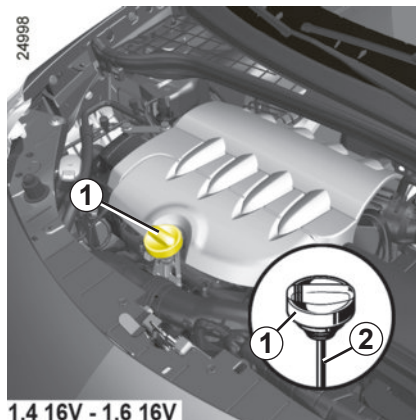


Appoint / remplissage

Le véhicule doit être sur sol horizontal, moteur arrêté et froid (par exemple : avant le premier démarrage de la journée).

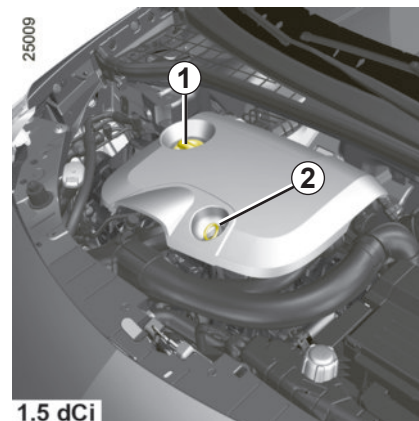
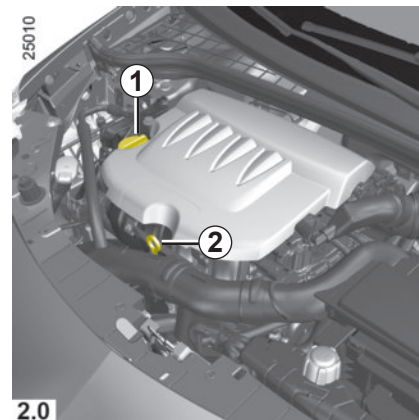
Qualité d'huile moteur

Pour connaître la qualité d'huile à utiliser, reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.



- Dévissez le bouchon 1;
- rétablissez le niveau (pour information la capacité entre le « mini » et le « maxi » de la jauge 2 est de 1,5 à 2 litres suivant moteur);
- attendez 10 minutes environ pour permettre l'écoulement de l'huile;
- vérifiez le niveau à l'aide de la jauge 2 (comme expliqué précédemment).

Ne dépassez pas le niveau « maxi » et n'oubliez pas de remettre le bouchon 1.



NIVEAU HUILE MOTEUR (suite) / VIDANGE MOTEUR

Vidange moteur

Périodicité : reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.

**Capacités moyennes de vidange
filtre à huile compris**
(pour information)

Moteur 1.2 16V : 4,0 litres

Moteur 1.2 TCE : 4,0 litres

Moteur 1.4 16V : 5,0 litres

Moteur 1.6 16V : 5,0 litres

Moteur 2.0 : 4,7 litres

Moteur 1.5 dCi : 4,5 litres

Qualité d'huile moteur

Pour connaître la qualité d'huile à utiliser, reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



Remplissage : attention lorsque vous faites l'ap-point, veillez à ce qu'il ne tombe pas d'huile sur les pièces du moteur, risque d'incendie. N'oubliez pas de refermer correctement le bouchon sinon, risque d'incendie par projection d'huile sur les pièces chaudes du moteur.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

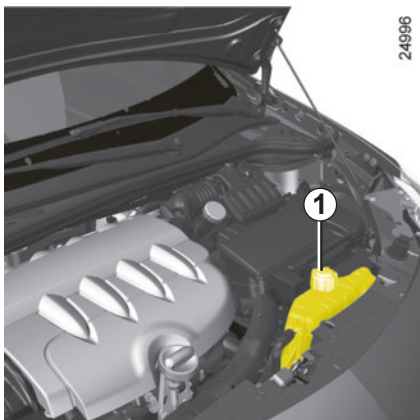


Ne faites pas tourner le moteur dans un local fermé : les gaz d'échappement sont toxiques.



Vidange moteur : si vous réalisez la vidange moteur chaud, attention aux risques de brûlures dues à l'écoulement de l'huile.

NIVEAUX



Liquide de refroidissement

Le niveau **à froid** doit se situer entre les repères MINI et MAXI indiqués sur le bocal **1**.

Complétez ce niveau **à froid** avant qu'il n'atteigne le repère MINI.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.

Périodicité du contrôle de niveau

Vérifiez votre niveau de liquide de refroidissement régulièrement (le moteur est susceptible de subir de graves détériorations par manque de liquide de refroidissement).

Si un apport est nécessaire, n'utilisez que les produits agréés par nos Services Techniques RENAULT qui vous assurent :

- une protection antigel ;
- une protection anticorrosion du circuit de refroidissement.



Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

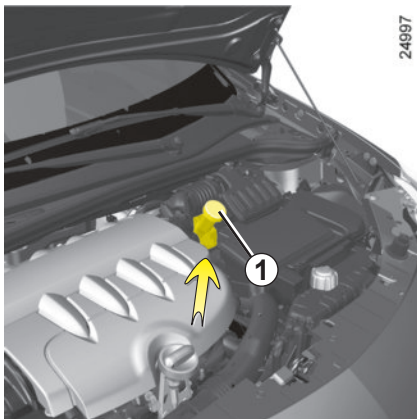
Danger de brûlures.

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.

NIVEAUX (suite)



Liquide de freins

Il est à contrôler souvent, et en tout cas chaque fois que vous sentez une différence même légère de l'efficacité de freinage.

Niveau 1

Le niveau baisse normalement en même temps que l'usure des garnitures, mais il ne doit jamais descendre en dessous de la cote d'alerte « **MINI** ».

Si vous souhaitez vérifier par vous même l'état d'usure des disques et des tambours, procurez-vous le document expliquant la méthode de contrôle disponible dans le Réseau RENAULT ou sur le site internet du constructeur.

Remplissage

Toute intervention sur le circuit hydraulique doit entraîner le remplacement du liquide par un spécialiste.

Utilisez obligatoirement un liquide agréé par nos Services Techniques RENAULT (et prélevé d'un bidon scellé).

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

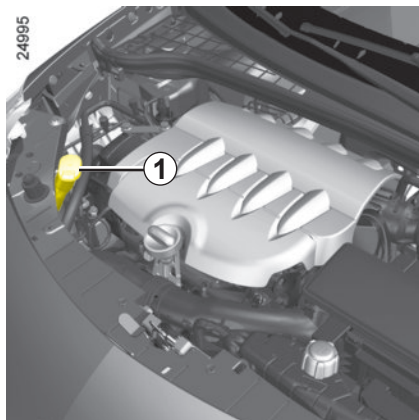
Risque de blessures.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

NIVEAUX (suite)



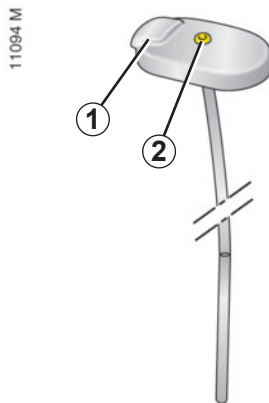
Réservoir lave-vitres / Lave-projecteurs

Remplissage

Ouvrez le bouchon **1**. Remplissez jusqu'à voir le liquide puis remettez le bouchon.

Liquide

Produit lave-vitres (produit antigel en hiver).



Gicleurs

Pour orienter les gicleurs des lave-vitres du pare-brise, utilisez un outil type aiguille.

NOTA

Suivant véhicule, pour connaître le niveau de liquide, utilisez le « bouchon-pipette ». Pour cela, bouchez le trou **2** (sur le bouchon) et sortez le bouchon.

FILTRES

Le remplacement des éléments filtrants (filtre à air, filtre habitacle, filtre à gazole...) est prévu dans les opérations d'entretien de votre véhicule.

Périodicité de remplacement des éléments filtrants : reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

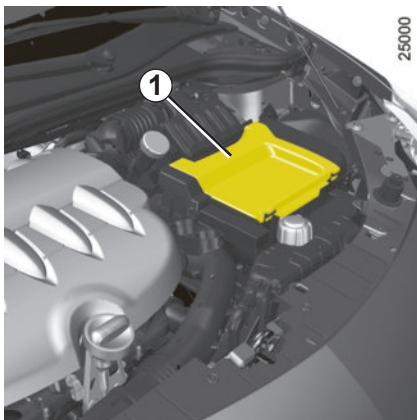
Risque de blessures.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

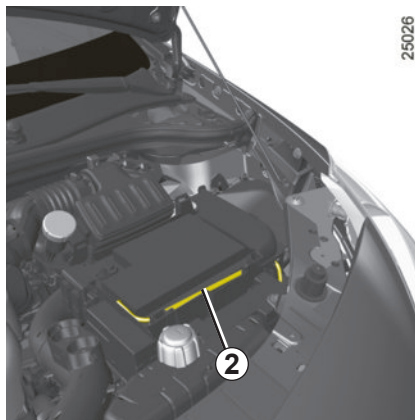
Risque de blessures.

BATTERIE



Elle est située sous le couvercle **1**.

Elle ne nécessite pas d'entretien.



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau.

Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.

Remplacement de la batterie

Cette opération étant complexe, nous vous conseillons de faire appel à votre Représentant RENAULT.

Reportez-vous au paragraphe « Batterie : dépannage » en chapitre 5.



La batterie étant **spécifique** (présence d'un tuyau de dégazage **2** qui permet l'évacuation de gaz corrosifs et explosifs vers l'extérieur), veillez à la remplacer par une batterie permettant le branchement de ce tuyau. Consultez votre Représentant RENAULT.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE

Protection contre les agents corrosifs

Bien que votre véhicule bénéficie des techniques anticorrosion très performantes, il ne demeure pas moins soumis à l'action :

– d'agents atmosphériques corrosifs

- pollution atmosphérique (villes et zones industrielles),
- salinité de l'atmosphère (zones maritimes surtout par temps chaud),
- conditions climatiques saisonnières et hygrométriques (sel répandu sur la chaussée en hiver, eau de nettoyage des rues...).

– d'actions abrasives

Poussière atmosphérique et sable ramenés par le vent, la boue, les gravillons projetés par d'autres véhicules...

– des incidents de circulation

Pour ne pas perdre le bénéfice de ces techniques, un minimum de précautions s'impose pour vous assurer pleinement contre ces risques.

Ce qu'il ne faut pas faire

- Laver le véhicule en plein soleil ou lorsqu'il gèle.
- Gratter la boue ou des salissures pour les enlever sans les détremper.
- Laisser s'accumuler les souillures extérieures.
- Laisser la rouille se développer à partir de blessures accidentelles.
- Enlever des taches avec des solvants non sélectionnés par nos services et qui peuvent attaquer la peinture.
- Rouler souvent dans la neige et la boue sans laver le véhicule et particulièrement les passages de roues et le dessous de caisse.

- Dégraisser ou nettoyer les éléments mécaniques (ex. : compartiment moteur), dessous de caisse, pièces avec charnières (ex. : intérieur de la trappe à carburant) et plastiques extérieurs peints (ex. : pare-chocs) à l'aide d'appareils de nettoyage haute pression ou de pulvérisations de produits non homologués par nos services techniques. Sans précautions d'usage, cela pourrait provoquer des risques d'oxydation ou de mauvais fonctionnement.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (suite)

Ce qu'il faut faire

- Laver fréquemment votre véhicule, **moteur arrêté**, avec des shampooings sélectionnés par nos services (jamais de produits abrasifs) et en rinçant abondamment au jet :

- les retombées résineuses sous les arbres ou les pollutions industrielles ;

- **la fiente d'oiseaux** qui contient des produits chimiques qui ont **une action décolorante rapide pouvant aller jusqu'au décollement de la peinture** ;

Il est **impératif** de laver immédiatement le véhicule pour enlever ces taches, car il sera impossible de les faire disparaître par un lustrage ;

- le sel, dans les passages de roues et le dessous de caisse, après roulage dans des régions où des fondants chimiques ont été répandus ;
- la boue qui forme des amalgames humides dans les passages de roue et le dessous de caisse.

- Respecter l'espacement des véhicules en cas de roulage sur route gravillonnée pour éviter de blesser votre peinture.
- Effectuer ou faire effectuer rapidement les retouches en cas de blessure de la peinture pour éviter la propagation de la corrosion.
- Dans le cas où votre véhicule bénéficie de la garantie anticorrosion RENAULT, ne pas oublier les visites périodiques. Reportez-vous au carnet d'entretien.
- Respectez les lois locales en ce qui concerne le lavage des véhicules, (ex. : ne pas laver son véhicule sur la voie publique).

- Avant un passage sous un portique de lavage à brosses, ramenez la manette de l'essuie-vitre en position Arrêt (reportez-vous au chapitre 1, paragraphe « Essuie-vitre / Lave-vitre avant »). Vérifiez la fixation des équipements extérieurs, projecteurs additionnels, rétroviseurs et prenez soin de fixer avec un adhésif les balais d'essuie-vitre, l'antenne radio.

Déposer le fouet d'antenne radio téléphone si le véhicule en possède un.

- Au cas où il a été nécessaire de nettoyer des éléments mécaniques, charnières... il est impératif de les protéger de nouveau par pulvérisation de produits homologués par nos services techniques.

Nous avons sélectionné des produits spéciaux pour l'entretien que vous trouverez dans nos « RENAULT boutiques ».

ENTRETIEN DES GARNITURES INTÉRIEURES

Quelle que soit la nature de la tache, utilisez de l'eau savonneuse (éventuellement tiède) à base de :

- savon naturel,
- savon liquide pour vaisselle (0,5 % de savon pour 99,5 % d'eau).

Rincez avec un chiffon doux humide.

Particularités

- **Vitres d'instrumentation** (ex. : tableau de bord, montre, afficheur température extérieure, afficheur radio...)

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou coton humide.

Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool est à proscrire.

– Ceintures de sécurité et pack enfant

Ils doivent être tenus propres.

Utilisez soit les produits sélectionnés par nos services techniques (RENAULT Boutique) soit de l'eau tiède savonneuse avec une éponge et séchez avec un chiffon sec.

Pour nettoyer l'adaptateur ceinture : retirez-le au préalable.

L'emploi de détergents ou teinture est à proscrire.

Ce qu'il ne faut pas faire

Il est fortement déconseillé d'utiliser un appareil de nettoyage haute pression ou de pulvérisations à l'intérieur de l'habitacle : sans précaution d'usage, cela pourrait nuire, entre autres, au bon fonctionnement des composants électriques ou électroniques présents dans le véhicule.

Il est fortement déconseillé de positionner des objets au niveau des aérateurs tels que désodorisant, parfum... qui pourraient endommager l'habillage de la planche de bord.

Chapitre 5 : Conseils pratiques

Roue de secours	5.2
Kit de gonflage des pneumatiques	5.6
Bloc outils (Cric - Manivelle...)	5.9
Enjoliveur - roue	5.10
Changement de roue	5.11
Pneumatiques (sécurité pneumatiques, roues, utilisation hivernale)	5.12
Projecteurs avant (remplacement des lampes)	5.15
Feux arrière (remplacement des lampes)	5.19
Répétiteurs latéraux (remplacement des lampes)	5.22
Éclaireurs intérieurs (remplacement des lampes)	5.23
Fusibles	5.25
Batterie	5.27
Télécommande à radiofréquence : pile	5.31
Carte RENAULT : pile	5.32
Pré-équipement radio	5.33
Essuie-vitres (remplacement des balais)	5.35
Remorquage	5.37
Anomalies de fonctionnement	5.40

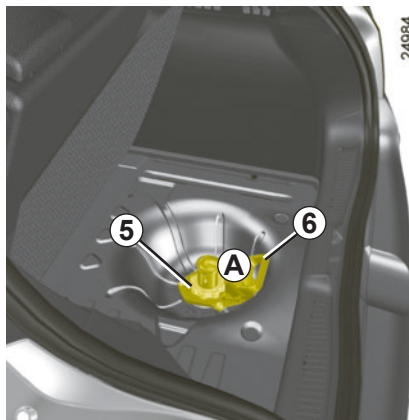
ROUE DE SECOURS



En cas de crevaison, utilisez, pour les véhicules qui en sont équipés, la roue de secours. Pour y accéder :

- ouvrez le hayon ;
- soulevez le tapis et, suivant véhicule, la partie rigide **2** que vous devez accrocher au moyen du cordon de rappel **1** ;
- soulevez le couvercle **3** puis retirez-le ;
- retirez le bloc outils en le soulevant par ses poignées.

L'étiquette **4** vous rappelle le fonctionnement du treuil de roue de secours.



- dévissez l'écrou **5** dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, jusqu'à ce qu'il remonte **complètement**, puis posez la paume de la main sur la zone **A** de la poignée **6** et poussez vers l'avant du véhicule, la roue tombe.



Lorsque vous poussez sur la poignée **6**, la roue tombe sous le véhicule, risque de blessures.

Veillez à tenir toute personne éloignée du dessous du véhicule.



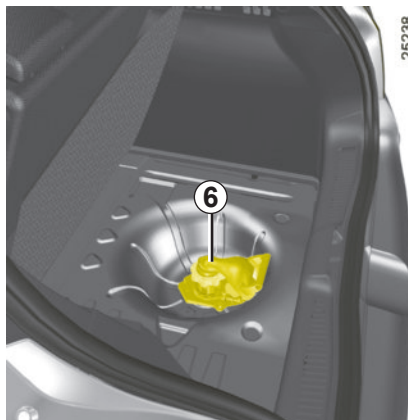
- ramenez la roue vers vous ;
- en laissant la roue à plat, déclipsez le câble **7** de son logement **8**.

Vous pouvez retirer la roue de son support.



Ne touchez pas l'échappement, risque de brûlures.

ROUE DE SECOURS (suite)



Pour réinstaller une roue

Pour effectuer cette opération, le câble doit être déroulé.

Si le câble a été rembobiné seul, pour le dérouler de nouveau :

- tirez sur la poignée pour dérouler le câble ;
- appuyez sur le bouton situé sous la poignée **6** pour maintenir le câble déroulé puis aidez-le à descendre ;
- récupérez le câble sous le véhicule.

Vous pouvez remonter la roue.



Après un changement de roue, positionnez la roue démontée sur le support **9**, valve vers le sol. Clippez le câble **7** dans son logement **8** puis poussez la roue sous le coffre.

Veillez à placer la languette **10** vers l'arrière du véhicule.

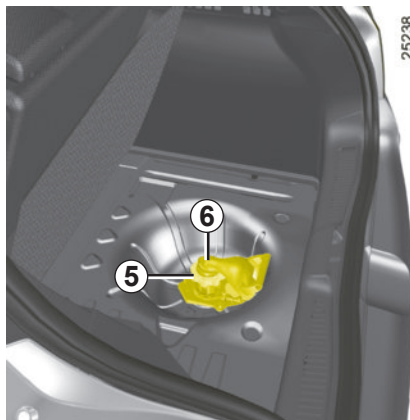


Veillez à ce que personne ne mette les doigts à proximité du câble lorsque vous actionnez la poignée : risque de blessures.



Placez-vous derrière le véhicule et tirez sur la poignée **6** pour soulever la roue jusqu'à son accrochage sous le véhicule.

ROUE DE SECOURS (suite)



Pour verrouiller le système :

- appuyez sur l'écrou **5** en le revissant à fond jusqu'à son déclenchement. Plusieurs tours sont nécessaires. Cette opération est indispensable pour sécuriser le maintien de la roue ;
- repositionnez la poignée **6** sur son emplacement ;
- clippez le bloc outils ;
- replacez le couvercle puis baissez-le et positionnez le tapis de coffre.

Nota : si le bloc outils ne se verrouille pas, vérifiez le serrage de l'écrou **5** et le bon positionnement de la poignée **6**.

Particularités

Le support de la roue de secours doit toujours être présent en roulage même s'il n'y a pas de roue : risque d'entrée d'eau.

Si vous devez le libérer alors qu'il n'y a pas de roue, appuyez sur le centre du support de roue vers le sol, en même temps que vous appuyez sur la poignée **6**.



Respectez impérativement la procédure de serrage de l'écrou pour sécuriser le maintien de la roue.



Le système ne doit être utilisé qu'avec les roues équipant d'origine le véhicule.

ROUE DE SECOURS (suite)



– Si la roue de secours a été conservée pendant de nombreuses années, faites vérifier par votre garagiste qu'elle reste appropriée et peut être utilisée sans danger.

– **Véhicule équipé d'une roue de secours d'une taille inférieure aux quatre autres roues.**

Ne montez jamais plus d'une roue de secours sur un même véhicule.

Durant l'utilisation, qui doit être temporaire, la vitesse de roulage ne doit pas dépasser 80 km/h.

Remplacez au plus tôt la roue de secours par une roue de même dimension que celle d'origine.

Le montage de cette roue peut modifier le comportement habituel de votre véhicule. Évitez les accélérations ou décélérations brutales et réduisez votre vitesse en virage.

Le montage de la roue endommagée à l'emplacement de la roue de secours diminue la garde au sol du véhicule : évitez de rouler sur des obstacles.

Si vous devez utiliser des chaînes à neige, montez la roue de secours sur l'essieu arrière et vérifiez les pressions de gonflage.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES



Le kit répare les pneumatiques endommagés sur la bande de roulement **A** par des objets de moins de **4** millimètres. Il ne répare pas tous les types de crevaisons comme les coupures de plus de **4** millimètres, les entailles sur le flanc **B** du pneumatique, ...

Assurez-vous aussi que votre jante est en bon état.



N'utilisez pas le kit de gonflage si le pneu est abîmé à la suite d'un roulage avec un pneu crevé.

Contrôlez donc soigneusement les flancs des pneus avant toute intervention.

De même, rouler avec des pneumatiques dégonflés, voire même à plat (ou crevés) peut nuire à la sécurité et s'avérer être non réparable.

Cette réparation est temporaire

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste.

Rendez-vous chez un Représentant de la marque pour remplacer le tuyau de gonflage et la bouteille de produit de réparation.

Lors du remplacement d'un pneumatique réparé à l'aide de ce kit, vous devez en avertir le spécialiste.



Lors du roulage, une vibration peut être ressentie du fait de la présence du produit dans le pneu.

Le kit est homologué uniquement pour gonfler les pneumatiques du véhicule équipé d'origine de ce kit.

En aucun cas, il ne doit servir à gonfler les pneumatiques d'un autre véhicule, ou tout autre objet gonflable (bouée, bateau, ...).

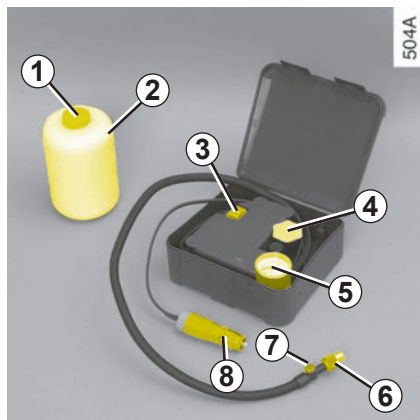
Évitez les projections sur la peau lors des manipulations de la bouteille liquide de réparation. Si toutefois des gouttelettes s'échappent, rincez abondamment.

Ne laissez pas le kit de réparation à la portée des enfants.

Ne jetez pas la bouteille vide dans la nature. Remettez-la à un Représentant de la marque ou à un organisme chargé de sa récupération.

La bouteille a une durée de vie limitée indiquée sur son étiquette. Vérifiez régulièrement la date de péremption.

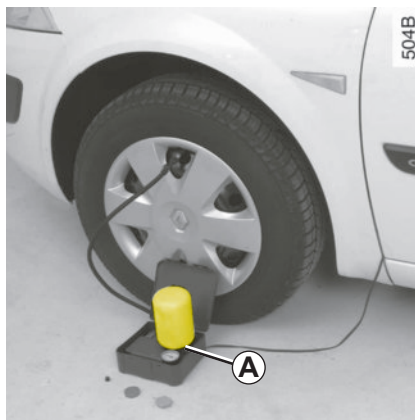
KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (suite)



En cas de crevaison, utilisez, pour les véhicules qui en sont équipés, le kit situé sous le tapis de coffre : ouvrez le kit, retirez les bouchons **1** et **4** (il est **impératif** de ne pas retirer l'opercule de la bouteille) puis vissez la bouteille **2** sur son support **A**.



Avant d'utiliser le kit, garez le véhicule de façon à être suffisamment éloigné de la zone de circulation, enclenchez le signal de détresse et serrez le frein à main, faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.

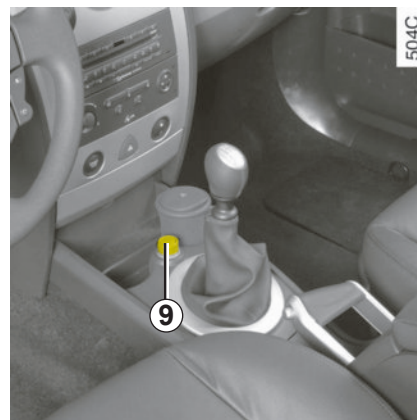


Contact mis,

- branchez l'embout **8 impérativement** dans la prise accessoires de la planche de bord **9** du véhicule ;
- dévissez le bouchon de valve de la roue concernée et vissez-y l'embout de gonflage **6** ;



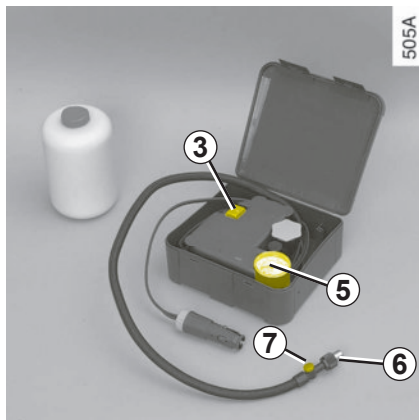
Ne retirez pas le corps étranger à l'origine de la crevaison si celui-ci est toujours dans le pneumatique.



- appuyez sur l'interrupteur **3** pour gonfler le pneumatique à la pression préconisée (reportez-vous au paragraphe « pression de gonflage des pneumatiques ») ;
- après **7** minutes maximum, arrêtez le gonflage pour lire la pression (sur le manomètre **5**).

Nota : pendant que la bouteille se vide (environ 30 secondes), le manomètre **5** indique brièvement une pression jusqu'à **6** bars, ensuite la pression chute.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (suite)



- ajustez la pression : pour l'augmenter, continuez le gonflage avec le kit, pour la diminuer, appuyez sur le bouton 7 situé sur l'embout de gonflage.

Si la pression n'est pas atteinte, la réparation n'est pas possible, ne prenez pas la route, faites appel à un Représentant de la marque.

Une fois le pneumatique correctement gonflé, retirez le kit : dévissez lentement l'embout de gonflage 6 de manière à éviter la projection de produit et visser le flexible sur l'orifice de la bouteille pour éviter l'écoulement du produit.

Collez l'étiquette de préconisation de conduite sur un emplacement visible par le conducteur sur la planche de bord.

Rangez le kit.

Démarrez sans délai et, après **10** kilomètres ou **10** minutes de roulage, arrêtez-vous pour contrôler la pression. Si celle-ci est supérieure à **1,3 bar**, ajustez-la à la valeur préconisée (reportez-vous au paragraphe « pression de gonflage des pneumatiques ».), sinon faites appel à un Représentant de la marque : la réparation n'est pas possible.



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression.

Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.

Précaution d'utilisation du kit

Le kit ne doit pas fonctionner plus de 15 minutes consécutives.



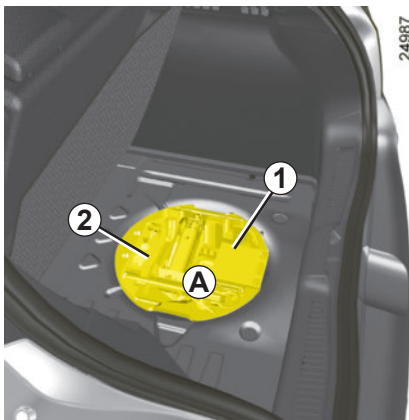
Aucun objet ne doit se trouver aux pieds du conducteur : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.



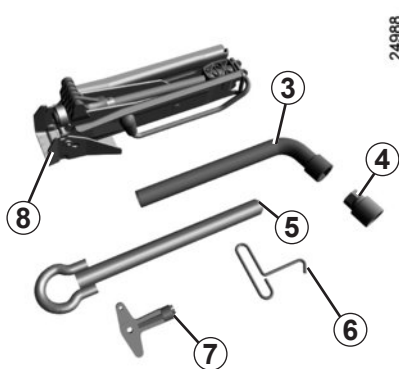
Après une réparation à l'aide du kit, il ne faut pas parcourir plus de 200 km. De plus, réduisez votre vitesse et, dans tous les cas, ne dépassez pas 80 km/h. L'étiquette que vous devrez coller sur un emplacement visible sur la planche de bord vous le rappelle.

Suivant pays ou législation locale, un pneumatique réparé à l'aide du kit de gonflage des pneumatiques devra être remplacé.

BLOC OUTILS



Le bloc outils **A** est situé dans le bac du treuil de roue de secours.
Pour accéder aux outils, soulevez le ou, suivant véhicule, les tapis de coffre.
Soulevez le couvercle puis retirez-le.
Retirez le bloc outils en le soulevant par les deux côtés.
Pour le remontage procédez dans le sens inverse.



Rangement 1

Il est prévu pour recevoir une boîte d'ampoules.

Rangement 2

Il est prévu pour recevoir un écrou antivol.

Clé de roue 3

Elle permet de bloquer ou de débloquer les vis de roue.

Embout pour vis de roue spécifiques 4

(suivant véhicule)

Anneau de remorquage 5

Reportez-vous au paragraphe « Remorquage » en chapitre 5.

Clé d'enjoliveur 6 ou 7

Elle permet de retirer les enjoliveurs de roue.

Cric 8

Dégagez le cric 8.

Pour le remontage, repliez le cric à fond puis desserrez-le d'un tour de manivelle afin de pouvoir le ranger.

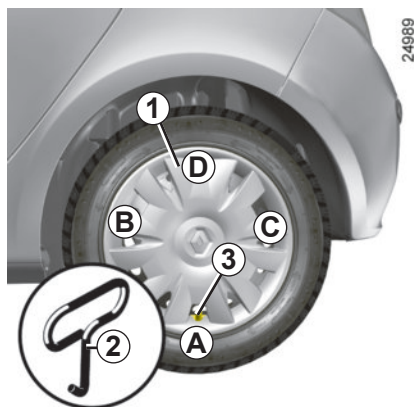


Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage. Après utilisation, veillez à bien clipper les outils dans le bloc-outils puis positionnez-le correctement dans son logement : risque de blessures.

Lorsque des vis de roue sont livrées dans le bloc outils, utilisez ces vis exclusivement pour la roue de secours : reportez-vous à l'étiquette située sur la roue de secours.

Le cric est destiné au changement de roue. En aucun cas, il ne doit être utilisé pour procéder à une réparation ou pour accéder au-dessous du véhicule.

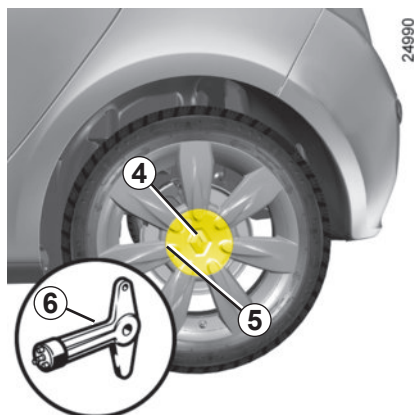
ENJOLIVEUR - ROUE



Enjoliveur à l'exemple de l'enjoliveur 1

Déposez-le à l'aide de la clé d'enjoliveur 2 (située dans le bloc-outils) en engageant le crochet dans l'ajour à proximité de la valve 3.

Pour le remettre, orientez-le par rapport à la valve 3. Enfoncez les crochets de maintien en commençant par le côté valve **A** puis **B** et **C** et terminez par le côté opposé à la valve **D**.



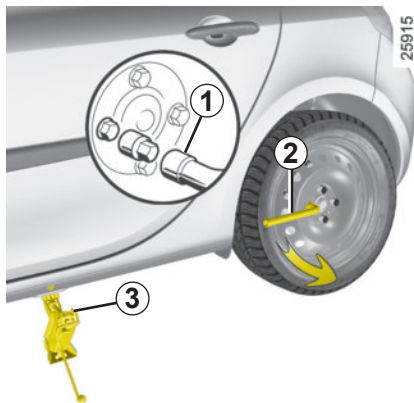
Enjoliveur central à l'exemple de l'enjoliveur 4

Pour le déposer, introduisez la clé d'enjoliveur 6 (située dans le bloc-outils) dans le logement 5.

Pour le remettre, orientez-le par rapport au logement 5 et revissez-le avec la clé 6.

Nous vous conseillons de relever le numéro gravé sur la clé de façon à pouvoir la remplacer en cas de perte.

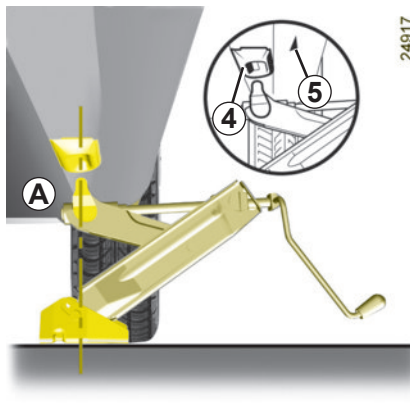
CHANGEMENT DE ROUE



Garez le véhicule à l'écart de la circulation sur un sol plan non glissant et résistant (si nécessaire, interposez un support solide sous la semelle du cric), enclenchez le signal de détresse.

Serrez le frein à main et engagez une vitesse (première ou marche arrière ou position **P** pour les boîtes de vitesses automatiques).

Faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.



Si nécessaire, déposez l'enjoliveur.

Suivant véhicule, positionnez l'embout **1** sur la vis de roue.

Débloquez les vis de la roue à l'aide de la clé de roue **2**. Positionnez-la de façon à appuyer dessus.

Commencez à visser le cric **3** à la main pour placer convenablement sa tête sur le support tôle **4** le plus proche de la roue concernée et, suivant véhicule, repéré par une flèche **5**.

Continuez à visser pour poser la semelle correctement (elle doit être rentrée sous le véhicule et alignée verticalement avec la tête du cric **A**).

Donnez quelques tours pour décoller la roue du sol.

Démontez les vis et retirez la roue.

Mettez la roue de secours en place sur le moyeu central et tournez-la pour faire coïncider les trous de fixation de la roue et du moyeu.

Serrez les vis et descendez le cric.

Roue au sol, serrez les vis fortement, et faites contrôler le serrage le plus rapidement possible (couple de serrage 110 Nm).



Lorsque des vis sont livrées avec la roue de secours, utilisez ces vis exclusivement pour la roue de secours



En cas de crevaison, remplacez la roue le plus rapidement possible.

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste.

PNEUMATIQUES

Sécurité pneumatiques - roues

Les pneumatiques constituent le seul contact entre le véhicule et la route, il est donc essentiel de les tenir en bon état.

Vous devez impérativement vous conformer aux règles locales prévues par le code de la route.



Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure.

Ils doivent : soit être identiques à ceux d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par votre Représentant RENAULT.

64505Aa



Entretien des pneumatiques

Les pneumatiques doivent être en bon état et leurs sculptures doivent présenter un relief suffisant ; les pneumatiques agréés par nos services techniques comportent des témoins d'usure **1** qui sont **constitués de bossages-témoins incorporés dans l'épaisseur de la bande de roulement.**

Lorsque le relief des sculptures a été érodé jusqu'au niveau des bossages-témoins, **ceux-ci deviennent visibles 2** : il est **alors** nécessaire de remplacer vos pneumatiques car la profondeur des sculptures n'est, au plus, **que de 1,6 mm et ceci entraîne une mauvaise adhérence sur les routes mouillées.**

Un véhicule surchargé, de longs parcours sur autoroute plus particulièrement par fortes chaleurs, une conduite habituelle sur de mauvais chemins concourent à des détériorations plus rapides des pneumatiques et influent sur la sécurité.



Des incidents de conduite, tels que « coups de trottoir », risquent d'endommager les pneumatiques et les jantes, ainsi que d'entraîner des réglages du train avant ou arrière. Dans ce cas, faites vérifier leur état par un Représentant RENAULT.

PNEUMATIQUES (suite)

Pressions de gonflage

Il est important de respecter les pressions de gonflage (y compris celle de la roue de secours). Vérifiez-les au moins une fois par mois et, avant chaque grand voyage. Reportez-vous au paragraphe « Pressions de gonflage des pneumatiques » ou, suivant véhicule, sur l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur.



Des pressions insuffisantes entraînent une usure prématurée et des échauffements anormaux des pneumatiques avec toutes les conséquences que cela comporte sur le plan de la sécurité :

- mauvaise tenue de route,
- risque d'éclatement ou de perte de la bande de roulement.

La pression de gonflage dépend de la charge et de la vitesse d'utilisation. Ajustez les pressions en fonction des conditions d'utilisation (reportez-vous au paragraphe « Pressions de gonflage des pneumatiques »).

Les pressions doivent être vérifiées à froid : ne tenez pas compte des pressions supérieures qui seraient atteintes par temps chaud ou après un parcours effectué à vive allure.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2 à 0,3 bar** (ou **3 PSI**).

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression. Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.

Roue de secours

Reportez-vous aux paragraphes « Roue de secours » et « Changement de roue » en chapitre 5.

Permutation des roues

Cette pratique est déconseillée.

Remplacement des pneumatiques



Pour des raisons de sécurité, cette opération doit être confiée exclusivement à un spécialiste.

Une monte différente de pneumatiques peut modifier :

- la conformité de votre véhicule aux réglementations en vigueur ;
- son comportement en virages ;
- la lourdeur de la direction ;
- le bruit émis par les pneumatiques ;
- la monte de chaînes.

PNEUMATIQUES (suite)

Utilisation hivernale

Chaînes

Pour des raisons de sécurité, il est formellement interdit de monter des chaînes sur l'essieu arrière.

Toute monte de pneumatiques de taille supérieure à celle d'origine **rend impossible le chaînage.**



La monte de chaînes n'est possible qu'avec des pneumatiques de taille identique à ceux montés d'origine sur **votre véhicule.**

Les roues sont chaînables à condition d'utiliser des chaînes spécifiques. Consultez votre Représentant RENAULT.

Pneus « neiges » ou « thermogommes »

Nous vous conseillons d'équiper les **quatre roues** afin de préserver le plus possible les qualités d'adhérence de votre véhicule.

Attention : ces pneumatiques comportent parfois : un sens de roulage, un indice de vitesse maxi qui peut être inférieur à la vitesse maxi de votre véhicule.

Dans tous les cas nous vous recommandons de consulter votre Représentant RENAULT qui saura vous conseiller sur le choix des équipements les plus adaptés à votre véhicule.

Pneus cloutés

Ce type d'équipement n'est utilisable que durant une période limitée et déterminée par la législation locale.

Il est nécessaire de respecter la vitesse imposée par la réglementation en vigueur.

Ces pneus doivent équiper les deux roues de l'essieu avant au minimum.

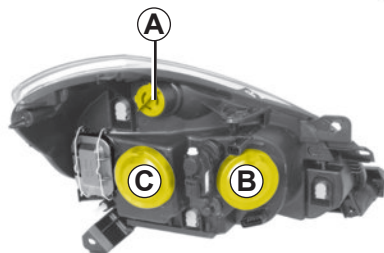


Particularité des versions équipées des pneumatiques 165/65 R15

Si vous souhaitez utiliser des pneus cloutés, il est impératif de prendre des **équipements spécifiques.**

Consultez votre Représentant RENAULT.

PROJECTEURS LAMPES HALOGÈNE : remplacement des lampes



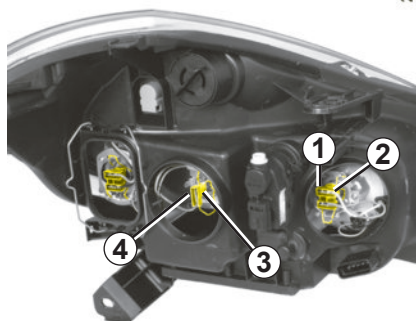
Du fait de la nécessité de démonter des protecteurs, **nous vous conseillons de faire remplacer vos lampes par un Représentant de la marque.**

Suivant la législation locale ou par précaution, procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.



Feu indicateur de direction

Tournez d'un quart de tour le porte-lampe **A** et sortez la lampe.

Type de lampe : orange PY21 W.

Après la remise en place de la lampe, assurez-vous du bon verrouillage.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

Feux de croisement/de route

Déposez le cache **B** ou **C**.

Déposez le connecteur **1** ou **4** de la lampe concernée.

Dégagez le ressort.

Sortez la lampe **2** ou la lampe **3**.

Type de lampe : utilisez impérativement des lampes anti U.V. 55W pour ne pas dégrader la glace plastique des projecteurs.

2 → H7

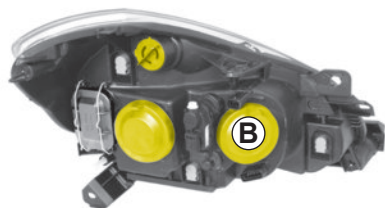
3 → H1 ou H7

Ne touchez pas le verre de la lampe. Tenez-la par son culot.

Repérez le bon positionnement de la lampe avant le démontage pour la positionner correctement lors du remontage.

La lampe changée, veillez à bien repositionner le cache.

PROJECTEURS LAMPES HALOGÈNE : remplacement des lampes (suite)



Feu de position avant

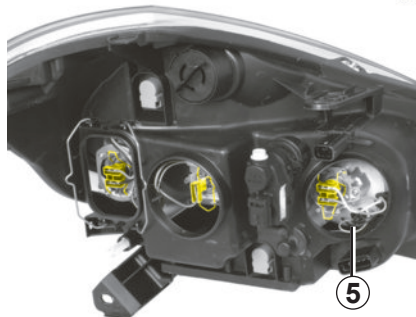
Déposez le cache **B** puis tirez sur le porte-lampe **5** pour atteindre la lampe.

Type de lampe : W5W.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

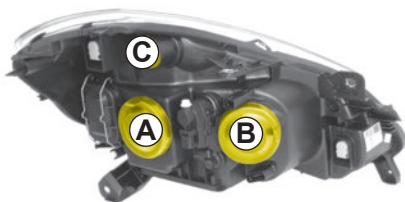


Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

PROJECTEURS LAMPES AU XÉNON : remplacement des lampes

25495

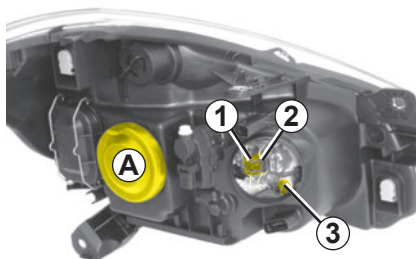


Lampes au Xénon A



Du fait du danger de manipuler un dispositif sous haute tension, le remplacement de ce type de lampe doit être réalisé par un Représentant de la marque.

25497



Feux de route

Déposez le cache **B**.

Déposez le connecteur **1** de la lampe.

Dégagez le ressort.

Sortez la lampe **2**.

Type de lampe : utilisez impérativement des lampes anti U.V. 55W pour ne pas dégrader la glace plastique des projecteurs.

2 → H7

**Ne touchez pas le verre de la lampe.
Tenez-la par son culot.**

La lampe changée, veillez à bien repositionner le cache.

Feu de position avant

Déposez le cache **B** puis tirez sur le porte-lampe **3** pour atteindre la lampe.

Type de lampe : W5W.

Feu indicateur de direction

Tournez d'un quart de tour le porte-lampe **C** et sortez la lampe.

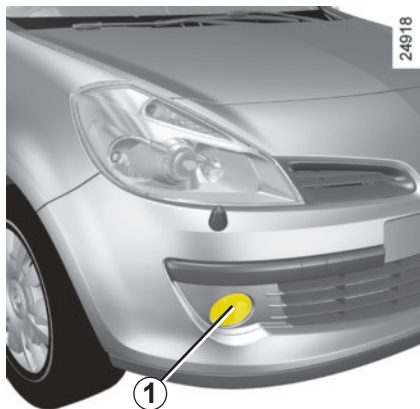
Type de lampe : PY21 W.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

PROJECTEURS AVANT : feux de brouillard avant/additionnels



Feux de brouillard avant 1

Remplacement d'une lampe :

Consultez votre Représentant RENAULT.

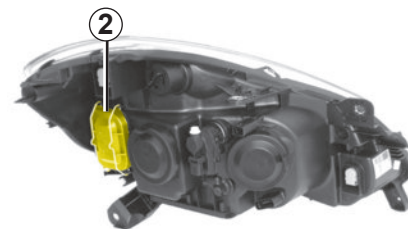
Type de la lampe : H11.

Projecteurs additionnels

Si vous désirez équiper votre véhicule de projecteurs « antibrouillard » ou « longue portée », consultez un Représentant RENAULT.



Toute intervention (ou modification) sur le circuit électrique doit être réalisée par un Représentant RENAULT qui dispose des pièces nécessaires à l'adaptation, car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique (câblage, organes, en particulier l'alternateur).



Véhicules avec feux additionnels de virage

Du fait de leur accessibilité réduite, (nécessité, parfois, de démontage d'organes de carrosserie ou de mécanique) nous vous conseillons de faire remplacer vos lampes 2 par un Représentant RENAULT.

Type de lampe : H7.

FEUX ARRIÈRE : remplacement des lampes



24992

Versions 3 et 5 portes

Après ouverture du hayon, dévissez les vis **1**.



24993

De l'extérieur, dégagez le bloc feux arrière en le tirant vers l'arrière.

Déclippez le porte-lampes **2** pour accéder aux lampes.



24994

3 Feu de position et de stop
Lampe P21/5 W.

4 Feu indicateur de direction
Lampe PY21.

5 Feu de recul
Lampe P21 W.

6 Feu de brouillard arrière
Lampe P21 W.

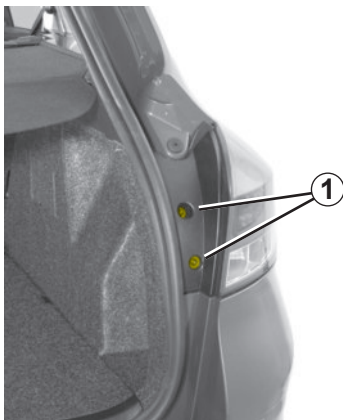
Nota : les deux blocs feux sont équipés d'une lampe, mais seule la lampe côté conducteur fonctionne.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

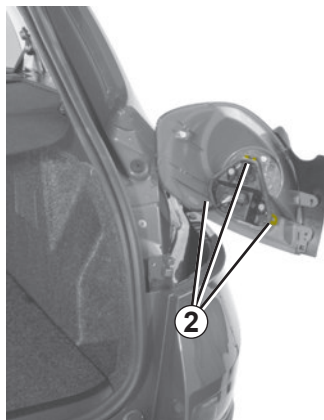
FEUX ARRIÈRE : remplacement des lampes (suite)



27482

Versions Break

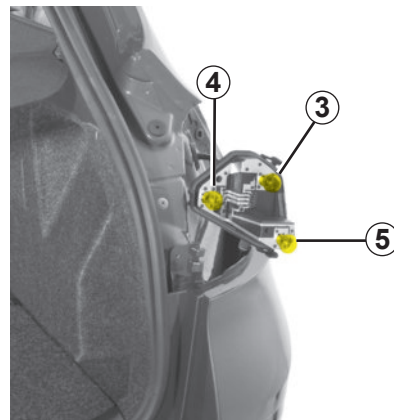
Après ouverture du hayon, dévissez les vis **1**.



27483

De l'extérieur, dégagez le bloc feux arrière en le tirant vers l'arrière.

Retirez les agrafes **2** du porte-lampes pour accéder aux lampes.



27484

3 Feu de position et de stop
Lampe P21/5 W.

4 Feu indicateur de direction
Lampe P21W.

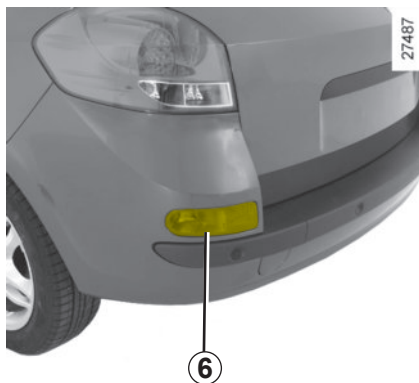
5 Feu de recul
Lampe P21 W.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

FEUX ARRIÈRE : remplacement des lampes (suite)



Feux de brouillard arrière 6

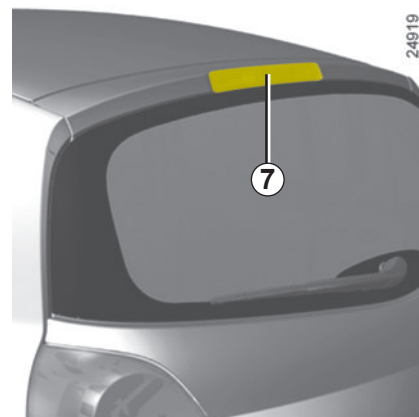
Déclippez le feu (à l'aide d'un outil type tournevis plat).



6 Feu de brouillard arrière

Lampe P21 W.

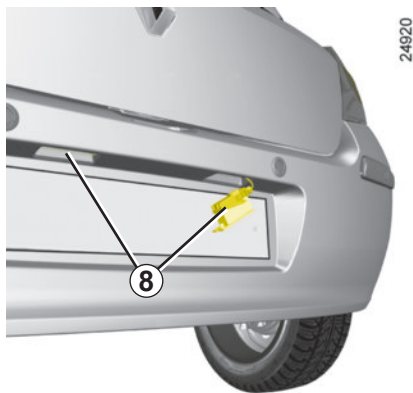
Nota : seul le côté conducteur dispose d'un feu de brouillard arrière.



Troisième feu stop 7

Consultez un Représentant de la marque.

FEUX ARRIÈRE (suite) ET LATÉRAUX : remplacement des lampes



Éclaireurs plaque d'immatriculation 8

Versions 3 et 5 portes

Déclippez l'éclaireur **8** en pressant la languette.

Retirez le couvercle de l'éclaireur pour accéder à la lampe.

Type de lampe : navette W5W.

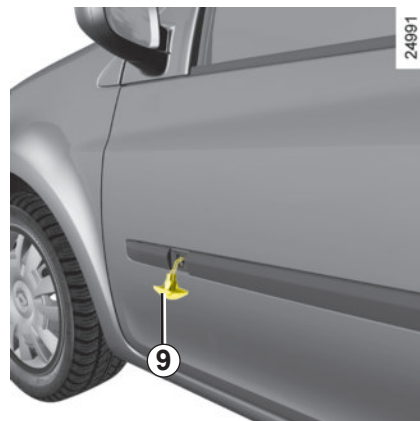


Version break

Déclippez l'éclaireur **8** en pressant la languette.

Retirez le couvercle de l'éclaireur pour accéder à la lampe.

Type de lampe : navette W5W.



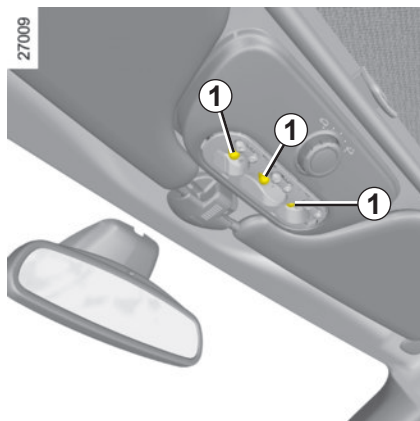
Répétiteurs latéraux 9

Déclippez le répétiteur (à l'aide d'un outil type tournevis plat).

Tournez d'un quart de tour le porte-lampe et sortez la lampe.

Type de lampe : WY5W.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes

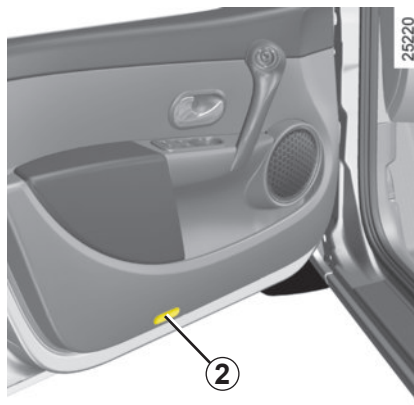


Plafonnier

Déclippez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) le diffuseur.

Dégagez la lampe concernée.

Type de la lampe 1 : W5W.



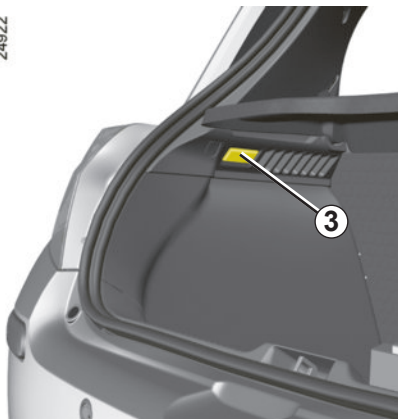
Éclaireurs de porte 2

Déclippez l'éclaireur puis sortez la lampe à l'aide d'un stylo ou d'un tournevis plat.

Type de la lampe : C5W.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (suite)

24922

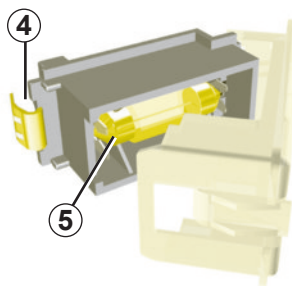


Éclaireur de coffre

Déclippez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) l'éclaireur **3** en pressant sur les languettes de chaque côté de l'éclaireur.

Déconnectez l'éclaireur.

25014



Appuyez sur la languette **4** pour dégager le porte-lampe et accéder à la lampe **5**.

Type de la lampe : navette C5W.

FUSIBLES

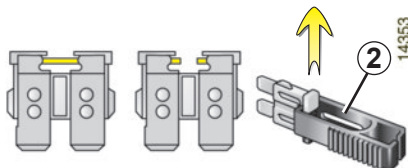


Compartiment à fusibles 1

En cas de non fonctionnement d'un appareil électrique, vérifiez l'état des fusibles.

Suivant véhicule, ouvrez le couvercle à droite du volant ou la boîte à gants.

Pour repérer les fusibles, aidez-vous de l'étiquette d'affectation des fusibles (détaillée en page suivante).



BON

MAUVAIS

Débrochez le fusible à l'aide de la pince 2, située sur le couvercle.

Pour le sortir de la pince, glissez-le latéralement.

Il est recommandé de ne pas utiliser les emplacements fusibles libres.

Suivant la législation locale ou par précaution :

Procurez-vous chez votre Représentant RENAULT une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.



Vérifiez le fusible concerné et **remplacez-le**, si nécessaire, **par un fusible impérativement de même ampérage que celui d'origine.**

Un fusible d'ampérage trop fort peut créer un échauffement excessif du réseau électrique (risque d'incendie) en cas de consommation anormale d'un équipement.

FUSIBLES (suite)

Affectation des fusibles

(la présence des fusibles dépend du niveau d'équipement du véhicule)

Symbole	Affectation
	Condamnation des portes arrière/Sécurité enfant
	Lève-vitres électriques
	Ventilation habitacle
ALIM UCH	Alimentation générale ou éclairage plafonnier
	Condamnation électrique des portes
	Antidémarrage ou clignotants
	Essuie-lunette arrière ou non utilisé
	Éclairage intérieur/ Essuie-vitre avec fonction automatique/Allumage automatique des feux ou non utilisé
STOP	Feux de stop
	Radio

Symbole	Affectation
	Climatisation automatique
	Climatisation manuelle
	Allume-cigares avant
	ABS/ESP
	Commande conducteur des lève-vitres ou non utilisé
	Lève-vitre conducteur
	Avertisseur sonore
	Rétroviseurs électriques
	Climatisation automatique tableau de bord
	Feux de direction ou essuie-vitre arrière

Certains accessoires sont protégés par des fusibles situés dans le compartiment moteur.

Toutefois, du fait de leur accessibilité réduite, **nous vous conseillons de faire remplacer vos fusibles par un Représentant RENAULT.**

BATTERIE : dépannage

Pour éviter tout risque d'étincelle

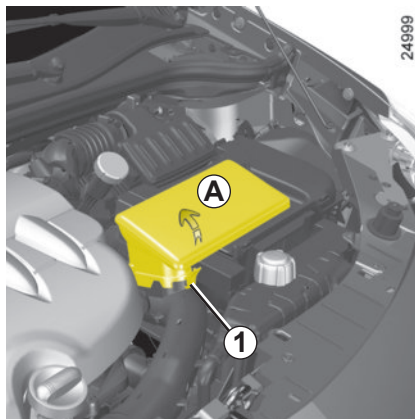
- Assurez-vous que les « consommateurs » sont coupés avant de débrancher ou de rebrancher une batterie.
- Lors de la charge, arrêtez le chargeur avant de connecter ou de déconnecter la batterie.
- Ne posez pas d'objet métallique sur la batterie pour ne pas créer de court-circuit entre les bornes.
- Attendez au moins 20 secondes après la coupure moteur pour débrancher la batterie.
- Veillez à bien rebrancher les bornes d'une batterie après remontage.



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau.

Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.

Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Risque de blessures.

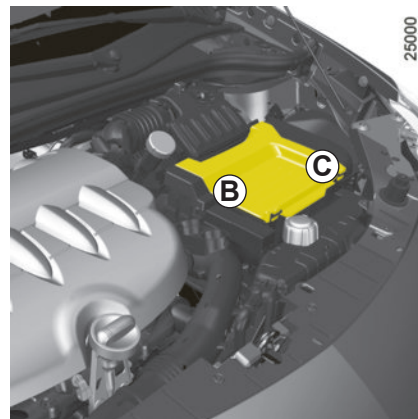


24999

Accès à la batterie

Suivant véhicule, appuyez sur la languette **1** et basculez le bloc **A** vers l'arrière pour le déclipper.

Déclipez le cache **B** et retirez-le puis déclipez le cache **C** et retirez-le.



25000

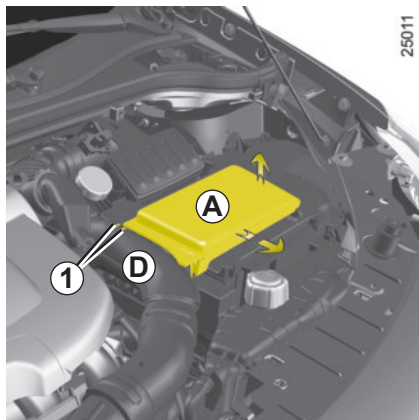
Remontage des caches de la batterie

- positionnez le cache **C** dans ses charnières puis clippez-le ;
- positionnez ensuite le cache **B** dans ses charnières puis clippez-le.

Assurez-vous du bon verrouillage des deux caches **B** et **C**.

Suivant véhicule, repositionnez le bloc **A**, en clipant d'abord l'arrière, puis l'avant. Assurez-vous du bon verrouillage.

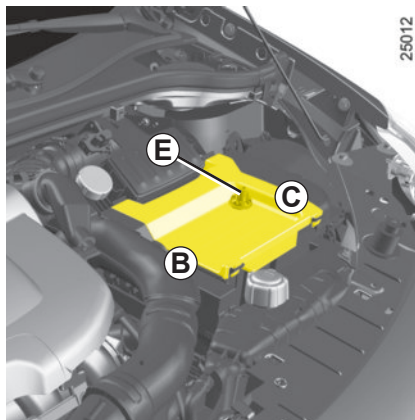
BATTERIE : dépannage (suite)



Accès à la batterie

Suivant véhicule, dans le compartiment moteur :

- levez le bloc **A** pour le déclipper, puis en tenant le tuyau **D**, faites glisser le bloc **A** vers vous ;
- déclipsez le cache **B** puis retirez-le ;
- déclipsez ensuite le cache **C** puis retirez-le.



Remontage des caches de la batterie

- positionnez le cache **C** dans ses charnières puis clippez-le ;
- positionnez ensuite le cache **B** dans ses charnières puis clippez-le.

Assurez-vous du bon verrouillage des deux caches **B** et **C**.

Suivant véhicule, repositionnez le bloc **A** dans les glissières, faites-le glisser jusqu'à ce qu'il soit positionné entre les deux repères **1**.

Tirez légèrement le bloc **A** vers la droite jusqu'à le clipper sur le pion **E**, appuyez, puis assurez-vous de son bon verrouillage.

BATTERIE : dépannage (suite)

Branchement d'un chargeur

Le chargeur doit être compatible avec une batterie de tension nominale de 12 volts.

Moteur arrêté, déconnectez impérativement les câbles reliés aux deux bornes de la batterie **en commençant par la borne négative**.

Ne débranchez pas la batterie quand le moteur tourne. **Conformez-vous aux instructions d'utilisation données par le fournisseur du chargeur de batterie que vous employez.**

Seule une batterie bien chargée et bien entretenue peut atteindre une durée de vie maximale et vous permet de démarrer normalement le moteur de votre véhicule.

La batterie doit être maintenue propre et sèche.

Faites contrôler souvent l'état de charge de votre batterie :

- Surtout si vous utilisez votre véhicule sur de petits parcours, voire en circuit urbain.

- Lorsque la température extérieure baisse (période hivernale), **l'état de charge diminue**. En période hivernale, n'utilisez que les équipements électriques nécessaires.
- Enfin sachez que l'état de charge diminue naturellement du fait de certains « consommateurs permanents » exemple : montre, accessoires après-vente...

Dans le cas où de nombreux accessoires sont montés sur le véhicule, faites-les brancher en **+** **après contact**. Dans ce cas, il est souhaitable de faire équiper votre véhicule d'une batterie de capacité nominale plus importante. Prenez conseil auprès d'un Représentant de la marque.

Pour une immobilisation prolongée de votre véhicule, débranchez la batterie ou faites-la recharger régulièrement, notamment en période de froid. Il conviendra alors, moteur tournant, de manœuvrer le volant, lentement, de butée à butée, puis de reprogrammer les appareils à mémoire, radio... La batterie doit être stockée dans un local sec et frais ainsi qu'à l'abri du gel.

Nota : lorsque vous débranchez, ou vous rechargez une batterie, manœuvrez le volant lentement, de butée à butée pour réinitialiser le système.



Certaines batteries peuvent présenter des spécificités en terme de recharge, prenez conseil auprès de votre Représentant de la marque.

Évitez tout risque d'étincelle qui pourrait entraîner immédiatement une explosion et procédez au chargement dans un local bien aéré. Risque de blessures graves.

BATTERIE : dépannage (suite)

Démarrage avec la batterie d'un autre véhicule

Pour démarrer, si vous devez emprunter de l'énergie à la batterie d'un autre véhicule, procédez comme suit :

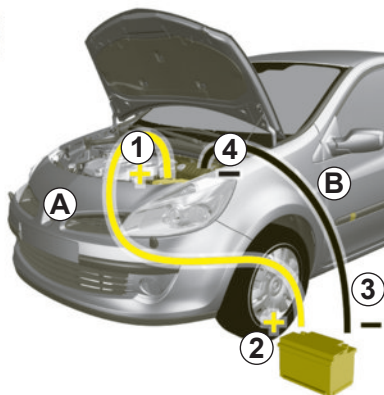
Procurez-vous des câbles électriques appropriés (section importante) chez un Représentant de la marque, ou si vous possédez déjà des câbles de démarrage, assurez-vous de leur parfait état.

Les deux batteries doivent avoir une tension nominale identique : 12 volts. La capacité de la batterie fournissant le courant doit avoir une capacité (ampère-heure, Ah) au moins identique à la batterie déchargée.

Assurez-vous qu'aucun contact n'existe entre les deux véhicules (risque de court-circuit lors de la liaison des pôles positifs) et que la batterie déchargée est bien branchée. Coupez le contact de votre véhicule.

Mettez le moteur du véhicule fournissant le courant en route et adoptez un régime moyen.

24924



Fixez le câble positif **A** sur la **borne (+) 1** de la batterie déchargée, puis sur la **borne (+) 2** de la batterie fournissant le courant.

Fixez le câble négatif **B** sur la **borne (-) 3** de la batterie fournissant le courant puis sur la **borne (-) 4** de la batterie déchargée.

Vérifiez qu'il n'existe aucun contact entre les câbles **A** et **B**, et que le câble positif **A** n'est pas en contact avec un élément métallique du véhicule fournissant le courant.

Démarrez le moteur comme habituellement. Dès qu'il tourne, débranchez les câbles **A** et **B** dans l'ordre inverse (**4-3-2-1**).

TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : pile

(A)

25029



Télécommandes A et B

Remplacement de la pile

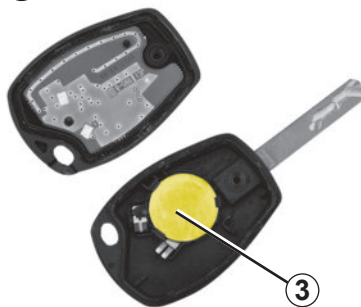
Déposez la vis **1**, ouvrez le boîtier, par la fente **2**, à l'aide d'une pièce de monnaie, et remplacez la pile **3** en respectant le modèle et la polarité gravée sur le fond du couvercle.

Les piles sont disponibles chez un Représentant de la marque.

Leur durée de vie est de deux ans environ.

(A)

25030



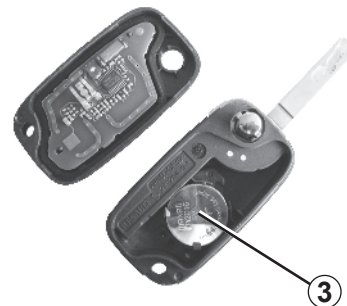
Nota : lors du remplacement de la pile, il est conseillé de ne pas toucher au circuit électrique situé dans le couvercle de la clé.



Ne jetez pas vos piles usagées dans la nature. Remettez-les à un organisme chargé de la collecte et du recyclage des piles.

27416

(B)



26913



CARTE RENAULT : PILE



Remplacement de la pile

Le message « Pile carte à changer » apparaît au tableau de bord.

Tirez fortement sur la clé de secours **2**.

Remplacez la pile **1** en respectant son modèle ainsi que la polarité inscrite sur la clé de secours.

Après l'opération, le message « pile carte à changer » n'apparaît plus au tableau de bord.



Ne jetez pas vos piles usagées dans la nature. Remettez-les à un organisme chargé de la collecte et du recyclage des piles.

Les piles sont disponibles chez votre Représentant RENAULT.

Leur durée de vie est de deux ans environ.

PRÉ-ÉQUIPEMENT RADIO



Emplacement radio 1

Déclipsez l'obturateur. Les connexions : antenne, alimentation + et -, fils de haut-parleurs se trouvent derrière.



Haut-parleurs aigus (tweeters)

Déclipsez à l'aide d'un outil type tournevis plat la grille 2 pour accéder aux fils de haut-parleurs.



Haut-parleurs portes

Déclipsez, à l'aide d'un outil type tournevis plat, la grille 3 pour accéder aux fils de haut-parleurs.

- Dans tous les cas, il est très important de suivre précisément les instructions portées sur la notice de l'équipement.
- Les caractéristiques des supports et câblages (disponibles en RENAULT Boutique) varient en fonction du niveau d'équipement de votre véhicule et du type de votre autoradio.
Pour connaître leur référence, consultez votre Représentant RENAULT.
- Toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ne peut être réalisée que par un Représentant RENAULT car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés.



Avant d'installer un appareil électrique ou électronique (en particulier pour les émetteurs/récepteurs : bande de fréquences, niveau de puissance, position de l'antenne...), assurez-vous que celui-ci est compatible avec votre véhicule.

Pour cela, prenez conseil auprès d'un Représentant de la marque.



Utilisation d'appareils émetteurs/récepteurs (téléphones, appareils CB).

Les téléphones et appareils CB équipés d'antenne intégrée peuvent créer des interférences avec les systèmes électroniques équipant le véhicule d'origine, il est recommandé de n'utiliser que des appareils avec antenne extérieure.

Par ailleurs, nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ces appareils.



Montage ultérieur d'accessoires

Si vous souhaitez faire installer des accessoires sur le véhicule : consultez un Représentant de la marque.

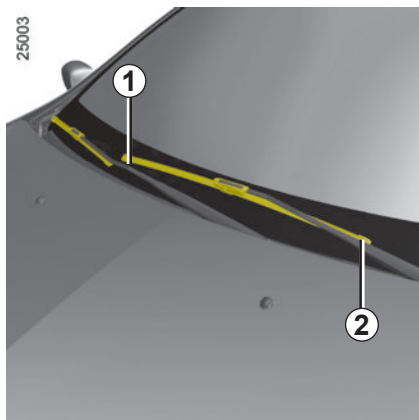
De plus, afin d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule et d'éviter tout risque de nature à porter atteinte à votre sécurité, nous vous conseillons d'utiliser des accessoires spécifiés, adaptés à votre véhicule et qui seuls sont garantis par le constructeur.



Accessoires électriques et électroniques

- Toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ne peut être réalisée que par un Représentant de la marque car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés.
- En cas de montage ultérieur d'équipement électrique assurez-vous que l'installation est bien protégée par un fusible. Faites-vous préciser l'ampérage et la localisation de ce fusible.

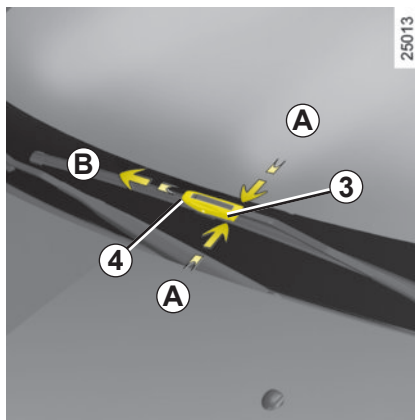
BALAIS D'ESSUIE-VERRES



Remplacement des balais d'essuie-vitre avant 1

- Contact coupé, soulevez le bras d'essuie-vitre 2 ;
- faites pivoter le balai 1.

Particularité côté conducteur : arrêtez le mouvement avant de venir heurter le capot.



Abaissez la languette 3, en appuyant de chaque côté A.

Puis, poussez le balai vers l'avant B, jusqu'à dégager le crochet 4.

Remontage

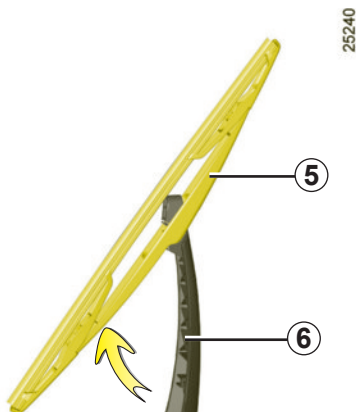
Pour remonter le balai d'essuie-vitre, procédez dans le sens inverse. Assurez-vous du bon verrouillage du balai.

Nettoyez régulièrement votre pare-brise et votre vitre arrière.



- Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitres ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).
- Surveillez l'état de ces balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

BALAIS D'ESSUIE-VIDRES (suite)



Balai d'essuie-vitre arrière 5

- Contact coupé, soulevez le bras d'essuie-vitre 6 ;
- faites pivoter le balai 5 jusqu'à rencontrer une résistance ;
- dégagez le balai en tirant sur celui-ci.

Remontage

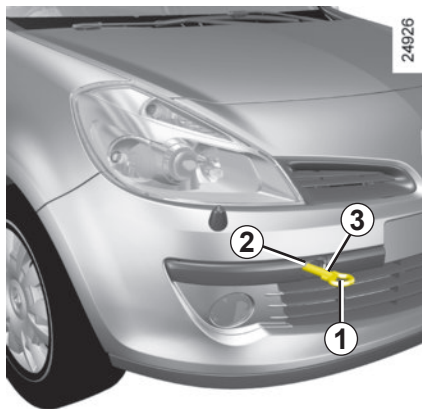
Pour remonter le balai d'essuie-vitre, procédez dans le sens inverse. Assurez-vous du bon verrouillage du balai.

Nettoyez régulièrement votre pare-brise et votre vitre arrière.



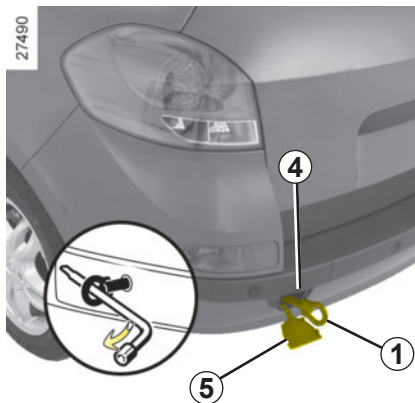
- Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitres ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).
- Surveillez l'état de ces balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

REMORQUAGE : dépannage



Insérez la clé dans le contacteur de démarrage, ou la carte dans le lecteur, pour déverrouiller le volant et pour pouvoir utiliser les feux de signalisation (feux de stop, feux indicateurs...). La nuit, le véhicule doit être éclairé.

Il est impératif de respecter la réglementation en vigueur sur le remorquage. Si vous êtes le véhicule tractant, ne dépassez pas le poids remorquable de votre véhicule (reportez-vous au paragraphe « Masses » en chapitre 6).



Utilisez exclusivement les points de remorquage avant 2 et arrière 4 (jamais les tubes de transmission). Ces points de remorquage ne peuvent être utilisés qu'en traction, en aucun cas ils ne doivent servir pour soulever directement ou indirectement le véhicule.



Moteur arrêté, les assistances de direction et de freinage ne sont plus opérationnelles.

Accès aux points de remorquage

Déclipez le cache 3 ou 5.

Vissez l'anneau de remorquage 1 au maximum : dans un premier temps, à la main jusqu'en butée, puis terminez en bloquant à l'aide de la clé de roue.

L'anneau de remorquage 1 et la clé de roue sont situés sous le tapis de coffre dans le bloc outils (reportez-vous au paragraphe « Bloc outils » en chapitre 5).



Ne retirez pas la clé du contacteur de démarrage ou la clé du lecteur pendant le remorquage.



- Utilisez une barre de remorquage rigide. En cas d'utilisation de corde ou de câble (lorsque la législation l'autorise), le véhicule tracté doit être apte au freinage.
- Il ne faut pas remorquer un véhicule dont l'aptitude au roulage est altérée.
- Éviter les à-coups à l'accélération et au freinage qui pourraient endommager le véhicule.
- Dans tous les cas, il est conseillé de ne pas dépasser **25 km/h**.
- Ne poussez pas le véhicule si la colonne de direction est verrouillée.

Procédure de remorquage

Avant tout remorquage, il faut s'assurer que la colonne de direction est déverrouillée.

Si ce n'est pas le cas, insérez la carte RENAULT dans le lecteur de carte et appuyez **cinq secondes** sur le bouton de démarrage start/stop sans appui sur les pédales. La colonne se déverrouille et les fonctions accessoires du véhicule sont alimentées.

Laissez la carte dans le lecteur tout le temps du remorquage.

Exercez deux appuis successifs sur le bouton de démarrage start/stop une fois le remorquage terminé (risque de décharge de la batterie).



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage.

Remorquage d'un véhicule à boîte automatique

Moteur à l'arrêt : le graissage de la boîte n'est plus assuré, il faut donc de préférence transporter le véhicule posé sur un plateau ou le remorquer roues avant soulevées.

Exceptionnellement, vous pouvez le remorquer les quatre roues au sol, **en marche avant uniquement, le levier en position neutre N et sur un parcours maximum de 50 km**.



Dans le cas où le levier est bloqué sur **P** alors que vous appuyez sur la pédale de frein, il y a possibilité de libérer manuellement le levier.

Pour cela, déclippez la partie supérieure du cache à l'embase du levier.

Appuyez simultanément sur le repère représenté sur le soufflet et sur le bouton de déverrouillage situé sur le levier.

REMORQUAGE : dépannage (suite) / ATTELAGE

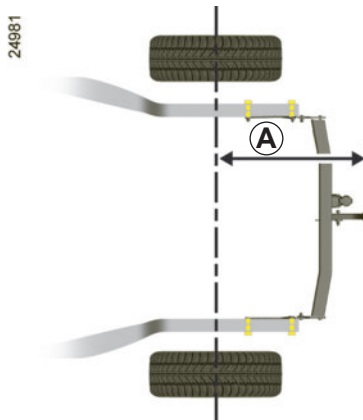
Remorquage d'un véhicule à boîte de vitesses Quickshift

Si un rapport est engagé :

- contact mis, sélectionnez le neutre en appuyant sur la pédale de frein ;
- vérifiez que le neutre est bien engagé (en poussant un peu le véhicule, par exemple) ;
- coupez le contact.

Le remorquage doit toujours être fait contact coupé.

Si vous ne pouvez pas passer au neutre, le véhicule doit être remorqué roues avant soulevées.



A : 681 mm (versions 3 ou 5 portes)

A : 901 mm (version break)

Charge admise sur le point d'attelage, masse maxi. remorque freinée et non freinée : reportez-vous au chapitre 6, paragraphe « Masses ».

Pour le montage et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage de l'équipement.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Les conseils suivants vous permettent de vous dépanner rapidement et provisoirement ; par sécurité consultez dès que possible un Représentant de la marque.

Utilisation de la carte RENAULT	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La carte RENAULT ne fonctionne pas pour déverrouiller ou verrouiller les portes.	Véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques. Batterie déchargée.	Utilisez la clé de secours (reportez-vous au paragraphe « clé de secours » en chapitre 1).
	Utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte (téléphone portable...).	Arrêtez l'utilisation des appareils ou utilisez la clé de secours (reportez-vous au paragraphe « clé de secours » en chapitre 1).
	Pile de la carte usée.	Remplacez la pile. Vous pouvez toujours verrouiller/déverrouiller et démarrer votre véhicule (reportez-vous aux paragraphes « Verrouillage/déverrouillage des portes » en chapitre 1 et « Démarrage/arrêt du moteur » en chapitre 2).
La clé/télécommande ne fonctionne pas pour déverrouiller ou verrouiller les portes.	Véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques. Batterie déchargée.	Utilisez la clé.
	Utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la clé (téléphone portable...).	Arrêtez l'utilisation des appareils ou utilisez la clé.
	Pile de la télécommande usée.	Remplacez la pile. Vous pouvez toujours verrouiller/déverrouiller et démarrer votre véhicule (reportez-vous aux paragraphes « Verrouillage/déverrouillage des portes » en chapitre 1 et « Démarrage/arrêt du moteur » en chapitre 2).

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (suite)

Vous actionnez le démarreur	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Il ne se passe rien : les lampes témoins ne s'allument pas, le démarreur ne tourne pas.	Batterie déchargée.	Branchez une autre batterie sur la batterie défaillante.
	Batterie hors d'usage.	Remplacez la batterie.
Les lampes témoins faiblissent, le démarreur tourne très lentement.	Cosses de batterie mal serrées, bornes de batterie oxydées.	Resserrez-les, rebranchez-les ou nettoyez-les si elles sont oxydées.
	Batterie déchargée ou hors d'usage.	Branchez une autre batterie sur la batterie défaillante. Reportez-vous au paragraphe « batterie : dépannage » en chapitre 5 ou remplacez la batterie si nécessaire. Ne poussez pas le véhicule si la colonne de direction est verrouillée.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (suite)

Vous actionnez le démarreur	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Le moteur ne veut pas démarrer (véhicule avec carte RENAULT).	Conditions de démarrage non remplies.	Reportez-vous au paragraphe « démarrage/arrêt moteur » en chapitre 2.
	La carte RENAULT mains libres n'est pas détectée.	Déplacez la carte à l'intérieur de l'habitacle.
	La carte RENAULT mains libres ne fonctionne pas.	Insérez la carte dans le lecteur de carte pour démarrer.
		Reportez-vous au paragraphe « démarrage/arrêt moteur » en chapitre 2.
Le moteur démarre difficilement par temps humide ou après lavage.	Mauvais allumage : humidité dans le système d'allumage.	Séchez les fils des bougies et de la bobine.
Le moteur démarre difficilement à chaud.	Mauvaise carburation (bulles de gaz dans le circuit).	Laissez refroidir le moteur.
	Manque de compression.	Consultez un Représentant de la marque.
Le moteur refuse de s'arrêter (véhicule avec carte RENAULT).	Problème électronique.	Appuyez cinq fois rapidement sur le bouton de démarrage.
La colonne de direction reste verrouillée.	Volant bloqué.	Manœuvrez le volant tout en appuyant sur le bouton de démarrage du moteur (reportez-vous au paragraphe « démarrage moteur » en chapitre 2).

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (suite)

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Fumée blanche anormale à l'échappement.	Panne mécanique : joint de culasse détérioré.	Arrêtez le moteur. Consultez un Représentant de la marque.
Vibrations.	Pneumatiques mal gonflés ou mal équilibrés ou endommagés.	Vérifiez la pression des pneumatiques. Si ce n'est pas la cause, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.
Bouillonnement dans le bocal de liquide de refroidissement.	Panne mécanique : joint de culasse claqué, pompe à eau défectueuse. Motoventilateur en panne.	Arrêtez le moteur. Consultez un Représentant de la marque. Vérifiez le fusible correspondant, sinon consultez un Représentant de la marque.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (suite)

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Fumée sous capot moteur.	Court-circuit ou fuite du circuit de refroidissement.	Arrêtez-vous, coupez le contact, éloignez-vous du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.
	Conduit du circuit de refroidissement défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
Le témoin de pression d'huile s'allume :		
– en virage ou au freinage,	Le niveau est trop bas.	Ajoutez de l'huile moteur (reportez-vous au paragraphe « niveau huile moteur - appoint/remplissage » en chapitre 4).
– au ralenti,	Pression d'huile faible.	Rejoignez le Représentant de la marque le plus proche.
– tarde à s'éteindre ou reste allumé à l'accélération.	Manque de pression d'huile.	Arrêtez-vous : faites appel à un Représentant de la marque.
Le moteur manque de puissance.	Filtre à air encrassé.	Remplacez la cartouche.
	Défaut d'alimentation en carburant.	Vérifiez le niveau carburant.
	Bougies défectueuses, mauvais réglage.	Consultez un Représentant de la marque.
Le ralenti est instable ou le moteur cale.	Manque de compression (bougies, allumage, prise d'air).	Consultez un Représentant de la marque.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (suite)

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La direction devient dure :	– surchauffe de l'assistance,	Laissez refroidir.
	– batterie faible ou usée.	Rechargez ou faites remplacer la batterie.
Le moteur chauffe. Le témoin de température d'eau s'allume (ou l'aiguille de l'indicateur se situe dans la zone rouge).	Pompe à eau : courroie détendue ou cassée. Panne du motoventilateur.	Stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.
	Fuites d'eau.	Vérifiez l'état des raccords d'eau et le serrage des colliers. Vérifiez le bocal de liquide de refroidissement : il doit contenir du liquide. S'il n'en contient pas refaites le niveau (après l'avoir laissé refroidir). Prenez toutes précautions pour ne pas vous brûler. Ce dépannage n'est que provisoire, consultez votre Représentant de la marque le plus tôt possible.



Radiateur : Dans le cas d'un manque de liquide de refroidissement important n'oubliez pas qu'il ne faut jamais faire le plein avec du liquide froid lorsque le moteur est très chaud. Après toute intervention sur le véhicule ayant nécessité la vidange, même partielle, du circuit de refroidissement, ce dernier doit être rempli d'un mélange neuf convenablement dosé. Nous vous rappelons qu'il est impératif de n'utiliser qu'un produit sélectionné par nos services techniques.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (suite)

Appareillage électrique		CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
L'essuie-vitre ne fonctionne pas.		Balais d'essuie-vitres collés.	Décollez les balais avant d'utiliser l'essuie-vitre.
		Fusible essuie-vitre avant rompu.	Consultez un Représentant de la marque.
		Fusible essuie-vitre arrière rompu (intermittent, arrêt fixe).	Changez-le.
		Panne du moteur.	Consultez un Représentant de la marque.
L'essuie-vitre ne s'arrête plus.		Commandes électriques défectueuses.	Consultez un Représentant de la marque.
Fréquence plus rapide des feux clignotants.		Ampoule grillée.	Remplacez l'ampoule.
Les feux clignotants ne fonctionnent plus.	D'un seul côté :	– ampoule grillée, – mise à la masse défectueuse,	Remplacez l'ampoule. Repérez le fil de masse qui est fixé sur une partie métallique, grattez l'embout du fil de masse et refixez-le soigneusement.
	Des deux côtés :	– fusible rompu,	Changez-le.
		– centrale clignotante défectueuse.	À remplacer : consultez un Représentant de la marque.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (suite)

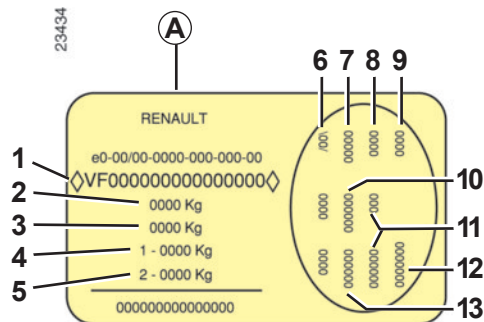
Appareillage électrique		CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Les projecteurs ne fonctionnent plus.	Un seul :	– ampoule grillée,	Remplacez-la.
		– fil débranché ou connecteur mal positionné,	Vérifiez et rebranchez le fil ou le connecteur.
		– mise à la masse défectueuse.	Voir ci-dessus.
	Les deux :	– si le circuit est protégé par un fusible.	Vérifiez et changez-le si nécessaire.
Les projecteurs ne s'éteignent plus.		Commandes électriques défectueuses.	Consultez un Représentant de la marque.
Traces de condensation dans les feux.		Ceci n'est pas une anomalie. La présence de traces de condensation dans les feux est un phénomène naturel lié aux variations de température. Ces traces disparaîtront rapidement lors de l'utilisation des feux.	



Chapitre 6 : Caractéristiques techniques

Plaques d'identification	6.2
Dimensions	6.4
Caractéristiques moteurs.	6.6
Charge remorquable	6.7
Masses	6.7
Pièces de rechange.	6.8

PLAQUES D'IDENTIFICATION



Les indications figurant sur la plaque constructeur sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

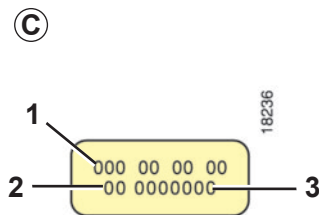
Plaque constructeur A

- 1 Type mine du véhicule et numéro dans la série du type. **Cette information est rappelée sur le marquage B.**
- 2 MMAC (Masse Maxi Autorisée en Charge).
- 3 MTR (Masse Totale Roulante : véhicule en charge avec remorque).
- 4 MMTA (Masse Maxi Totale Autorisée) essieu avant.

- 5 MMTA (Masse Maxi Totale Autorisée) essieu arrière
- 6 Caractéristiques techniques du véhicule.
- 7 Référence peinture.
- 8 Niveau d'équipement.
- 9 Type de véhicule.
- 10 Code sellerie.
- 11 Complément de définition équipement.
- 12 Numéro de fabrication.
- 13 Code habillage intérieur.



PLAQUES D'IDENTIFICATION (suite)

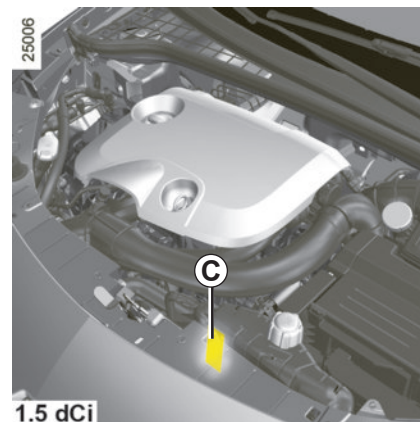
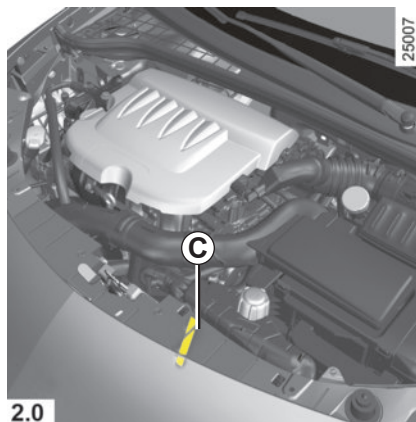
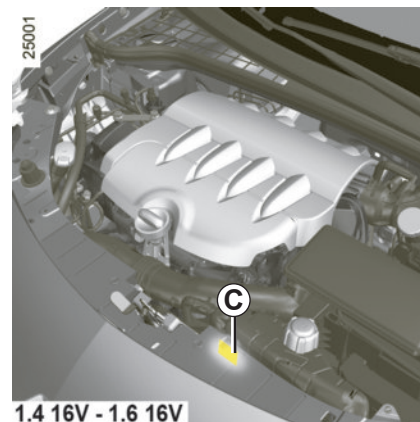
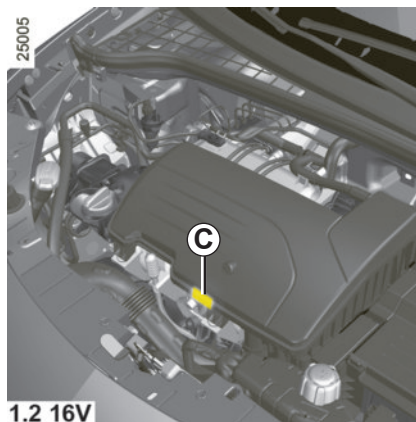


Les indications figurant sur la plaque moteur ou étiquette C sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

Plaque moteur ou étiquette moteur C

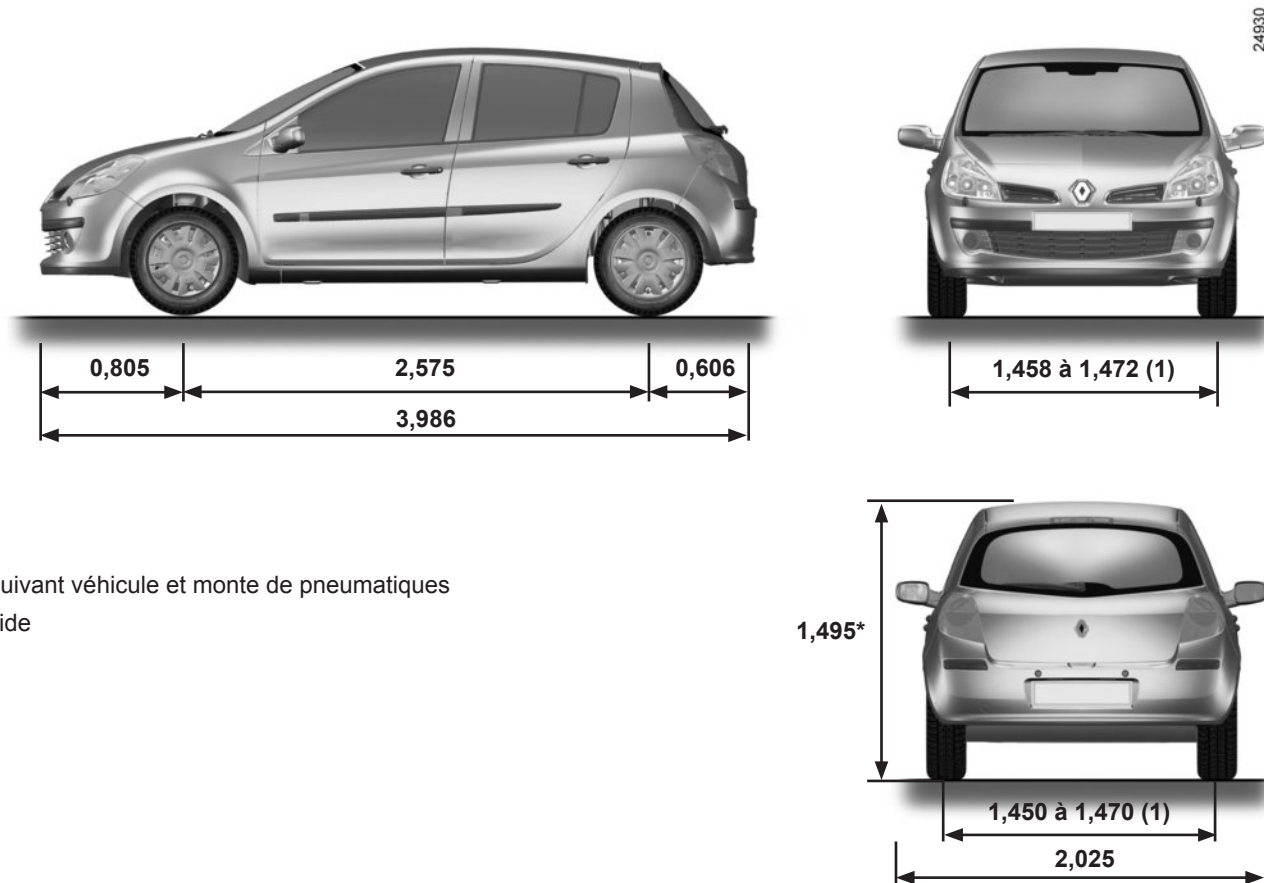
(emplacement différent suivant motorisation)

- 1 Type du moteur.
- 2 Indice du moteur.
- 3 Numéro du moteur.



DIMENSIONS (en mètres)

Version berline



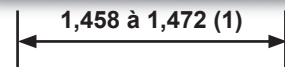
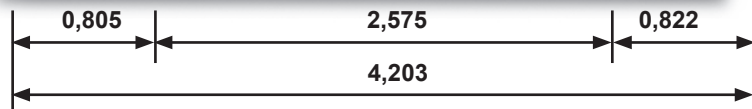
(1) Suivant véhicule et monte de pneumatiques

* À vide

DIMENSIONS (en mètres) (suite)

Version break

27512

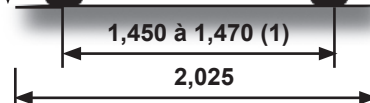


(1) Suivant véhicule et monte de pneumatiques

* À vide



1,497*



CARACTÉRISTIQUES MOTEURS

Versions	1.2 16V	1.2 TCE	1.4 16V	1.6 16V	2.0	1.5 dCi
Type moteur (voir plaque moteur)	D4F	D4F Turbo	K4J	K4M	M4R	K9K Turbo
Cylindrée (cm ³)	1 149		1 390	1 598	1 998	1 461
Type de carburant Indice d'octane	Carburant sans plomb impérativement, d'indice d'octane tel que précisé sur l'étiquette située dans la trappe à carburant. À défaut, possibilité d'utiliser ponctuellement du carburant sans plomb : – d'Indice d'Octane 91 pour une étiquette indiquant 95, 98, – d'Indice d'Octane 87 pour une étiquette indiquant 91, 95, 98.					Gazole L'étiquette située dans la trappe à carburant vous indique les carburants autorisés.
Bougies	N'utilisez que les bougies spécifiées pour le moteur de votre véhicule. Leur type doit être indiqué sur une étiquette collée dans le compartiment moteur, sinon consultez votre Représentant RENAULT. Le montage de bougies non spécifiées peut entraîner la détérioration de votre moteur.					—

MASSES (en kg)

Les masses indiquées sont celles d'un véhicule de base et sans options : elles varient en fonction de l'équipement de votre véhicule. Consultez le Représentant de la marque.

Masse Maximum Autorisée en Charge (MMAC) Masse Maximum Totale Autorisée (MMTA) Masse Totale Roulante (MTR)	Masses indiquées sur la plaque constructeur (reportez-vous au paragraphe « Plaques d'identification » en chapitre 6)
Masse Remorque Freinée	s'obtient par calcul : MTR - MMAC
Masse Remorque non Freinée	535
Charge admise sur le point d'attelage	75
Charge admise sur la galerie de toit	80 kg (y compris dispositif de portage)

Charge remorquable (Remorquage de caravane, bateau...)

- Il est important de respecter les conditions de remorquage admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous au Représentant de la marque.
- Dans le cas d'un véhicule attelé, **la masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée**. Cependant est toléré :
 - un dépassement de la MMTA arrière dans la limite de 15 %,
 - un dépassement de la MMAC dans la limite de 10 % ou 100 kg (à la première de ces deux limites atteinte).

Dans les deux cas, la vitesse maximum de l'ensemble roulant ne doit pas dépasser 100 km/h et la pression des pneumatiques doit être augmentée de 0,2 bar (3 PSI).

- Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10 % à 1 000 mètres, puis 10 % supplémentaires à chaque palier de 1 000 mètres.

PIÈCES DE RECHANGE ET RÉPARATIONS

Les pièces de rechange d'origine RENAULT sont conçues sur la base d'un cahier des charges très strict et testées régulièrement. De ce fait, elles ont un niveau de qualité au moins équivalent à celles qui sont montées sur les véhicules neufs.

En utilisant systématiquement les pièces de rechange d'origine RENAULT, vous avez l'assurance de préserver les performances de votre véhicule. En outre, les réparations effectuées dans le Réseau RENAULT avec des pièces de rechange d'origine sont garanties selon les conditions données au dos de l'ordre de réparation.

INDEX ALPHABÉTIQUE

A

ABS	2.21 – 2.22
accessoires	5.34
aérateurs	3.2 – 3.3
aide au parking	2.45 – 2.46
air conditionné	3.4 → 3.16
airbag	1.28 → 1.34
activation airbags passager avant	1.47
désactivation airbag passager avant	1.46
alarme sonore	1.57
alarme sonore d'oubli d'éclairage	1.13, 1.82
allume-cigares	3.28
ampoules	
remplacement	5.15 → 5.24
anneaux d'arrimage	3.31 – 3.32
anneaux de remorquage	5.9, 5.37 → 5.39
anomalies de fonctionnement	5.40 → 5.47
antibrouillard	
projecteurs	1.83, 5.18
antidémarrage	1.19
antipatinage : A.S.R.	2.25 – 2.26
antipollution	
Conseils	2.14 → 2.16
appareils de contrôle	1.52 → 1.71, 1.73 → 1.75
appuis-tête	1.20 – 1.21
arrêt du moteur	2.4 → 2.8
assistance au freinage d'urgence	2.27
avertisseurs sonore et lumineux	1.78

B

balais d'essuie-vitres	5.35 – 5.36
banquette arrière	3.29 – 3.30
barres de toit	3.38 – 3.39
batterie	4.11, 5.27 → 5.30
bloc-outils	5.9
boîte de vitesses automatique (utilisation)	2.35 → 2.39

boîte de vitesses Quickshift	2.40 → 2.44
bouton de démarrage/arrêt moteur	2.3 → 2.8

C

capacité du réservoir carburant	1.88 – 1.89
capacités huile moteur	4.7
capot moteur	4.2 – 4.3
caractéristiques moteurs	6.6
caractéristiques techniques	6.2 → 6.7
caravanage	6.7
carburant	
Conseils d'économie	2.14 → 2.16
qualité	1.88 – 1.89
remplissage	1.88 – 1.89
carrosserie (entretien)	4.12 – 4.13
carte RENAULT	
Pile	5.32
Utilisation	1.7 → 1.12, 2.5 → 2.8
catalyseur	2.9, 2.17
ceintures de sécurité	1.24 → 1.27
cendrier	3.28
changement de lampes	5.15 → 5.24
changement de roue	5.11
changement de vitesses	2.35 → 2.44
charges remorquables	6.7
chauffage	3.4 → 3.16
clé d'enjoliveur	5.9 – 5.10
clé de roue	5.9
clé de secours	1.8
clés	1.2 → 1.5
clignotants	1.78, 5.15 → 5.17, 5.19 → 5.22
coffre à bagages	3.31 – 3.32, 3.35
commande intégrée de téléphone mains-libres	3.40
commandes	1.48 → 1.51
condamnation des portes	1.6, 1.9 → 1.12, 1.15 → 1.18
conditionnement d'air	3.4 → 3.16

INDEX ALPHABÉTIQUE (suite)

conduite	2.2, 2.4 → 2.11, 2.13 → 2.46
conseils antipollution	2.14 → 2.16
conseils pratiques	2.14 → 2.16
contacteur de démarrage	2.3
contrôle dynamique de conduite : E.S.P.	2.23 – 2.24
crevaisson	5.2 → 5.5, 5.9
cric	5.9

D

décondamnation des portes	1.15 → 1.17
démarrage moteur	2.3 → 2.7
désactivation airbags passager avant	1.46
désembuage	
pare-brise	3.5, 3.14
vitre arrière	3.4, 3.13
dimensions	6.4 – 6.5
direction à assistance variable	2.12
direction assistée	2.12
dispositifs de retenue complémentaires	1.34
latéraux	1.33
aux ceintures avant	1.28 → 1.31
aux ceintures arrière	1.32
dispositifs de retenue enfants	1.35 → 1.46

E

E.S.P. : contrôle dynamique de conduite	2.23 – 2.24
éclairage :	
extérieur	1.78 → 1.84
intérieur	3.23, 5.23 – 5.24
tableau de bord	1.79
éclairage :	
extérieur d'accompagnement	1.80
économies de carburant	2.14 → 2.16
enfants	1.2 – 1.3, 1.7, 1.11, 1.13 – 1.14, 3.17 → 3.20
enjoliveurs	5.10

entretien :	
carrosserie	4.12 – 4.13
garnitures intérieures	4.14
mécanique	4.4 → 4.7, 4.11
environnement	2.17
essuie-vitres	1.85 → 1.87
balais	5.35 – 5.36

F

feux :	
de brouillard	1.83, 5.18 – 5.19
de croisement	1.80, 5.15 – 5.16
de détresse	1.78
de direction	1.78, 5.15 → 5.17, 5.19
de plaque d'immatriculation	5.22
de position	1.79, 5.15 → 5.17, 5.19
de recul	5.19
de route	1.81, 5.15, 5.17
de stop	5.19 → 5.22
réglage	1.84
filet de séparation	3.36 – 3.37
filtre :	
à air	4.10
à huile	4.7
à particules	2.11
frein à main	2.13
freinage d'urgence	2.27
fusibles	5.25 – 5.26

G

galerie	
barres de toit	3.38 – 3.39
garnitures intérieures	
entretien	4.14
gonflage des pneumatiques	0.4 – 0.5

INDEX ALPHABÉTIQUE (suite)

H

haut-parleurs	
emplacement	5.33
heure	1.74 – 1.75
huile moteur	4.4 → 4.7

I

identification du véhicule	6.2 – 6.3
incidents	
anomalies de fonctionnement	5.40 → 5.47
indicateurs :	
de direction	1.78
de tableau de bord	1.52 → 1.71
installation accessoires	5.34
installation radio	5.33
Isofix	1.37 – 1.38

J

jauge d'huile moteur	4.5 – 4.6
----------------------------	-----------

K

kit de gonflage des pneumatiques	5.6 → 5.8
--	-----------

L

lampes	
remplacement	5.15 → 5.24
lavage	4.12 – 4.13
lave-vitres	1.85 → 1.87
levage du véhicule	
Changement de roue	5.11
lève-vitres	3.17 → 3.19
levier de sélection de boîte automatique	2.35 → 2.39
levier de vitesses	2.12
limiteur de vitesse	2.28 → 2.30
liquide de freins	4.9
liquide de refroidissement moteur	4.8

lunette arrière	
désembuage	3.4, 3.13

M

manivelle	5.9
marche arrière	
passage	2.12
masses	6.7
miroirs de courtoisie	3.22
mise en route du moteur	2.3
montre	1.74 – 1.75
moteur	
caractéristiques	6.6

N

niveau d'huile moteur	4.4 → 4.7
niveau de carburant	1.52 → 1.55
niveaux	4.8 → 4.10
niveaux :	
liquide de frein	4.9
liquide de refroidissement	4.8
réservoir lave-vitre	4.10

O

ordinateur de bord	1.59 → 1.71
--------------------------	-------------

P

pare-brise dégivrant	3.8 → 3.15
pare-soleil	3.22
Particularité des véhicules diesel	2.10
Particularité des véhicules diesel avec filtre à particules	2.11
Particularité des véhicules essence	2.9
peinture	
entretien	4.12 – 4.13
référence	6.2
pièces de rechange	6.8

INDEX ALPHABÉTIQUE (suite)

pile (télécommande).....	5.31
plafonnier.....	3.23, 5.23
plaques d'identification.....	6.2 – 6.3
pneumatiques.....	0.4 – 0.5, 5.12 → 5.14
portes / porte de coffre.....	1.2 → 1.18
poste de conduite.....	1.48 → 1.51
pot catalytique.....	2.9
prééquipement radio.....	5.33
pression des pneumatiques.....	0.4 – 0.5, 5.13
prétensionneurs de ceintures	
de sécurité avant.....	1.28 → 1.31
prise accessoires.....	3.26, 3.28
projecteurs	
additionnels.....	5.18
antibrouillard.....	5.18
avant.....	5.15 → 5.18
réglage.....	1.84

R

rangements.....	3.24 → 3.27, 3.31 – 3.32
réglage de la position de conduite.....	1.20 → 1.27
réglage des projecteurs.....	1.84
réglage des sièges avant.....	1.22 – 1.23
régulateur - limiteur de vitesse.....	2.28 → 2.34
régulateur de vitesse.....	2.31 → 2.34
régulation de la température.....	3.4 → 3.16
remorquage	
attelage.....	5.39
caravanage.....	5.39
dépannage.....	5.37 → 5.39
répétiteurs latéraux.....	5.22
réservoir	
lave-vitres.....	4.10
liquide de refroidissement.....	4.8
réservoir carburant	
capacité.....	1.88

retenue complémentaire aux ceintures.....	1.28 → 1.34
retenue enfants.....	1.35 → 1.45
rétroviseurs.....	1.76 – 1.77
rodage.....	2.2
roue de secours.....	5.2 → 5.5
roues (sécurité).....	5.12 → 5.14

S

sécurité enfants.....	1.2 – 1.3, 1.11, 1.13 – 1.14, 1.31, 1.35 → 1.46, 2.5, 3.17 → 3.19
sièges arrière.....	1.26
Fonctionnalités.....	3.29 – 3.30
sièges avant	
réglage.....	1.22 → 1.24
sièges chauffants.....	1.22
sièges enfants.....	1.35 → 1.45
signal danger.....	1.78
signalisation éclairage.....	1.78 → 1.84
spots d'éclairage.....	3.23
système antiblocage des roues : ABS.....	2.21 – 2.22
système antidémarrage.....	1.19
système antipatinage : A.S.R.	2.25 – 2.26
système de retenue enfants.....	1.35 → 1.46
système de surveillance de pression des pneumatiques.....	2.18 → 2.20

T

tableau de bord.....	1.52 → 1.71
tablette arrière.....	3.31 – 3.32
témoins de contrôle.....	1.52 → 1.71
température extérieure.....	1.75
toit ouvrant.....	3.20 – 3.21
transport d'enfants.....	1.35 → 1.46
transport d'objets	
dans le coffre.....	3.35
filet de séparation.....	3.36 – 3.37

INDEX ALPHABÉTIQUE (suite)

V

ventilation3.2 → 3.16
verrouillage des portes1.2 → 1.18
vidange moteur..... 4.7
vide-poches3.24 → 3.27
volant de direction
 réglage..... 1.72

W

warning 1.78

RENAULT S.A.S SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 533 941 113 € / 13-15, QUAI LE GALLO
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT R.C.S. NANTERRE 780 129 987 - SIRET 780 129 987 03591 / TÉL. : 0810 40 50 60
NU 747-9 - 8200929254 - 04/2008 - Edition FRA

